contrôlez les armes

# Armer ou développer?

## Evaluer l'impact des commerces d'armes sur le développement durable

Amnesty International

iansa
international action network on small arms

Oxfam

Published in association with

Ploughshares

SAFERWORLD

# Armer ou développer ?

## Évaluation de l'impact des ventes d'armes sur le développement durable


**Résumé** **3**

**1 Évaluer les coûts** **7**

Les transferts d'armes aux pays en développement : une activité coûteuse 8

Le développement durable : des fondations solides 10

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement : des promesses au concret ? 11

Exprimer des inquiétudes 14

Le besoin d'engagements 17

**2 Des raisons de s'inquiéter : l'impact des transferts d'armes sur le développement durable** **19**

Coûts d'opportunité 20

Croissance économique 25

La mauvaise utilisation des armes 26

Le risque des courses aux armements : l'impact cumulatif des transferts d'armes 30

Les priorités et la réalité des dépenses des gouvernements importateurs 31

Identifier l'impact positif des transferts d'armes 32

**3 Des promesses aux actes : développement durable et exportations d'armes** **38**

Respect des accords régionaux et multilatéraux 39

Absence d'une méthodologie forte, standardisée et accessible 41

Manque de transparence 47

Importance de la « collaboration interministérielle » 47

**4 Le contexte est crucial : étude des relations entre la sécurité, la gouvernance, les importations d'armes et le développement durable** **49**

Les décisions gouvernementales 50

Processus de budgétisation et développement d'objectifs économiques 51

Pratiques de budgétisation 53

Arguments des gouvernements pour justifier les importations d'armes 55

**5 Vers le développement d'une méthode d'évaluation** **58**

Les déclencheurs : identifier les transferts potentiellement problématiques 59

Les indicateurs : rassembler des informations 62

Les facteurs : parvenir à un jugement 67

Une stratégie globale 73

**Annexes** **76**

Annexe 1 : Sélection de principes fondateurs pour le développement durable 76

Annexe 2 : Résumé des principes de la proposition de Traité sur le Commerce des Armes 78

Annexe 3 : Présentation graphique de la proposition de méthodologie pour l'évaluation de l'impact des transferts d'armes sur le développement durable 78

Annexe 4 : Résumé de la proposition de méthodologie pour l'évaluation de l'impact des transferts d'armes sur le développement durable 78

**Notes** **79**

# Résumé

Des achats d'armes excessifs ou inappropriés se font aux dépends des ressources sociales et économiques, ce que les pays en développement ne peuvent pas se permettre. L'Article 51 de la Charte des Nations Unies reconnaît que chaque état a le droit à l'autodéfense individuelle et collective. Cependant, la Charte de l'ONU oblige également tous les états membres à « promouvoir le respect universel des droits de l'homme et de la liberté » afin d'atteindre « le progrès économique et social et le développement » (Articles 1, 55 et 56) et « de promouvoir l'établissement et le maintien de la paix et la sécurité internationales avec le minimum de détournement des ressources humaines et économiques du monde pour l'armement » (Article 26). En outre, la majeure partie des états a ratifié la Convention internationale sur les Droits économiques, sociaux et culturels afin de contribuer à la réalisation progressive de ces droits par le biais de l'assistance et de la coopération internationale.

**Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) définis en septembre 2000 par les 189 états membres de l'ONU ne seront pas atteints si des ressources sont détournées de cette tâche vitale vers des transferts d'armes inappropriés.** Selon James Wolfensohn, président de la Banque mondiale, il y a un « déséquilibre fondamental » entre les 900 milliards de dollars dépensés dans le monde pour la défense, les 325 milliards de dollars utilisés pour des subsides agricoles et seulement 60 milliards de dollars consacrés à l'aide.

**Les pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et du Moyen Orient possèdent 51 pourcent des armes lourdes de la planète.** Les importateurs comme les exportateurs d'armes doivent s'assurer que les transferts d'armes ne nuisent pas au développement durable – une combinaison de croissance et de progrès social qui répond aux besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Pour les exportateurs d'armes, plusieurs systèmes de contrôle des exportations incluent déjà cette obligation, comme le fait la proposition de Traité sur le Commerce des Armes. Néanmoins, il est choquant de constater que **peu de gouvernements font de véritables efforts pour prendre en compte l'impact de leurs exportations d'armes sur le développement durable.** Le manque de sincérité face à ces engagements signifie que des ressources essentielles sont détournées de la lutte contre la pauvreté et que des millions de personnes continuent à souffrir de la pauvreté. Pour protéger les droits sociaux et économiques des populations des mondes en développement, il est impératif que les pays exportateurs appliquent une méthodologie efficace et systématique pour évaluer si des transferts potentiels d'armes affecteront le développement durable.

**La méthodologie d'évaluation doit reconnaître que les conséquences potentielles d'un transfert d'armes ne sont pas toujours visibles au premier regard et peser ces conséquences en parallèle avec les besoins légitimes de sécurité du pays et le respect des normes internationales de droits de l'homme par ce pays dans sa manière de gouverner.** Dans de nombreux cas, les pays qui importent des armes ont des besoins légitimes de sécurité. Cependant, les coûts nécessaires pour satisfaire ces besoins, et la manière dont cela se passe, doivent être examinés en parallèle avec la situation de développement du pays : les bénéfices retirés du transfert en matière de réponse aux besoins légitimes de sécurité sont-ils plus grands que leur coût en matière d'impact sur le développement du pays ? Même si les besoins légitimes de sécurité d'un pays sont prioritaires, le gouvernement importateur respectera-t-il les droits de l'homme et le droit humanitaire international ?

## Sécurité et développement : évaluation des coûts

Des transferts d'armes peuvent être indispensables pour répondre aux besoins de sécurité légitimes d'un état ou pour améliorer les capacités de ses forces de sécurité. Une étude de la Banque mondiale révèle également que la sécurité est la priorité principale des populations pauvres dans toutes les régions du monde et une condition indispensable pour améliorer leur qualité de vie. **Néanmoins, afin que les transferts d'armes soutiennent le développement, les bénéfices potentiels en matière de sécurité doivent être précautionneusement comparés aux besoins plus vastes de développement du pays importateur et aux droits humains de sa population.** Les coûts d'opportunité de certains transferts d'armes récents soulignent ce point.

**En 2002, les livraisons d'armes à l'Asie, au Moyen Orient, l'Amérique latine et à l'Afrique constituaient 66,7 pourcent de la valeur de toutes les armes livrées dans le monde, avec une valeur de près de 17 milliards de dollars ; les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unions étaient responsables de 90 pourcent de ces livraisons.** Au même moment, dans ces régions :

- plus d'un milliard de personnes luttaient pour survivre avec moins d'un dollar par jour ;
- enfant sur cinq n'a pas terminé l'école primaire ;
- plus de 14 millions d'enfants ont perdu un de leurs parents ou les deux des suites du sida en 2001 ;
- plus de 800 millions de personnes souffraient de malnutrition chronique ;
- un demi-million de femmes sont mortes en couches ou durant leur grossesse.

**La mauvaise utilisation des armes peut encore plus miner le développement.** Les transferts d'armes irresponsables peuvent : encourager des forces militaires irresponsables et mail entraînées à supprimer les droits humains et le développement démocratique ; faciliter une exploitation brutale des ressources ; contribuer à la dégradation de l'environnement ; et augmenter la violence contre les femmes. La pauvreté peut s'aggraver, les inégalités augmenter, l'accès aux services de base encore plus compromis et des existences menacées.

## Concrétiser les promesses

Le droit au développement durable fait partie intégrante des instruments et déclarations internationales des droits de l'homme. En outre, les gouvernements exportateurs se sont explicitement engagés par le biais de nombreux systèmes régionaux et multilatéraux de contrôle des exportations d'armes à prendre en compte l'impact des exportations d'armes sur le développement durable des pays importateurs lorsqu'ils prennent des décisions relatives à des licences d'armes. Les Principes gouvernant les Transferts d'Armes conventionnelles élaborés par l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) en 1993, le Code de Conduite rédigé par l'UE en 1998, le Document sur les Armes de petit calibre et les Armes légères de l'OSCE en 2000 et les Directives de bonnes pratiques pour les Armes de petit calibre et les Armes légères rédigées par l'Accord de Wassenaar en 2002 ont établi les fondations permettant de prendre en compte de manière spécifique le développement

durable dans les transferts d'armes. **Cependant, dans de trop nombreux cas, les gouvernements exportateurs échouent à respecter les engagements qu'ils ont pris. C'est inacceptable. Les états exportateurs doivent prendre de manière urgente des engagements plus complets quant à l'impact des transferts d'armes sur le développement durable en adoptant une méthode d'évaluation sérieuse et transparente.**

## Des promesses à la pratique

Le développement et l'adoption d'un Traité international sur le Commerce des Armes fournissent l'opportunité d'établir une telle méthodologie et de renforcer les accords régionaux et multilatéraux existants sur le contrôle des exportations. L'Article 4c de la proposition de Traité sur le Commerce des Armes stipule que, à part pour des besoins légitimes de sécurité, un transfert d'armes ne doit pas avoir lieu s'il risque d'affecter négativement le développement durable. **Les recherches entreprises pour le présent rapport ont déterminé que les trois niveaux d'analyse suivants sont essentiels pour le développement d'une méthodologie d'évaluation :**

- **Identification des ventes d'armes potentiellement problématiques au moyen de déclencheurs.** Ces déclencheurs devraient inclure des questions relatives à la valeur financière du transfert et/ou du contrat, en combinaison avec une étude de la situation du pays importateur en matière de développement.
- **Définition du statut des pays importateurs en matière de développement et de sécurité humaine au moyen d'indicateurs.** Ceux-ci devraient inclure des éléments de développement non seulement économique, mais également social et humain et incorporer une évaluation des progrès réalisés pour atteindre les OMD, en matière de genre dans le développement et de sécurité humaine.
- **Analyse plus profonde du contexte des processus d'achats d'armes afin de rendre un jugement sur chaque exportation d'armes sur la base de facteurs clé.** Ces facteurs devraient inclure la gouvernance responsable, le processus de décision pour les achats d'armes, les raisons de l'importation, le caractère approprié et la faisabilité ainsi que la capacité de l'importateur en termes de compétences industrielles et technologies et de capacités techniques.

Cette méthodologie devrait être acceptée et mise en œuvre par tous les exportateurs d'armes avec effet immédiat comme un outil fondamental permettant d'empêcher les exportations d'armes vers les régions où elles nuiraient au développement durable et détourneraient des ressources nécessaires à la lutte contre la pauvreté.

Le chapitre 5 de ce rapport décrit la méthodologie proposée avec plus de détails. Sa structure et sa justification sont basées sur des informations tirées d'études présentées dans les chapitres précédents du rapport : les fondations du développement durable et l'importance des transferts d'armes dans ce contexte (Chapitre1) ; les conséquences des transferts d'armes sur le développement durable (Chapitre 2) ; une revue des pratiques actuelles des exportateurs d'armes par rapport au développement durable (Chapitre 3) ; et une étude des éléments fondamentaux de gouvernance, de sécurité t de développement dans le contexte de l'importateur (Chapitre 4).

# 1 Évaluer les coûts

L'Article 51 de la Charte des Nations Unies reconnaît à chaque état le droit à l'autodéfense individuelle et collective et les Articles 1(3), 55 et 56 engagent les états membres à promouvoir et encourager le respect des droits humains afin d'atteindre, entre autres choses, « le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social ». Des transferts d'armes peuvent être essentiels pour soutenir les besoins légitimes de sécurité d'un état ou pour améliorer les capacités de ses forces de sécurité, qui doivent parfois utiliser une force armée minimale pour mettre un terme à des actes criminels violents qui représentent une menace directe pour des vies humaines.[1] Une étude de la Banque mondiale a révélé que la sécurité était une priorité fondamentale pour les populations pauvres de toutes les régions du monde et une condition indispensable à l'amélioration de leur qualité de vie.[2]

Le développement et les transferts d'armes ne s'excluent donc pas nécessairement mutuellement. **Néanmoins, afin que les transferts d'armes ne nuisent pas au développement, ils doivent être centrés autour du développement durable et avoir comme objectif la *sécurité humaine*. Les bénéfices à retirer des transferts d'armes en matière de sécurité doivent être mesurés à l'aune des besoins de développement au sens large du pays importateur, et pas des profits du pays exportateur.** L'Article 26 de la Charte des Nations Unies l'exprime clairement en définissant la responsabilité des états de « favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde ».[3] **Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) définis en septembre 2000 par les 189 états membres de l'ONU ne seront pas atteints si des ressources sont détournées de cette tâche vitale par des transferts d'armes inappropriés.**

Dans ce rapport, le terme « transferts d'armes » recouvre toutes les formes de mouvements autorisés d'armes, d'équipements et de composants militaires, y compris l'assistance militaire, les cadeaux gratuits, les ventes commerciales, les ventes de gouvernement à gouvernement et la production sous licence.

Sauf indication spécifique, le terme « pays en développement » utilisé dans ce rapport inclut les pays à moyen et faible développement et les pays à bas et moyens revenus.

## Les transferts d'armes aux pays en développement : une activité coûteuse

Dans les années 70, les ventes d'armes aux pays en développement ont été financées par des prêts à faible intérêt. Lorsque les taux d'intérêts mondiaux ont augmenté dans les années 70 et 80, une montagne de dettes a appauvri de nombreux pays en développement. En outre, la guerre a plongé encore plus profondément certains de ces pays dans l'endettement.

- Pour des états comme le Salvador, l'Éthiopie, le Mozambique, la Somalie, le Sri Lanka, le Soudan et l'Ouganda, la participation à des conflits armés à été une cause majeure d'endettement.
- Parmi les 150 guerres qui ont eu lieu entre la fin de la Deuxième Guerre

Crispin Hughes/Oxfam

Cette cloche d'école dans le camp pour personnes déplacées de Adi Keshi, en Erythrée, est faite à partir d'un vieil obus éthiopien.

mondiale et le milieu des années 90, plus de 90% ont eu lieu dans des pays en développement.[4]

- Les guerres exacerbent également les effets de la famine et peuvent gravement entraver la fourniture d'aide humanitaire. On peut citer entre autres exemples le Tchad (1984), l'Éthiopie (1984, 1987 et 1998), le Mozambique (1984, 1987), la Somalie (1984) et le Soudan (1984, 1998).[5]

Même si les transferts d'armes alimentent les guerres, *ils ne causent pas* ces guerres, et dans de nombreux cas des pays qui entrent en guerre ont peut-être des besoins légitimes en matière de sécurité. Néanmoins, les coûts liés à l'accomplissement de ces besoins, et la manière dont ces besoins sont rencontrés, doivent être mis en relation avec la situation du pays en matière de développement.

**Selon une estimation datant de 1994, un cinquième de la dette des pays en développement était due aux importations d'armes.**[6] Les gouvernements des pays en développement continuent régulièrement à consacrer des parties énormes de leurs maigres budgets nationaux au secteur militaire. Dans de nombreux cas, les seuls chiffres disponibles sont ceux des dépenses militaires, qui incluent les salaires et les frais d'infrastructure ainsi que le coût des importations d'armes. Cependant, dans la majorité des cas, les transferts d'armes, et les coûts d'entretien et d'utilisation de ces armes, représentent une partie significative de ces dépenses.

Dans certains pays en développement, les gouvernements dépensent plus dans le secteur militaire que pour le développement social, les moyens de communication et les soins de santé combinés. Et même si de tels pays ont développé leur propre industrie d'armement, les dépenses consacrées aux importations d'armes restent élevées.

**Dépenses en matière de soins de santé, d'éducation et d'armement dans les pays en développement[7]**

Dans sept pays en développement, les dépenses militaires sont plus élevées que le total combiné des dépenses en matière de soins de santé et d'éducation : Oman, Syrie, Birmanie, Soudan, Pakistan, Érythrée, Burundi – voir graphique ci-dessous.

Dans quatorze pays en développement, les dépenses militaires sont plus élevées que les dépenses en matière de soins de santé et les dépenses en matière d'éducation : Arabie saoudite, Jordanie, Turquie, Sri Lanka, Iran, Cambodge, Chine, Équateur, Nigeria, Rwanda, Angola, Guinée-Bissau, Éthiopie, Sierra Leone.

Dans douze pays en développement, les dépenses militaires sont plus élevées que les dépenses en matière de soins de santé ou d'éducation : Macédoine, Laos, Maroc, Liban, Égypte, Inde, Arménie, Zimbabwe, Ouganda, Yémen, Cameroun, Népal

Graphique 1 : Pays en développement dépensant plus pour leur armement que pour l'éducation et les soins de santé ensemble

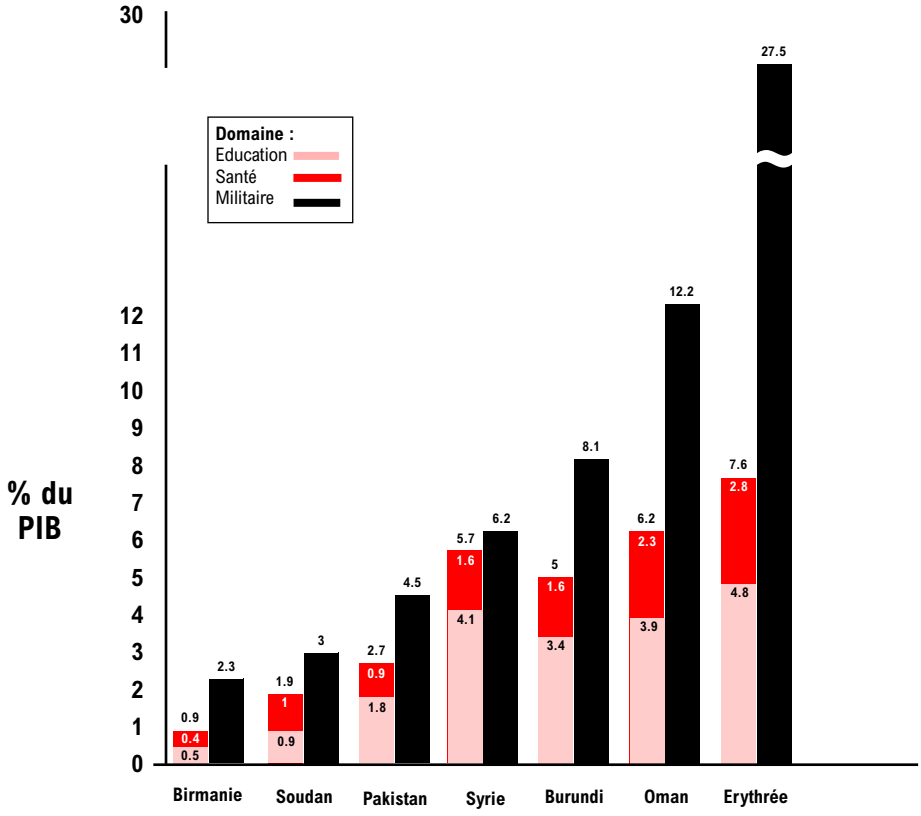


Source : Rapport sur le Développement humain, PNUD 2003.

Remarque : Les chiffres sont basés sur les dépenses publiques consacrées à l'éducation entre 1998 et 2000 ou sur des estimations à partir de 1990 là où ces chiffres font défaut, et sur les dépenses militaires en 2001, le tout en pourcentage du PIB. Seuls des pays à développement faible ou moyen sont repris, comme spécifié par l'Indice du Développement humain.

Graphique 2 : En 2002, les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU étaient responsables de 90% des livraisons d'armes au Moyen-Orient, en Asie, en Amérique latine et en Afrique

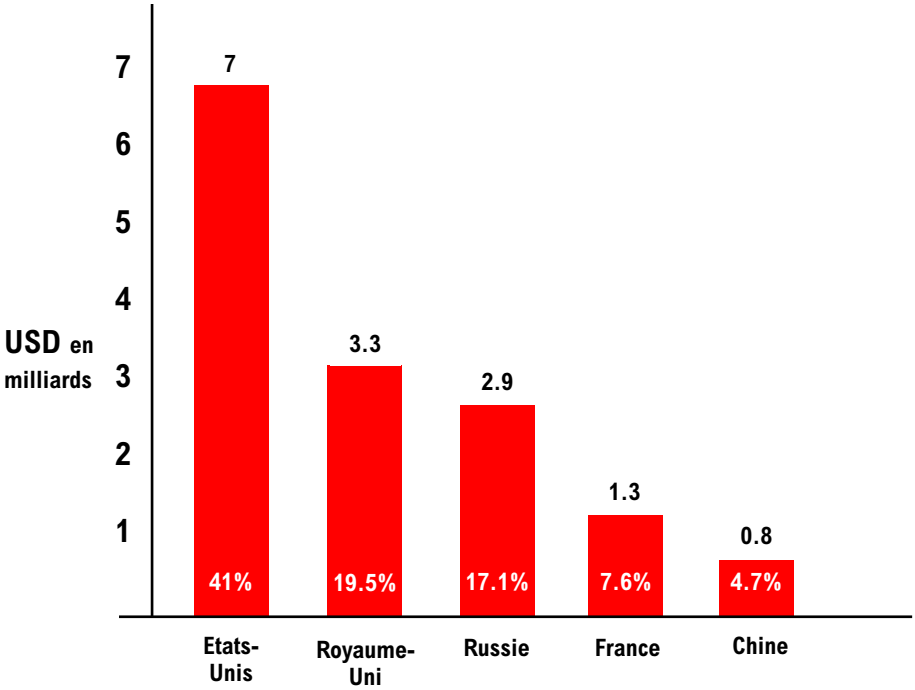


Source : CRS Report to Congress, 'Conventional Arms Transfers to Developing Nations 1995-2002', septembre 22 2003, R. F. Grimmett

En 2002, les membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU – Chine, France, Fédération de Russie, Royaume-Uni et USA – étaient les cinq plus grands exportateurs d'armes au monde, responsables ensemble pour 88 pourcent des exportations d'armes conventionnelles. Les États-Unis dominaient le secteur, avec près de la moitié (45%) de toutes les armes exportées dans le monde. **En 2002, les armes fournies à des pays d'Aise, du Moyen-Orient, d'Amérique latine et d'Afrique représentaient 66.7% de la valeur totale des armes livrées dans le monde, avec une valeur monétaire approchant les 17 milliards de dollars américains.**[8]

Comme ces chiffres le montrent, le marché de l'armement est un énorme business, même vers des régions avec une forte proportion de pays en développement. En outre, de plus en plus depuis le début de la « guerre contre le terrorisme », aide militaire, subventions et prêts sont étendus à des pays en développement à travers le monde. Même s'il s'agit en quelque sorte de « cadeaux », les coûts financiers directs devront être pris en charge par les états receveurs, qu'il s'agisse d'exigences d'entretien, de formation ou d'infrastructure.

## Le développement durable : des fondations solides

**Le développement durable – une combinaison de croissance économique et de progrès social qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à subvenir à leurs propres besoins[9] - trouve des bases solides dans le droit international humanitaire :**

- Les Articles 25 et 26 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 souligne le droit à un niveau de vie et d'éducation correct. Les Articles 11, 12 et 13 de la Convention internationale sur les Droits économiques, sociaux et culturels, entrée en application en 1976, définit ces droits.[10]
- En 1986, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une « Déclaration sur le Droit au Développement » stipulant que « l'être humain est le sujet central du développement » et appelant les états membres à « garantir l'accès aux ressources de base, à l'éducation, aux soins de santé, à la nourriture, au logement, au travail et à la répartition juste des revenus ». L'Article 7 appelle les états à « promouvoir l'instauration, le maintien et le renforcement de la paix et de la sécurité internationales » et, dans ce but, « à faire tout leur possible pour réaliser le désarmement général et complet sous un contrôle international effectif et à assurer que les ressources libérées a la suite de mesures effectives de désarmement soient employées aux fins du développement global, en particulier celui des pays en développement. »[11]

Ces droits ont depuis lors été réitérés et complétés lors de nombreux sommets et dans des nombreuses résolutions et déclarations des Nations Unies et de groupes de pays en développement eux-mêmes, comme l'Autorité intergouvernementale pour le Développement (IGAD), voir Annexe.

Depuis 2002, la proliferation et l'usage inapproprié d'armes de petit calibre et d'armes légères est à l'ordre du jour de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU et de la Sous-Commission pour les Droits de l'Homme, qui se sont penchées sur des rapports rédigés par le fraichement nommé Rapporteur special sur les Droits de l'Homme et les Armes légères. Le Rapporteur a défini les obligations légales internationals des états en matière de contrôle des armes.

Voir : Prévention des violations des droits de l'homme commise avec des armes de petit calibre et des armes légères – Rapport préliminaire soumis par Barbara Frey, Rapporteur spécial, conformément à la résolution 2002/25, E/CN.4/Sub.2/2002/39 de la Sous-Commission.

## Les Objectifs du Millénaire pour le Développement : des promesses au concret ?

Ces trente dernières années, certains progrès véritables ont été obtenus sur la route du développement durable : l'espérance de vie a augmenté de huit ans dans les pays pauvres et l'analphabétisme a diminué de moitié.[12] Cependant, **les gouvernements sont loin d'avoir rempli les promesses contenues dans leurs déclarations et engagements courageux en faveur du développement durable.** En 2000, Oxfam déclarait que « les gouvernements du monde, y compris ceux du riche et puissant G7, ont largement renié les engagements en matière de développement humain pris lors d'une série d'importantes conférences des Nations Unies dans les années 90. »[13]

Cherchant à développer un cadre mesurable pour transformer leurs promesses en actes, 147 chefs d'état et de gouvernement et 189 pays membres de l'ONU ont convenu en septembre 2000 d'un ensemble d'objectifs et de cibles mesurables et couplées à des échéances temporelles afin de progresser vers le développement durable à l'échelle mondiale d'ici à 2015. Les « Objectifs du Millénaire pour le Développement » représentent

Jenny Matthews/Oxfam

William, originaire de Kitovu, en Ouganda, se meurt du sida et cherche désespérément de l'aide pour s'occuper de la fille de six ans, Maria

D'ici à 2015, les Objectifs du Millénaire pour le Développement ont pour objectif de :

1. Réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé matérielle
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Assurer un développement durable
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

un cadre visant à combattre la pauvreté, améliorer l'accès à des services de base, contrôler la transmission de maladies et garantir l'éducation pour tous.

Les critiques des OMD affirment qu'ils représentent le « plus petit dénominateur commun » en matière d'engagement et ne sont pas obligatoires. Cependant, **les OMD sont aujourd'hui considérés comme le principal ensemble d'engagements internationaux sur lequel est basé un cadre d'action pour le développement durable. Ils fournissent un ensemble *mesurable* de cibles – relatives à tous les droits humains et engagements de développement actuels – permettant de demander des comptes aux gouvernements.** Il s'agit d'un élément particulièrement important étant donné que, comme l'indiquait le Rapport sur le Développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement, en 2003 :

- Plus d'un milliard de personnes luttaient pour survivre avec moins d'un dollar par jour. La plupart d'entre eux n'avaient pas d'accès aux services de santé de base et à l'eau potable ;

- Un enfant sur cinq n'a pas terminé l'école primaire ;
- Dans la majeure partie des pays en développement, la pandémie VIH/sida a continué à s'étendre sans contrôle. Plus de 14 millions d'enfants ont perdu un ou leurs deux parents en raison de la maladie en 2001, et le nombre d'orphelins du sida devrait doubler d'ici à 2010 ;
- Presque 800 millions de personnes, soit 15 pourcent de la population mondiale, souffrait de malnutrition chronique ;
- Un demi-million de femmes sont mortes en cours de grossesse ou pendant leur accouchement – soit une femme par minute chaque jour. Une femme d'Afrique subsaharienne avait 100 fois plus de chances de mourir en cours de grossesse ou en couches qu'une femme d'Europe occidentale.[14]

## OMD et dépenses en armement[15]

Les pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et du Moyen-Orient détiennent 51 pourcent des armes lourdes du monde.

**Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord :**

- Depuis 1990, le pourcentage d'habitants vivant avec moins d'1 dollar par jour n'a pas diminué et le pourcentage d'habitants vivant avec moins de 2 dollars par jour est passé de 21 à 23 pourcent de la population.

La région dépense en moyenne 12 milliards de dollars par an en importations d'armes, plus que l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie ensemble.

**En Afrique subsaharienne :**

- Le nombre de personnes vivant dans la pauvreté devrait passer de 315 millions en 1999 à 404 millions en 2015.
- La VIH/sida est la cause principale de décès en Afrique subsaharienne, mais le paludisme et la tuberculose représentent également de sérieux problèmes.
- L'espérance de vie est passée de 50 à 46 ans depuis 1990.

Dans cette région, les dépenses militaires ont augmenté constamment entre 1995 et 2001, soit une augmentation de 47 pourcent sur l'ensemble de cette période.

**En Asie du Sud :**

- Près de la moitié des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition.
- L'analphabétisme est très élevé chez les jeunes : 23 pourcent pour les hommes et 39 pourcent pour les femmes.

L'Asie du Sud est une des trois seules régions du monde où la militarisation est en hausse : les niveaux de militarisation ont doublé entre 1994 et 2003 (selon l'indice BIC3D).

**En Asie centrale :**

- Les pays ne pouvant plus entretenir les importantes infrastructures sociales dont ils avaient hérité ont connu une chute de nombreux indicateurs sociaux, y compris une hausse des taux de mortalité infantile et une chute de la fréquentation scolaire.

En Asie centrale, la possession d'armes a augmenté de neuf pourcent les quatre dernières années pour lesquelles des chiffres sont disponibles (de 1998 à 2001).

Les gouvernements ne font pas suffisamment d'efforts pour atteindre les OMD d'ici à 2015. Un an après l'annonce des OMD, Kofi Annan a déclaré que seule la volonté politique faisait défaut[16] et James Wolfensohn, président de la Banque mondiale, a parlé de « déséquilibre fondamental » pour décrire le fait que, sur quatre ans, le monde allait dépenser 900 milliards de dollars pour la défense, 325 milliards de dollars en subsides agricoles et seulement entre 50 e 60 milliards de dollars en aide au développement.[17] Il n'y a pas de temps à perdre à démontrer cette volonté. **Il est urgent de faire l'inventaire des manquements entre la rhétorique et la réalité des actions consacrées aux besoins en matière de développement durable à l'échelle mondiale, et de s'assurer que les politiques et la pratique vont plus loin pour combler ce fossé. Le rôle des transferts d'armes est souvent négligé mais, comme le montrent l'étendue et la nature de ce business, il s'agit d'un élément clé du tableau.**

## Exprimer des inquiétudes

Les inquiétudes quant à l'impact des transferts d'armes ont été exprimées par des organisations internationales, des groupes issus de la société civile, et même par certains gouvernements importateurs eux-mêmes.[18]

### Les organisations internationales

Le Rapport sur le Développement humain de 1994 du PNUD – un document essentiel qui a défini pour la première fois les paramètres de la « sécurité humaine » – affirmait que « les dépenses en armement nuisent à la sécurité humaine… en absorbant des ressources précieuses qui auraient pu être utilisées pour le développement humain. »[19]

### Un boom des importations d'armes en Inde

En janvier 2004 a été annoncé que le gouvernement indien était sur le point de finaliser l'achat d'un porte-avions russe dans le cadre d'un contrat d'environ 1,5 milliards de dollars. Cette nouvelle s'inscrit dans un « boom des dépenses militaires » et représente le troisième énorme achat d'armes de l'Inde sur une période de cinq mois. S'il a effectivement lieu, l'achat du *Gorshkov* sera probablement le plus grand contrat lié à la défense que l'Inde aura signé avec un autre pays depuis l'indépendance. Le coup de ce contrat est équivalent à l'ensemble du budget de la marine indienne ces trois dernières années. Il faut ajouter à cela le coût des infrastructures spéciales qui devront être créées si la marine veut utiliser correctement le navire. **Pour mettre ce contrat en perspective, son coût est équivalent au montant nécessaire pour fournir un an de médicaments rétroviraux à 10 millions de patients atteints du sida.**[20]

L'Inde est le seul pays de la région à posséder un porte-avions. Ses principaux voisins, le Pakistan et la Chine n'en possèdent pas. En outre, l'argument du gouvernement indien selon lequel le *Gorshkov* est un remplacement temporaire d'un navire existant devant être mis hors service est critiqué par des analystes indiens.[21]

L'Inde et le Pakistan, dont de nombreux habitants vivent dans une pauvreté extrême, sont des exemples frappants à ce niveau. **Les raisons de cette pauvreté sont complexes et nombreuses. Néanmoins, les énormes dépenses de leurs gouvernements en armes et autre équipement militaire impliquent qu'il y a moins d'argent disponible pour la santé publique, l'éducation et la réduction de la pauvreté,** et ce n'a pas aidé ces pays à se hisser hors du tiers le plus bas des nations selon l'Indice du Développement humain des Nations Unies.

Des institutions internationales comme la Banque mondiale expriment également leur inquiétude quant à l'opportunité des coûts de certains transferts d'armes. La Banque mondiale a « participé à certaines des discussions » consacrées à l'achat par la Tanzanie du système de contrôle du trafic aérien « Watchman » en 2001, « étant donné que le Système de Contrôle du Trafic aérien en question impliquait un grand engagement de ressources publiques et d'emprunts étrangers. »[22] La Banque mondiale a également poussé l'Organisation internationale de l'aviation civile à étudier le contrat proposé, étude qui a mis en doute les capacités tant militaires que civiles du système de contrôle.[23]

### Donateurs, dépenses militaires et transferts d'armes

On dispose de peu d'éléments quant à l'influence des ministères de l'aide au développement sur les décisions en matière d'importation d'armes.

Au **Ghana**, une étude suggère que la « conditionnalité » de l'aide pourrait être à l'agenda du donateur – mais cette inquiétude ne semble pas s'étendre au niveau des importations d'armes.

Selon un responsable **danois** au Ghana, « si le gouvernement ghanéen augmente ses dépenses militaires de, disons, 10 pourcent, il y aura beaucoup d'inquiétude » au Danemark. Ce responsable notait également qu'une telle augmentation serait discutée avec les partenaires bilatéraux du Danemark afin de définir une réponse commune.

Un responsable de l'ambassade du **Japon** au Ghana a déclaré que le Japon n'est pas influencé par les dépenses militaires du Ghana lorsqu'il discute d'aide au développement. Cependant, le Japon exige qu'aucune partie de son aide au développement ne soit détournée à des fins militaires.

Selon des représentants du Ministère du Développement international du **Royaume-Uni** à Accra, « tenir compte des dépenses militaires lors des discussions sur l'aide au développement font partie des politiques générales de leur pays ». Ils insistent sur le fait que la communauté des donateurs accorde de l'importance aux niveaux de dépenses militaires au Ghana et dans tous les pays bénéficiaires.

Même si les partenaires du Ghana en matière de développement expriment des inquiétudes quant aux dépenses militaires, aucune des personnes interviewées n'est catégorique quant aux niveaux de dépenses du Ghana.[24]

## La société civile

Des groupes de la société civile inquiets des dépenses militaires excessives utilisent fréquemment l'argument selon lequel les dépenses militaires sont faites aux dépends du développement social.

- En 2001, le président de l'Association médicale chilienne a appelé à une diminution de 20 pourcent du budget de la défense au Chili en affirmant que cette diminution libérerait 600 millions de dollars au profit des dépenses dans les soins de santé.[25]

Ami Vitale/Oxfam

Un Festival pour la Paix dans le sud du Sénégal rassemble un appel à la paix et à la réconciliation et des tanks de l'armée.

- En Croatie, le projet de modernisation des MiG-21 a entraîné des discussions publiques. Soumis à une opposition constante et ouverte des médias et de la société civile au contrat et confronté au coût du projet face aux dépenses nécessaires en matière de développement social, le nouveau gouvernement élu en 2000 a été poussé à réduire les dépenses consacrées à ce projet.

## Pressions des acteurs non gouvernementaux en Afrique du Sud

Un certain nombre d'observateurs du commerce des armes en Afrique du Sud notent que le pays a désespérément besoin de dépenser plus d'argent pour « le développement de l'industrie civile, l'approvisionnement en eau, l'éducation, le logement, la santé et, par-dessus tout, la lutte contre la catastrophe que représente le sida », et que l'industrie de la défense a détourné des fonds qui devraient être destinés à ces priorités en matière de développement.[26]

En 2001, un groupe d'économistes est allé plus loin et a mis en doute la constitutionnalité des principales importations d'armes du gouvernement en notant que la constitution sud-africaine étend jusqu'à la « deuxième génération » le droit au logement, aux soins de santé, à la nourriture et autres droits sociaux. Ces économistes ont entamé une action en justice au nom de « la classe des citoyens pauvres d'Afrique du Sud » et ont demandé l'annulation du programme d'acquisition d'armement en argumentant que ce programme était stratégiquement, économiquement et financièrement irrationnel. Au niveau financier, leur argument stipulait que les taux de change et autres risques financiers limitaient la capacité de l'état à garantir les engagements socio-économiques de la constitution.[27] Le 4 mars 2004, la plainte à été rejetée par le tribunal du Cap. Selon le juge, la plainte aurait du être basée « sur la décision réelle et effective d'acquérir ces armes, c'est à dire la décision du conseil des ministres ». Les économistes ont annoncé qu'ils comptaient faire appel de la décision.[28]

### Femmes, transferts d'armes et développement durable

Les femmes en particulier se sont exprimées clairement sur la nécessité de prendre en compte l'impact des transferts d'armes sur le développement durable. Ce sont des groupes de femmes qui ont placé la question des dépenses militaires à l'ordre du jour du Sommet de la Terre à Rio en 1992. Le Principe 20 de la Déclaration de Rio déclarait : « Les femmes ont un rôle vital à jouer dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable. »

En 1995, lors de la Quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les Femmes à Pékin, la Plate-Forme d'Action déclarait que « les dépenses militaires excessives, y compris les dépenses militaires globales et le commerce ou le trafic d'armes, et les investissements pour la production et l'acquisition d'armes ont réduit les ressources disponibles pour le développement social. »[29]

### Les gouvernements importateurs

Dans certains cas, des gouvernements importateurs eux-mêmes ont reconnu l'influence potentielle des dépenses en armement sur le développement durable.

En 2000, la reconnaissance par le nouveau gouvernement croate que les dépenses militaires en général – et la modernisation évaluée à 120 millions de dollars de 12 avions MiG-21 en particulier – détournerait des fonds de programmes sociaux urgents a été une reconnaissance implicite de l'influence des dépenses en armement sur le développement durable. Le contrat final d'une valeur de 8,5 millions de dollars signé en 2001 pour remettre en état huit MiG-21 et importer quatre avions d'entraînement roumains était « d'une valeur relativement faible et évitait des disputes interministérielles quant à l'attribution des fonds ».[30]

De la même manière, en janvier 2003, le nouveau gouvernement brésilien du président Lula a décidé de suspendre l'achat de douze avions de chasse coûtant entre 700 millions et 1 milliard de dollars afin de pouvoir dépenser plus d'argent pour des programmes sociaux. Environ 15 pourcent de la population du pays souffre de malnutrition sévère et 33 pourcent des Brésiliens vivent dans la pauvreté.[31]

## Le besoin d'engagements

**Pour les gouvernements des pays pauvres importateurs d'armes, il est crucial de trouver un moyen efficace de contrôler les transferts d'armes en fonction, entre autres, d'une analyse spécifique de leur impact sur le développement durable**. Tout comme dans l'article 26 de la Charte des Nations Unies, la responsabilité fondamentale de tous les pays – importateurs et exportateurs – est déterminée par la Convention internationale sur les Droits économiques, sociaux et culturels afin de contribuer à la réalisation progressive de ces droits par le biais de l'assistance et de la coopération internationales. La Déclaration sur le Droit au Développement reconnaît également une obligation internationale collective à promouvoir le développement et à exiger des états qu'ils « coopèrent les uns avec les autres afin d'assurer le développement et d'éliminer les obstacles au développement. »[32]

Plusieurs accords de forums multilatéraux – l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), l'Accord de Wassenaar, l'Union européenne – exigent des états participants qu'ils prennent spécifiquement en compte le développement durable *dans les transferts d'armes*.

Cependant, les recherches effectuées pour rédiger le présent rapport ont montré que peu de pays s'engagent véritablement à appliquer ce principe. **Les pays exportateurs doivent prendre des engagements plus sérieux et évaluer avec plus de précautions l'impact des transferts d'armes sur le développement durable, à côté des questions de sécurité et de profit, en adoptant une méthodologie d'évaluation minutieuse et transparente.**

## Le Traité sur le Commerce des Armes

Le développement et l'adoption d'un Traité international sur le Commerce des Armes (TCA) fournissent l'opportunité de travailler à l'établissement d'une telle méthodologie. Le Traité sur le Commerce des Armes proposé par Amnesty International, Oxfam, la Arias Foundation, Project Ploughshares, Saferworld, la Federation of American Scientists et d'autres ONG rassemblées dans le Réseau d'action international sur les armes légères (RAIAL) est centré sur les livraisons d'armes et, une fois adopté, représentera un moyen de contrôle internationale pour veiller à ce que toutes les nations utilisent les mêmes critères en matière de transferts d'armes (voir Annexe 2). Ce Traité aidera également à garantir que les contrats rejetés par un exportateur ne soient pas autorisés par un autre.

L'Article 4 de la proposition de Traité décrit plusieurs facteurs qui doivent être pris en considération lors de la prise de décision sur une exportation, et l'Article 4c affirme clairement qu'un transfert d'armes ne doit pas avoir lieu s'il est probable que sa réalisation nuira au développement durable. Au moment de la rédaction du présent rapport, le texte du TCA est toujours en cours de rédaction par un groupe international de juristes et de personnalités politiques. La version actuelle du texte affirme :

> *Lorsqu'elles étudient la possibilité d'autorisé un transfert international d'armes, ... Les Parties contractantes devraient évaluer si les transferts d'armes en question nuiront probablement au développent durable … Dans un tel cas, une présomption contre cette autorisation devrait être de rigueur.*[33]

Les recherches menées pour le présent rapport ont fourni une base pour la manière dont cette évaluation peut être menée. Basée sur l'étude des principaux éléments des chapitres 2 à 4, le chapitre 5 présente une proposition de méthodologie générale.

# 2 Des raisons de s'inquiéter : l'impact des transferts d'armes sur le développement durable

Les transferts d'armes peuvent influencer négativement le développement durable à plusieurs niveaux :

- le coût financier des transferts d'armes au détriment de l'amélioration du développement social ;
- l'impact des transferts d'armes sur la croissance économique ;
- les effets d'une utilisation inappropriée des armes ;
- et l'impact cumulatif des transferts d'armes sur tous les éléments ci-dessus.

Ces éléments sont liés les uns aux autres et ont des conséquences immédiates, à moyen et à long terme qui dépendent de la nature du transfert et du contexte social, politique et économique du pays en question. Cependant, les conséquences ne sont pas non plus toujours si clairement identifiables et doivent être évaluées en parallèle avec les besoins légitimes de sécurité du pays et le respect des droits de l'homme définis au niveau international dans la gestion du pays. **Il est nécessaire de développer une méthode d'évaluation qui détermine aussi bien l'impact négatif potentiel des transferts que la possibilité que, dans certains cas, leur impact peut s'avérer positif ou représenter un coût inévitable.**

### Méthodologie de recherche : étude de la littérature

Ce chapitre est basé sur une étude de la littérature réalisée par Project Ploughshares.[34] Cette étude incluait l'analyse de la littérature en matière d'économie, de relations internationales et de développement afin de déterminer s'il existe une vision commune de l'impact des transferts d'armes sur le développement.

Même si l'étude est principalement basée sur les dépenses militaires plutôt que sur les transferts d'armes en soi, les arguments retenus restent valides dans le présent contexte, au vu de la pauvreté des recherches sur les transferts d'armes et au vu du fait que ces derniers représentent une part importante des dépenses militaires.

Ce chapitre s'inspire de l'étude originale ainsi que sur des recherches complémentaires réalisées pour neuf études de cas (présentées plus en détails dans le chapitre 4).

## Coûts d'opportunité

L'impact le plus évident et le plus direct découle du coût monétaire du transfert lui-même. Le coût des importations d'armes doit habituellement se trouver dans le budget gouvernemental. Les pays en développement dépensent généralement *une plus grande proportion* de leur produit national en armes que les pays riches.[35] Ces dernières années :

- plus de la moitié des pays au budget de la défense le plus élevé ont des indicateurs de développement humain faibles ;[36]
- l'Indonésie, le deuxième plus grand récipiendaire d'aide, dépense presque autant d'argent pour ses forces militaires qu'il a reçu sous forme d'aide ;[37]

- le total des dépenses de défense du Pakistan a englouti un tiers de son produit intérieur brut. Avec le remboursement des prêts encourus pour financer des achats d'armes à l'étranger, ce montant atteint les 50 pourcent.[38]

Même si un détournement de ressources du secteur social vers les dépenses militaires ne peut pas être envisagé (et vice versa), cela s'est produit dans certaines circonstances.[39] Dans de tels cas, des achats militaires ont entraîné une diminution de dépenses publiques en matière de santé, d'éducation ou d'autres services de base.[40] **Depuis le début des années 90, la Banque mondiale a reconnu les coûts d'opportunité des dépenses militaires et a conclu que les dépenses militaires pourraient détourner des ressources du programme de développement de certains emprunteurs.**[41]

### Le coût des transferts d'armes sur le développement en Afrique du Sud

En 1999, l'Afrique du Sud a décidé d'acheter en 2003 des armes – y compris des frégates, des sous-marins, des avions et des hélicoptères – pour un coût équivalent à 6 milliards de dollars à des fournisseurs incluant l'Allemagne, la France, la Suède et le Royaume-Uni. Ces dépenses dépassent de loin celles d'autres projets du gouvernement :

- extension du système de pension aux enfants : un peu plus de 166 millions de dollars par an ;
- restitution de terres : 91,6 millions de dollars par an ;
- lutte contre le VIH/sida : 53,8 millions de dollars par an.

Tous ces projets d'une importance capitale ont été introduits en sus des frais de fonctionnement normaux de l'état. En d'autres termes, ils représentent les véritables dépenses discrétionnaires du gouvernement. Le coût de l'ensemble de ces projets est toujours inférieur au montant que le gouvernement paie chaque année à des entreprises étrangères pour des achats d'armes.[42] **Les six milliards de dollars auraient permis d'acheter pendant deux ans des médicaments de thérapie combinée pour les cinq millions de personnes atteintes du sida.**[43]

Plus récemment, le coût d'opportunité des dépenses en armement a été illustré avec force en Inde et au Pakistan.

- Lorsque l'Inde a signé en octobre 2003 un contrat pour acheter un système de radar militaire de 1 milliard de dollars, les organisations internationales d'assistance cherchaient toujours 50 millions de dollars de dons pour lutter contre l'épidémie de polio dans le pays.
- La même année, au Pakistan, les forces armées ont mis à jour leur liste d'achats de plusieurs milliards de dollars en y incluant une demande d'achats de chasseurs américains F-16 alors que les organisations luttant contre une épidémie de tuberculose se battaient pour combler un manque vital de financement. Au Pakistan, la tuberculose tue plus de 50.000 personnes et en infecte 250.000 chaque année.

**La polio comme la tuberculose pourraient être éradiquées si des programmes de vaccination adéquats disposaient des fonds nécessaires.**[44] Ces dernières années, le gouvernement indien a entrepris une série d'importations d'armes de grande ampleur (voir tableau ci-dessous) malgré le fait que 50 pourcent de la population adulte est analphabète, que près de 200 millions de personnes n'ont pas d'accès à l'eau potable et que plus de 300 millions de personnes doivent survivre avec moins d'un demi-dollar par jour.

Rajendra Shaw/Oxfam

Utilisation pacifique d'un tank dans un parc à Hyderabad, en Inde.

Tableau 1 : Les coûts des achats d'armement en Inde face au développement

| Importations d'armes | Montant en dollars | Autres options en dollars |
|---|---|---|
| Chasseur russe Sukhoi-30 MKI (contrat signé et 32 exemplaires commandées en 2000)<br>*Source : http://news.bbc.co.uk/2/low/business/2479781.stm* | 1,8 milliards | Une année supplémentaire d'enseignement primaire pour 20 millions de filles (85 dollars par an et par fille) |
| Sous-marins : des négociations techniques sont en cours depuis 2001 avec le consortium français DCN-CSF Thomson (aujourd'hui THALES/DCNI) pour l'acquisition de 6 sous-marins Scorpene Class (Project 75)<br>*Source : www.bharat-rakshak.com/NAVY/Project75.html the Financial Express www.financialexpress.com/fe_full_story.php?content_id=47958 ; the Tribune, www.tribuneindia.com/2002/20021012/main5.htm* | 1,8 milliards | Trois ans de traitement pour 1,7 milliards d'enfants souffrant de vers intestinaux (0,35 dollar par enfant et par an).<br>Chiffres basés sur le coût des médicaments en 2004, un traitement complet par an. |
| Chars de combat : 310 chars de combat russes T-90S, (contrat signé en 2001, 124 chars livrés. Les 186 autres chars seront fabriqués sous licence en Inde.)<br>*Source : www.biiss.org/nuclear/Feb2001/08.htm* | 600 millions | 200 millions de moustiquaires traitées à l'insecticide pour réduire la mortalité due au paludisme<br>($3 par moustiquaire)<br>*Source : www.psi.org/resources/pubs/imns.html* |
| Avions : 10 Mirage-2000E FGA français, (commandés en 2000)<br>*Source : SIPRI, http://projects.sipri.se/arms-trade/INDIA_MPTS_93-02.pdf* | 325 millions | Prévention d'une multitude de carences en vitamines et en minéraux par l'ajout de vitamines et de minéraux essentiels aux aliments (comme la farine, le sel, le sucre, l'huile de cuisson et la margarine) les plus régulièrement consommés pour plus d'un milliard de personnes pendant dix ans.<br>(0,03 dollar par personne et par an)<br>*Source : UNICEF 2004* |
| Avions : 5 jets Legacy du fabricant brésilien Embraer pour l'armée de l'air (commandés en 2003)<br>*Source : www.rediff.com/money/2003/sep/19jets.htm* | 88 millions | Un an de services de base d'épuration et d'approvisionnement en eau pour 6 millions de personnes dans les pays en développement<br>(14,5 dollars par personne) |
| Des avions de chasse Hawk du fabricant britannique (66 exemplaires commandés en 2002)<br>*Source : Frontline, 20 (20), 27 septembre – 10 octobre 2003 www.spacewar.com/2004/040319144251.2k85vojx.html* | 1,7 milliards | Un an de médicaments rétroviraux pour 11 millions de malades du sida (150 dollars par jour et par patient)<br>*Pour les coûts, voir : www.accessmed-msf.org/campaign/faq.shtm et www.accessmed-msf.org/prod/publications.asp?scntid=22420041625454&contenttype=PARA&* |
| Le porte-avions russe *Admiral Gorshkov* (contrat signé en 2004)<br>*Source : The Hindu, 21 janvier 2004 www.hindu.com/2004/01/21/stories/2004012105940100.htm* | 1,5 milliards | Revenu annuel de base pour 1,1 millions de familles (120 dollars par famille et par mois) |

Données rassemblées par A.W. Dorn et B. Nepram, février 2004. Lorsque la source n'est pas mentionnée, les dépenses par personne pour les programmes sociaux sont tirées d'un tableau de R. Leger Sivard, World Military and Social Expenditure (Washington, DC, World Priorities, 1996). Ces chiffres sont des estimations pour le monde en développement.

Selon des experts, l'achat en 2001 par la Tanzanie d'un système de radar britannique Watchman pour 40 millions de dollars était beaucoup trop cher et inapproprié pour l'usage à en faire[44b] et représentait une utilisation inappropriée d'argent dans un pays où 46 pourcent de la population est sous-alimentée. **40 millions de dollars auraient pu fournir des soins de santé à 3,5 millions de personne en Tanzanie.**

Le rapport OMD consacré à la Tanzanie affirme qu'il est improbable que le pays atteigne les objectifs du Millénaire en matière d'alimentation, d'éducation, de natalité et de mortalité pour les moins de cinq ans et ne pourra peut-être atteindre ses objectifs qu'en matière de pauvreté, de VIH/sida et d'environnement.

### Les coûts d'opportunité dans le contexte des Objectifs du Millénaire pour le Développement

Les pays d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Amérique latine dépensent en moyenne 22 milliards de dollars par an en armement – une somme qui aurait permis à ces pays de se positionner pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement en matière d'enseignement primaire universel et de réduction de la mortalité infantile et maternelle (coûts estimés respectivement à 10 et 12 milliards de dollars).[45] Si, dans certains cas, des dépenses en armement sont nécessaires pour répondre à des besoins nécessaires de sécurité – besoins qui peuvent eux-mêmes soutenir le développement – le contraste entre les dépenses volontaires pour acquérir les armes et les dépenses consacrées directement aux besoins en matière de développement est frappant dans la majeure partie du monde.

## Les coûts d'opportunité pour l'égalité des sexes

L'expérience a montré que, dans de nombreux cas, ce sont les femmes et les filles qui ressentent les conséquences les plus immédiates des coupes dans les services sociaux, parce qu'elles sont souvent responsables du bien-être de leur famille.[46] S'il n'y a pas de puits à proximité du village, les femmes marchent de longues distances pour puiser de l'eau ; s'il n'y a pas de services pré- et postnataux adéquats, c'est leur santé, et celle de leur bébé, qui sera compromise ; ce sont également généralement les jeunes filles qui figurent tout en bas de la liste lorsqu'il s'agit d'aller à l'école.

Les femmes rencontrent également des opportunités différentes et inégales pour la protection, la promotion et l'amélioration de leur état de santé. On constate entre autres un accès inégal aux services de santé de base, des responsabilités disproportionnées au sein de la famille et de la société, des discriminations, des expériences de violence et des conditions de grossesse peu sures.[47]

## Coûts financiers « cachés »

Le coût financier des transferts d'armes n'est pas toujours immédiatement visible. A la fin de l'année 1999, le gouvernement américain a accepté de donner au Ghana deux navires de patrouille côtière afin de veiller à ce qu'aucun autre pays n'empiète sur ses zones territoriales de pêche, une justification légitime cherchant clairement à soutenir le développement durable et l'existence des communautés de pêcheurs du Ghana (voir discussion plus loin dans ce chapitre). Même si ces bateaux étaient virtuellement

Toby Adamson/Oxfam

Les égouts et l'assainissement des eaux constituent un problème de santé majeur dans les villes des pays en développement du monde entier. Ici, à Accra, au Ghana, les égouts ont débordé en 1995, entraînant des pertes humaines et des destructions de propriété.

gratuits, on estime à 1 million de dollars par an le coût que le gouvernement ghanéen devra débourser pour entretenir les bateaux, coûts qui n'ont apparemment pas été discutés ou évalués au moment de l'accord.[48]

Les armes importées peuvent donc être bon marché ou mêmes gratuites mais impliquer à moyen ou à long terme des coûts importants en termes d'infrastructure, d'entretien, de personnel et de pièces de rechange. L'assistance militaire est un problème particulier à ce niveau. Les programmes d'assistance militaire ont augmenté considérablement dans le contexte de la « guerre contre le terrorisme ».

### Les priorités de dépenses américaines : l'assistance militaire et la « guerre contre le terrorisme »

Pour 2004, le Département d'État américain a mis de côté 4,7 milliards de dollars pour le contre-terrorisme, par rapport à 2 milliards de dollars pour les programmes de lutte contre la pauvreté. Ce montant inclut l'assistance militaire aux « pays de la ligne de front », un groupe de 25 pays comprenant les Philippines, l'Afghanistan et le Yémen, des pays qui soutiennent la campagne américaine contre le terrorisme. Le soutien prendra la forme de services au niveau militaire, d'équipement et de formation.

En 2005, le président Bush propose d'augmenter les fonds alloués à ses deux initiatives anti-pauvreté, le Millenium Challenge Account et le programme de lutte contre le VIH/sida en Afrique et dans les Caraïbes, mais il diminue également les fonds alloués à d'autres programmes essentiels en matière de travail humanitaire et de développement. Il demande également au Congrès d'augmenter de plus d'1 milliard de dollars l'assistance militaire et de sécurité, particulièrement pour les « états de la ligne de front » cités ci-dessus.

Selon les propositions du président Bush, les crédits attribués à des armées étrangères pour acheter des armes et de l'équipement américain augmenteraient de près de 700 millions de dollars pour atteindre près de 5 milliards de dollars, le total le plus élevé depuis plus d'une décennie. Les dépenses militaires américaines – qui représentent déjà approximativement la moitié des dépenses militaires mondiales – augmenteraient

de près de sept pourcent pour atteindre 402 milliards de dollars. Il conviendrait de noter que ces chiffres incluent également les engagements de mise à disposition de fonds et le soutien à la réduction de la dette pour l'Afghanistan et l'Irak.

Pour faire face aux augmentations significatives en matière de défense et de sécurité intérieure, le budget général propose des coupes significatives pour l'agriculture, le transport et la protection de l'environnement, entre autres domaines non liés à la sécurité.[49]

Le fait que les transferts d'armes impliquent de tels coûts ne les rend pas nécessairement injustifiables, **mais pour tous les transferts, une évaluation correcte des coûts devrait être réalisée avant de conclure un accord. Cette évaluation devrait inclure les frais d'entretien et de transfert de l'équipement, l'entraînement du personnel à son utilisation, l'infrastructure et les frais de gestion à long terme. L'exportateur devrait aider l'importateur à réaliser cette évaluation.**[50]

En outre, le véritable coût économique des importations d'armes est souvent caché par le biais d'achats hors-budget qui n'apparaissent donc pas dans les comptes du gouvernement.

## Croissance économique

A moyen et à long terme, les dépenses militaires peuvent nuire aux économies des pays en développement, détournant les rares ressources financières et le personnel formé de projets qui pourraient créer de la richesse et profiter aux pauvres.

- Selon une recherche menée par des organisations de la société civile, le conflit dans le nord de l'Ouganda coûte au moins 100 millions de dollars à l'économie du pays.[51] Il s'agit clairement d'un montant que le pays ne peut pas se permettre de perdre.
- **Une étude consacrée aux dépenses militaires de 125 nations entre 1972 et 1988 a montré que, pour de nombreux pays, ces dépenses ont eu lieu aux dépens de dépenses consacrées au développement économique et social, entraînant ainsi une croissance économique plus faible.**[52]

Geoff Sayer/Oxfam

Ce garçon transportant un lourd bidon rempli d'eau est une des 1,6 millions de personnes déplacées à l'intérieur de l'Ouganda et des 25 millions dans le monde.
(Premier chiffre tiré d'un document du Programme alimentaire mondial (PAM) du 19 avril 2004 ; second chiffre provenant du document « Les réfugiés en chiffres » du HCR, 2003)

- D'autres études suggèrent que le secteur militaire ne détourne qu'une quantité limitée de ressources (humaines et autres) du secteur industriel civil.[53]
- Les gouvernements peuvent également augmenter leurs dépenses militaires en empruntant des devises étrangères, ce qui peut entraîner un niveau d'endettement plus élevé.[54]

Il est important de noter que certaines études ont montré qu'il n'y a pas de preuve irréfutable que les dépenses militaires réduisent les investissements dans les pays en développement.[55] En effet, l'ambiguïté des données et le caractère anecdotique des preuves qui caractérisent les recherches sur la relation entre croissance économique et transferts d'armes est une indication de la complexité de cette relation, et du besoin d'analyses au cas par cas.[56]

## La mauvaise utilisation des armes

**Les armes atterrissant dans les mauvaises mains ont un impact énorme sur les droits humains, économiques, sociaux et civils, et ont des conséquences à long terme qui nuisent au développement.**[57]

### Dénis de liberté

**Des transferts d'armes irresponsables peuvent encourage des forces militaires incontrôlables et mal entraînées à ne pas respecter les droits humains et à supprimer le développement démocratique.**[58] Même si un renforcement des forces militaires et de police peuvent entraîner une amélioration de la sécurité (voir discussion ci-dessous), des études ont montré que les transferts vers des *régimes militaires* présentent plus de risques de servir les intérêts des régimes plutôt que ceux du développement humain et de la sécurité.[59]

Par exemple, l'abus et la prolifération d'armes de petit calibre sont souvent caractéristiques de la suppression des pressions en faveur du changement démocratique. L'utilisation menaçante de telles armes par des forces de sécurité, des groupes armés ou d'autres groupes en position d'autorité contre des militants politiques, des journalistes, des syndicalistes et des manifestants pacifiques a été démontrée dans bon nombre de pays en développement, tout comme dans certains pays développés.[60]

### Destruction de vies humaines, d'infrastructures et d'opportunités économiques

On peut également mesurer l'impact sur le développement durable en cataloguant les destructions directes de vies humaines et d'infrastructures. Le coût le plus évident en matière de développement social est la destruction de vies humaines et de biens. Au-delà du coût humain réel de la misère, des blessures et de la mort, il y a également le coût économique de la perte de vies humaines, de la destruction de biens et de l'activité économique passée.[61]

L'emploi abusif persistant d'armes par les organisations de maintien de l'ordre, particulièrement la police et les groupes paramilitaires, encouragé par la capacité de continuer à s'approvisionner en armes, peut lui-même être un facteur important contribuant à miner le développement parce que les acteurs économiques perdent alors leur confiance dans l'appareil judiciaire. Lorsque des armes de petit calibre sont utilisées de manière abusive à grande échelle, les investisseurs financiers potentiels peuvent prendre peur et chercher ailleurs un environnement plus sûr pour investir leurs capitaux.

### Armes de petit calibre et développement durable

L'impact de l'utilisation abusive d'arbres de petit calibre se fait sentir dans le monde entier, mais plus particulièrement dans les pays pauvres. Dans ces pays, l'infrastructure nécessaire pour faire face à l'impact des ces abus est souvent dépassée et les conséquences sont dévastatrices pour les familles des victimes.

**Selon l'OMS :**

« Les données globales sur l'impact des armes légères sur la santé des individus sont loin d'être complètes. Cependant, les données disponibles suggèrent que ces armes tuent chaque année des centaines de milliers de personnes. Des millions d'autres survivent à leurs blessures mais doivent vivre avec des handicaps physiques et des problèmes de santé mentale. Les victimes d'armes légères ont souvent besoin de soins chirurgicaux longs et onéreux suivis par des semaines et même des mois de traitement hospitalier et de réhabilitation. Dans de nombreux pays, on constate une diminution importante des ressources dont dispose les populations pauvres et des systèmes de santé déjà appauvris.

La situation est encore plus désespérée pour les victimes originaires de régions « riches en armes mais pauvres en ressources », où peu de personnes disposent déjà d'un accès à des soins de santé adéquats. Les conséquences des armes légères en matière de santé dépassent les aspects physiques d'une blessure. La capacité à travailler peut être détruite, plaçant ainsi un fardeau important sur les épaules de la famille et des systèmes de soutien social. Lorsque les personnes touchées sont pauvres, les coûts et les tensions résultant d'une modification des conditions économiques peuvent entraîner la désintégration de la famille ou augmenter la violence en son sein. Il est clair que l'étendue des morts et des blessures par les armes légères est énorme, tout comme leur impact concomitant sur la société. »[62]

## Exploitation brutale des ressources naturelles

**Les armes peuvent également être un facteur mortel permettant à certains de s'approprier des ressources naturelles plutôt que d'en faire profiter l'ensemble de la communauté. Dans ces cas, la sécurité d'existence des habitants de régions riches en ressources naturelles est menacée.** La situation au Soudan est particulièrement tragique : au lieu d'apporter la prospérité aux habitants du pays, la découverte de pétrole a été utilisée pour miner encore plus le processus de développement.

Le budget militaire du Soudan a plus que doublé depuis le début de la construction du pipeline de la Mer rouge en 1998, de 94,5 millions de dollars en 1997 à 327 en 2000. Pour un pays aussi pauvre que le Soudan, il s'agit d'un montant énorme. Les bénéfices des exportations pétrolières sont estimés à environ 400 millions de dollars par an, assez pour pays le coût de la guerre en 2000. Des chargements d'armes sont arrivés régulièrement au Soudan, principalement en provenance de Chine et d'Europe de l'Est.[63]

Des exemples de ce type sont légion dans de nombreuses régions du monde : l'extraction de diamants en Angola et en Sierra Leone ; le pétrole en Angola ; le cuivre en Papouasie Nouvelle-Guinée ; le bois au Cambodge et au Liberia ; le coltan, l'or et d'autres minerais en République démocratique du Congo (RDC). Ces ressources ont été exploitées et vendues par des gouvernements, des opposants armés et des commandants militaires locaux en échange de livraisons militaires et de gain financier personnel. Comme l'ont montré Oxfam et Amnesty International en 2003, un

Crispin Hughes/Oxfam

Cet obus de mortier a été trouvé dans un champ à proximité de Malanje, en Angola. Avant leur enlèvement lors d'une opération de déminage, de tels engins non explosés empêchaient la population de cultiver pour gagner leur vie.

gouvernement désespéré est capable d'hypothéquer les réserves futures de ressources naturelles de son pays dans le but de récolter des fonds à court terme en vue d'acheter des armes et des munitions.[64] **Le détournement de richesses naturelles en faveur d'importations d'armes représente un cas particulier de coûts d'opportunité.**

## Dégradation de l'environnement

Une exploitation si brutale des ressources naturelles entraîne souvent une dégradation grave de l'environnement. L'exploitation des ressources naturelles, les achats d'armes et la destruction de l'environnement forment un cercle vicieux.

### Industrie forestière et armes au Libéria

En 2001, un rapport de l'ONU a mis en lumière le rôle clé joué par l'industrie forestière au Libéria dans le soutien au trafic d'armes. Au Libéria, cette industrie a non seulement fourni des fonds pour soutenir la guerre, mais a également mis en danger l'intégrité écologique future des forêts tropicales gravement menacées. Les forêts du Libéria sont une partie vitale de la Forêt de Guinée supérieure, un des hauts lieux de la biodiversité les plus menacés au monde. Ces forêts sont le dernier abri pour l'hippopotame pygmée en voie d'extinction et sont le dernier bastion des éléphants de forêt en Afrique de l'Ouest. Ces dix dernières années, la destruction de la forêt tropicale en Afrique de l'Ouest a pris des dimensions catastrophiques. Le 7 juillet 2003, conformément à la résolution 1478 (2003), l'ONU a imposé des sanctions pour le bois en provenance du Liberia.[65]

Au Soudan également, l'extraction des ressources naturelles a entraîné une dégradation de l'environnement, avec des conséquences graves pour les générations futures. Il est clair que, dans ces situations, aucune attention n'a été accordée à cet élément central du développement durable : celui de rencontrer les besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures de faire face à leurs propres besoins.

Jenny Matthews/Oxfam

Plus d'un million de personnes – 32% de la population du Liberia – n'a pas d'accès à de l'eau propre et potable, comme les habitants de ce quartier très peuplé de la ville de Clara, au Liberia. Moins de 30% des habitants du Liberia ont accès à des latrines (Chiffres tirés de « Liberia, Water and sanitation problems massive", OMS, 2003).

## Violence contre les femmes

Les rares études relatives à la violence par armes à feu prenant en compte la dimension du genre montrent de plus en plus clairement que les armes à feu jouent un rôle significatif dans la violence contre les femmes.[66] Les violences sexuelles sous menace armée sont terriblement répandues dans les régions où les armes sont fortement répandues Les armes peuvent être utilisées pour faciliter le vol : des femmes et des filles sont par exemple volées sous la menace d'armes à feu alors qu'elles ont quitté leur maison pour chercher du bois ou de l'eau ou lorsqu'elles effectuent d'autres tâches journalières. Elles sont également vulnérables en prison ou dans les camps de réfugiés, là où elles n'ont pas de place pour se cacher.[67]

Dans les régions non entachées par des conflits, un certain nombre d'études – des États-Unis à l'Afrique du Sud – ont suggéré que le risque d'être assassiné par un proche augmente en parallèle avec la facilité de se procurer des armes à feu.[68] Les violences perpétrées dans le milieu familial par des proches ou des amis, parfois armés, augmente en cas de conflit, lorsque les sanctions contre la violence des hommes disparaissent et que la vulnérabilité sociale et économique des femmes augmente.[69]

Les conflits violents accélèrent le processus par le bais duquel les femmes deviennent souvent les seules responsables du ménage, les seuls parents et les seuls soutiens pour les personnes âgées ou les combattants blessés. En plein cœur des conflits violents et de l'effondrement des structures, le rôle des femmes est crucial pour préserver l'ordre social. Quelle que soit l'importance de leurs rôles et de leurs tâches, les priorités des femmes sont

toujours fortement marginalisées dans les pays frappés par la violence armée. En général, la violence contre les femmes, quelle que soit sa forme, est toujours envahissante et sous-évaluée.[70]

## Le risque des courses aux armements : l'impact cumulatif des transferts d'armes

L'impact cumulatif des dépenses en armement est également une source d'inquiétude, particulièrement dans le contexte des courses aux armements. Des études montrent que les états répondent directement aux dépenses militaires de leurs voisins, même si ceux-ci ne sont pas hostiles.[71] **Dans le contexte des pays en développement, les courses aux armements peuvent avoir des conséquences particulièrement graves sur la manière dont l'état répartit ses dépenses**. En réaction à la décision du gouvernement chilien d'acheter des avions F-16 aux États-Unis en décembre 2001, un certain nombre d'experts du contrôle des armes et de spécialistes de l'Amérique latine se sont inquiétés du fait que cet achat pourrait « entraîner une nouvelle course aux armements qui pourrait détourner les rares ressources publiques vers les armes ».[72]

### Exportations irresponsables des États-Unis vers l'Amérique du Sud

A la fin des années 90, suite à des pressions considérables de l'industrie, le gouvernement américain est revenu sur son engagement de ne pas fournir d'armement de pointe aux pays d'Amérique latine. En janvier 2002, le **gouvernement chilien** a annoncé sa décision d'acheter dix avions de combat F-16 et l'équipement s'y rapportant pour un montant de 636 millions de dollars. Moins de quatre mois plus tard, des responsables du gouvernement américain ont annoncé qu'ils allaient autoriser la vente au Brésil d'une autre arme de pointe : le missile air-air de moyenne portée AIM-120. En prenant ces décisions, le gouvernement américain a montré son dédain pour le risque d'escalade de l'armement dans la région et pour le détournement des rares ressources de besoins sociaux pressants que ces nouvelles dépenses militaires vont entraîner.

Le gouvernement chilien a rapidement été soumis à des critiques, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, principalement parce que ces nouveaux avions de combat étaient considérés comme une dépense inutile pour un pays en développement. Des ONG chiliennes, des parlementaires et même le parti du Président ont condamné le projet d'achat. Plusieurs puissances régionales, le Pérou à leur tête, ont également appelé le Chili à ne pas effectuer la transaction en affirmant que ces avions modernes perturberaient l'équilibre militaire dans la région.

En septembre 2001, le ministre péruvien de la défense, David Waisman a fait la proposition impressionnante de freiner la modernisation de la flotte de MiG péruvienne et d'abandonner leur programme controversé de missiles Adder si le Chili renonçait à acheter les chasseurs. Le Président chilien Lagos a sommairement rejeté l'offre. L'offre compensatoire dollar pour dollar de Lockheed, qui comprend une installation de General Electric pour fournir l'assistance technique et l'entretien des moteurs GE installés sur les F-16, a sans aucun doute rendu l'offre plus attractive. A court terme, ni le Chili ni le Brésil ne sont confrontés à la moindre menace extérieure pour leur sécurité et même des menaces théoriques crédibles sont difficiles à identifier.[73]

Une fois lancées dans une course aux armements, les achats d'armes ne seront plus des cas ponctuels : de plus en plus de ressources des gouvernements nationaux et régionaux seront consacrées à l'importation d'armes, ressources qui auraient pu être dépensées pour faire face à des besoins vitaux en matière de développement.

Selon un rapport, le budget fédéral de l'**Inde** montre que les dépenses consacrées à la défense ont augmenté d'au moins 14 pourcent en 2003 pour dépasser les 13 milliards de dollars, soit près de 15 pourcent du budget de l'état indien, alors que celui-ci n'en consacre que 7 pourcent aux services sociaux comme l'enseignement et les soins de santé. L'économie du **Pakistan** est beaucoup plus petite, plus faible et plus vulnérable au coût d'une course aux armements. Le Pakistan n'a pas été capable de tenir tête à l'augmentation des dépenses militaires indiennes. Le gouvernement affirme avoir dépensé plus de 2,5 milliards de dollars pour le secteur de la défense en 2003, soit presque la même chose qu'en 2002.[74]

## Les priorités et la réalité des dépenses des gouvernements importateurs

Une diminution des dépenses militaires n'entraînera pas nécessairement une hausse des dépenses pour le secteur social. La répartition des ressources d'un état dépend des politiques menées et des priorités du gouvernement en matière de dépenses.[75] Cependant, cette situation n'enlève rien à la nécessité de refuser les exportations vers des pays dans lesquels elles ont un impact négatif sur le développement durable qui ne peut pas être justifié en termes de besoins légitimes de sécurité. Cette situation n'influence pas non plus l'argument selon lequel un gouvernement *pourrait*, là où les circonstances le permettent, affecter différemment ses dépenses. Elle pousse plutôt les décideurs politiques à imaginer comment ils pourraient pousser les gouvernements importateurs à modifier leurs priorités de dépenses afin de répondre aux besoins de développement les plus pressants de leur pays.

Par exemple, le FMI a introduit des limites pour les niveaux de dépenses militaires depuis la fin de la guerre froide. Mais jusqu'à présent, peu d'économies effectuées sur les budgets militaires sont affectées aux priorités de développement parce que le FMI insiste sur leur affectation au remboursement de la dette (même si les pays les plus pauvres sont exemptés du remboursement de leur dette). L'OCDE a plaidé pour la réaffectation des économies militaires vers des objectifs de développement durable.[76]

Les contrats de transfert d'armes peuvent également engager à long terme le gouvernement d'un pays en développement, ou être liés à d'autres dépenses ou à des accords d'aide qui pourraient l'empêcher d'effectuer des dépenses sociales même s'il voulait le faire.

## Identifier l'impact positif des transferts d'armes

La sécurité, les compensations, les transferts de technologie, la génération de taxes et la création d'emplois qui sont associés à certains transferts d'armes signifient que des gains positifs en matière de développement peuvent être obtenus dans certaines circonstances, le plus clairement en matière de sécurité.

## Les militaires comme fournisseurs de sécurité

Le développement durable est impossible sans la sécurité. Si l'on se base sur ce principe, les forces de sécurité ont un rôle indirect à jouer dans le développement durable. Les militaires peuvent en toute légitimité assurer la sécurité face à des attaques armées dirigées contre l'état et peuvent même venir en renfort aux institutions de maintien de l'ordre qui doivent parfois utiliser la force armée minimale pour mettre un terme à des actes criminels violents mettant directement des vies en danger.[77] Lorsque ces services sont fournis de manière légale et conformément aux normes internationales telles que définies par le droit humanitaire international, ils peuvent aider à la bonne gestion, soutenir la sécurité des habitants et contribuer à attirer les investissements étrangers, particulièrement ceux des puissances étrangères qui ont des intérêts dans la région. Autant d'éléments qui peuvent s'avérer positifs pour le commerce, les investissements et l'aide.[78]

Lors du symposium DFID de juin 2002 consacré à la réforme du secteur de la sécurité et aux dépenses militaires, le lien entre les compétences des forces armées, la sécurité et le développement a été clairement énoncé : «un appareil militaire et des forces de sécurité correctement gérés et contrôlés sont un soutien essentiel pour le développement.»[79] Dans ce cadre, le mot « compétence » est capital et signifie que **les transferts d'armes doivent être autorisés *uniquement* vers des pays dans lesquels des forces armées et des agences de maintien de l'ordre *compétentes* sont formées, respectent les droits de l'homme et le droit humanitaire international et, par voie de conséquence, ne commettent pas d'abus délibérés et ne répriment pas violemment la population civile.**

### Transferts d'armes et stabilité interne

Selon la Banque mondiale, les dépenses militaires n'ont pas d'effet dissuasif significatif sur les **rébellions** internes mais réduisent la croissance économique :

« … les dépenses militaires réduisent de manière significative la croissance [économique] alors que la croissance [économique] réduit le risque de rébellion … »

« … le rapport entre dépenses militaires et mouvements de rébellion n'est pas significatif... même si les gouvernements augmentent leurs dépenses militaires afin de dissuader les rébellions, ces dépenses s'avèrent inefficaces. Évidemment, une fois qu'une guerre a éclaté, les dépenses militaires peuvent influencer son issue, mais durant la phase de développement d'une rébellion, une réponse militaire massive peut être inefficace, voire contre-productive : une répression excessive par des forces gouvernementales aide au recrutement des rebelles et est perçue comme une erreur classique de la lutte anti-rébellion. De manière indirecte, les dépenses militaires peuvent même involontairement augmenter le risque de conflit en raison de leur effet négatif sur la croissance économique. »[80]

## Des transferts d'armes pour faire face aux besoins du développement durable

Les transferts d'armes peuvent directement et positivement affecter le développement durable lorsque les autorités envisagent l'importation afin de répondre à un besoin particulier en matière de développement. **Dans le cas du Ghana, les résultats de l'étude montrent l'impact direct et apparemment positif d'une importation très spécifique d'armes sur le développement durable**. La décision du gouvernement ghanéen d'acheter des navires militaires américains a permis la protection des territoires de pêche menacés par l'extérieur et la distribution d'amendes à des navires étrangers, amendes utilisées pour remplir les caisses du gouvernement.[81]

### Amélioration de la sécurité alimentaire au Ghana

L'acquisition de deux navires faisait partir du plus vaste Programme de Développement agricole à Moyen Terme, initié dans les années 90 pour restaurer les incitants destinés à augmenter la sécurité alimentaire de 50 à 80 pourcent. Une des zones identifiées pour l'amélioration de l'autosuffisance était la pêche.[82] Ces programmes faisaient également partie des programmes d'ajustement structurel plus larges mis en place par l'administration.

Une approche formelle a été effectuée par le gouvernement américain via l'ambassade à Accra, après quoi les bateaux ont été examinés dans le cadre du programme du Surplus d'Actifs de la Défense.[83] De petits bateaux côtiers pour les patrouilles côtières et de plus grands pour les patrouilles au large ont ensuite été livrés et utiliser pour patrouiller le long des côtes.

Lors de discussions parlementaires en 2001, le ministre responsable a déclaré : « L'imposition d'amendes aux bateaux arrêtés par notre marine pour pêche illégale dans notre zone maritime a non seulement aidé la nation à gagner des devises étrangères mais a également aidé à préserver nos réserves de poissons et à empêcher le rejet de déchets toxiques dans nos zones maritimes … »[84]

A titre d'exemple du rôle économique majeur joué par ces bateaux, trois bateaux de pêche commerciale espagnols ont été arrêtés et ont du payer une amende de 1,4 millions de dollars.[85]

## Compensations : la promesse d'investissements futurs

Les compensations, la promesse d'investissements futurs, sont interdites pour les transactions commerciales civiles selon les règles de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Cependant, l'industrie de l'armement a négocié une exception pour son propre secteur en se basant sur la « sécurité nationale ». **Le monde politique cite fréquemment les compensations pour justifier des dépenses lourdes en armement, même si l'expérience a montré que les avantages promis se réalisent rarement complètement.** L'immense majorité des études montrent que les compensations :

- augmentent plutôt que diminuent le coût des acquisitions d'armes ;
- dénaturent les forces du marché ;
- peut entraîner une prolifération des armements ;
- sont presque impossibles à contrôler ;
- sont connues pour entraîner des pratiques de corruption ;
- entravent le développement économique plutôt que d'y contribuer.[86]

- En Arabie saoudite, le contrat d'armes d'Al Yamamah était censé créer 75.000 emplois dans le pays. Aujourd'hui que le contrat est terminé, il apparaît que seuls 1.600 emplois ont été créés, dont 1.300 pour des expatriés et seulement 300 pour des citoyens du pays.[87]
- La décision du gouvernement sud-africain de conclure en 1999 le contrat d'armement d'une valeur de 6 milliards de dollars avec des entreprises allemandes, britanniques, françaises et suédoises était basé sur l'idée que les achats étaient « acceptables » puisqu'ils impliqueraient des compensations d'investissements étrangers et d'exportations censées créer 64.165 emplois. Des recherches ont également conclu qu'il est extrêmement improbable qu'une telle quantité d'emplois soit créée. **Un investissement équivalent de l'Afrique du Sud dans, par exemple,**

Crispin Hughes/Oxfam

Petit déjeuner au Centre Kititimo pour enfants de la rue en Tanzanie.

**l'approvisionnement en eau aurait créé beaucoup plus d'emploi et d'autres avantages pratiques pour les couches les plus pauvres de la population.**[88]

- Lorsque le contrat du système de contrôle du trafic aérien Watchman en Tanzanie, le gouvernement a parlé de taxes de survol et de la possibilité d'augmenter les revenus du tourisme dans un environnement sensiblement plus sûr. Même si certains éléments montrent qu'un plus grand nombre d'avions ont atterri pour faire le plein de carburant en Tanzanie et qu'un certain nombre de compagnies aériennes pensent aujourd'hui à lancer des vols réguliers et charters vers la Tanzanie, ceci ne justifie par l'achat d'un système si cher.[89]

## Les effets positifs potentiels de la production sous licence

En cas d'accord sur l'assemblage ou la production d'armes dans le pays importateur lui-même – ce qu'on appelle la « production sous licence » – deux domaines sont régulièrement cités comme porteurs de conséquences positives pour les pays importateurs d'armes : les transferts de technologie et l'industrialisation qu'ils entraînent et la génération de taxes et d'emplois.

Il est important de noter que les contrats de production sous licence peuvent faciliter la fourniture d'armes à des états irresponsables – on connaît de nombreux cas de ventes d'armes par le producteur sous licence qui n'auraient pas été autorisées par le pays exportateur de départ.[90]

### Transfert de technologie et industrialisation

Les transferts de technologies peuvent jouer un rôle central dans le développement des capacités de production d'armes des pays importateurs[90b] et peuvent également augmenter la compétitivité et la qualité d'une entreprise.[91] Cependant, les recherches ont montré que, dans de nombreux cas, les transferts de technologie :

- ne fournissent pas suffisamment de capital physique, humain ou technologique pour développer ou maintenir une capacité locale de production d'armes ;[92]

- peuvent contribuer à la prolifération d'armes : les transferts peuvent augmenter le nombre de pays capables de fabriquer certaines armes en lieu et place des pays attribuant des licences ;[93]
- là où un capital technologique et humain suffisant existe pour le partage de technologies, {les transferts de technologie} peuvent finalement devenir un argument utilisé par l'industrie et par les forces armées pour pousser à l'acquisition de nouvelles générations d'équipement plus tôt que prévu, ce qui, selon un chercheur, « est plus cher pour le contribuable et contribue à une course aux armements inutile entre alliés ».[94]

En outre, **les pays en développement sont le groupe le moins susceptible de bénéficier de transferts de technologie**. Un chercheur conclut ainsi : « En tant que groupe, les pays en développement ne possèdent pas le capital requis pour s'engager dans la production ou la co–production d'armes. En outre, les transferts de technologie et les formations ne transfèrent pas le capital de manière durable. Ces capacités ne peuvent apparemment pas être importées ; elles doivent être développées au niveau local. »[95]

De la même manière, certains partisans des exportations d'armes affirment que l'industrialisation militaire a d'énormes conséquences positives au niveau civil. Cependant, dans la plupart des cas, les recherches menées ne confirment pas cet argument.

- De manière générale, l'industrialisation militaire n'entraîne pas d'industrialisation civile ; l'industrialisation civile est en fait une condition préalable à l'industrialisation militaire.[96]
- Les investissements dans la production d'armes tendent à remplacer les investissements civils et les investissements militaires stimuleront moins l'économie civile que les investissements dans la production civile.[97]
- Les compétences acquises dans le secteur militaire ne sont pas nécessairement transférables dans le contexte civil.[98]

### La création de taxes et d'emplois

Certaines études indiquent qu'une capacité de production d'armes locale peut être utilisée pour générer des taxes au profit de l'état et des profits liés aux taux de change.[99] Cependant, on ne dispose pas d'assez d'éléments pour suggérer qu'un pays en développement exportant des armes engrange des bénéfices *nets* grâce aux taux de change. Les études menées ne prennent pas en compte les coûts liés aux taux de change entraînés par une production locale d'armes, par exemple l'achat et l'entretien de capital de production ainsi que les coûts des contrats de compensation.[100]

D'autres affirment que l'industrie de l'armement fournit des emplois bien nécessaires et mobilise des ressources autrement non utilisées.[101] Dans des situations de demande insuffisante, les dépenses militaires peuvent même augmenter les demandes de production.[102] Cependant, si l'industrie crée des opportunités d'emploi pour les professionnels les plus qualifiés d'un pays, les bénéfices de l'industrie de l'armement en matière d'emploi ont tendance à ne pas être accessibles aux populations les plus pauvres des pays en développement. En outre, la production d'armes tend à être intensive en capital, mais pas en main d'œuvre. Un rapport conclut que « la production d'armes n'est pas un moyen efficace pour lutter contre les problèmes de chômage ou de sous-emploi. » – une conclusion déjà avancée pour les compensations.[103]

### Recentrage national des achats d'armes en Inde : à la recherche du temps perdu

Il y a plusieurs années, le gouvernement indien a annoncé le lancement d'une initiative d'autonomisation visant à faire passer de 30 à 70 le pourcentage d'achats d'armes à l'intérieur même du pays d'ici à 2005. Dix comités ont été créés au sein du Ministère de la Défense pour définir l'étendue de la production d'avions, de composants électroniques et d'armes à ramener au niveau national. Dans ce cadre, l'Inde a commencé à se procurer des licences pour fabriquer des armes ou pour d'autres besoins militaires originaires d'autres pays. Et en mai 2001, le gouvernement indien a ouvert à la participation privée son industrie de la défense auparavant monopole de l'état. Une limite de 26 pourcent a été imposée pour les investissements directs étrangers afin de réduire la dépendance croissante aux importations, de faciliter les transferts de technologie et de faire face aux défis posés par l'informatisation du matériel militaire.[104] La décision du gouvernement indien de privatiser les fournisseurs du secteur de la défense a été prise après un énorme lobbying de la Confédération des entreprises indiennes et de plusieurs hauts responsables militaires visant à diminuer la dépendance face aux 39 usines et aux 8 unités de production du service public indien.

**Néanmoins, ce processus de recentrage national n'a pas entraîné de diminution des dépenses militaires consacrées aux importations d'armes : des moyens financiers supplémentaires sont consacrés non seulement à la production nationale, mais également, et en même temps, à des importations très coûteuses.[105]**

# 3 Des promesses aux actes : développement durable et exportations d'armes

Trop peu de gouvernements tiennent compte du développement durable lorsqu'ils attribuent des licences pour des transferts d'armes. Et si l'impact potentiel est pris en compte, c'est généralement de manière tellement subjective et spécifique qu'il est difficile d'effectuer la moindre évaluation des décisions prises en temps utile. Si la décision d'accorder ou non une licence d'exportation restera toujours une question de jugement, il est essentiel que ces jugements soient basés sur une procédure d'évaluation sérieuse et transparente. **En l'absence de méthodologie d'évaluation acceptée et publique, une trop grande partie du processus de décision dépend de l'opinion – généralement incontrôlable – des personnes qui traitent l'information.** Si les gouvernements exportateurs sont sérieux quant à leurs promesses d'améliorer le développement durable – comme ils ont affirmé l'être en s'engageant pour les OMD – ils doivent travailler dès maintenant à la définition d'une telle méthodologie.

### Méthodologie de recherche pour l'analyse des pratiques actuelles d'exportation

Pour cette partie du rapport, les recherches ont été effectuées par Saferworld entre septembre et décembre 2003.[106] L'objectif de la recherche était de fournir une évaluation du fonctionnement actuel d'un certain nombre de systèmes de contrôle des exportations d'armes en analysant quand et de quelle manière l'impact potentiel d'une exportation d'armes sur le développement durable est inclus dans la procédure d'autorisation. L'analyse s'est penchée sur les réglementations officielles en matière de développement durables et a examiné comment ces réglementations étaient traduites en textes de lois ou en directives de procédure au niveau national.

Vingt-deux pays ont répondu au questionnaire et trois d'entre eux ont été sélectionnés pour une étude plus détaillée (la Pologne, le Royaume-Uni et les États-Unis), un choix basé sur la volonté de refléter une série d'expériences liées aux problèmes clés étudiés dans ce rapport ainsi que sur la disponibilité d'informations et la facilité d'y accéder.

L'analyse a utilisé des ressources tant primaires que secondaires. Des responsables gouvernementaux ont été contactés avec un premier questionnaire et un certain nombre d'interviews ont également été menées. Des recherches secondaires ont ensuite été menées pour tenter des rassembler les éventuelles informations manquantes.

## Respect des accords régionaux et multilatéraux

De nombreux gouvernements se sont engagés dans un grand nombre d'accords régionaux et multilatéraux sur le contrôle des exportations d'armes à tenir compte de l'impact des exportations d'armes sur le développement durable d'un pays importateur lors de la prise de décision quant à des licences d'armes. Les « Principes gouvernant les transferts d'armes conventionnelles » définis par l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) en 1993 (un accord couvrant la plupart des grands états exportateurs), le Code de Conduite édicté par l'Union européenne (UE) en 1998, le Document sur les Armes de petit calibre et les Armes légères rédigées par l'OSCE en 2000 et les Directives de bonnes pratiques pour

les armes de petit calibre et les armes légères édictées par l'Accord de Wassenaar en 2002. Tous ces accords ont établi les fondations visant à prendre spécifiquement en compte le développement durable *dans les transferts d'armes*.

**Cependant, l'étude des pays exportateurs d'armes a révélé que bon nombre d'entre eux ne respectent pas les engagements qu'ils ont pris :**

- La Russie, membre de l'OSCE, et la Chine, deux des plus grands exportateurs d'armes au monde, y compris vers les pays en développement, n'incluent pas la dimension du développement durable dans leur processus d'attribution de licences d'exportations d'armes.
- Des 17 pays sondés qui ont souscrit au Code de Conduite de l'UE et/ou au Document de l'OSCE :
  - seuls 10 envisageraient la possibilité de refuser une licence pour des questions de développement durable ;
  - seuls sept ont effectivement inclus les engagements de cet accord régional dans leur système national d'attribution de licences (par le biais de politiques, de réglementations et de législations nationales) ;
  - seuls quatre ont déjà refusé d'attribuer des licences d'exportation d'armes pour des raisons liées au développement durable : la Bulgarie, les Pays-Bas, la Suède et le Royaume-Uni ;
  - seuls deux – les Pays-Bas et le Royaume-Uni – ont mis en place des procédures de consultation du ministère chargé du développement dans le cadre du processus de décision d'exportations.

### Engagements actuels dans le cadre de l'Accord de Wassenaar, de l'OSCE et de l'Union européenne

**L'Accord de Wassenaar** est un forum multilatéral créé spécifiquement pour traiter les questions relatives aux armes. Il rassemble 33 états, la majorité des fabricants et exportateurs d'armes, y compris les États-Unis, des pays membres de l'UE et un certain nombre de pays d'Europe de l'Est, à côté de l'Argentine, du Canada, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, de la Corée du Sud et de la Turquie. **L'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)** est un forum plus large, rassemblant 55 états d'Europe d'Asie centrale et d'Amérique du Nord.[107] Ces deux forums ont défini plusieurs principes relatifs aux transferts d'armes et au développement durable

- Principes gouvernant les transferts d'armes conventionnelles (OSCE 1993),
- Document sur les armes de petit calibre et les armes légères (OSCE 2000)
- Directives de bonnes pratiques pour les armes de petit calibre et les armes légères (Accord de Wassenaar 2002)

qui incluent un texte identique obligeant les états participants à prendre en compte :

*la nature et le coût des armes à transférer en fonction de la situation du pays destinataire, y compris ses besoins légitimes de sécurité et de défense et l'objectif de détourner le moins possible de ressources humaines et économiques pour l'achat d'armement.*

Le **Code de Conduite de l'UE**, défini en juin 1998, vise à « à instaurer pour tous les États membres de l'UE des normes communes élevées, qui

devraient être considérées comme des normes minimales, en matière de gestion et de modération dans le domaine des transferts d'armes conventionnelles. » Ce code a défini huit critères relatifs aux transferts d'armes. Le Huitième Critère se rapporte à :

*La compatibilité des exportations d'armements avec la capacité technique et économique du pays destinataire, compte tenu du fait qu'il est souhaitable que les États répondent à leurs besoins légitimes de sécurité et de défense en consacrant un minimum de ressources humaines et économiques aux armements.*

En ce qui concerne ce critère :

*Les États membres examineront, à la lumière des informations provenant de sources autorisées telles que les rapports du PNUD, de la Banque mondiale, du FMI et de l'OCDE, si le projet d'exportation risque de compromettre sérieusement le développement durable du pays destinataire. A cet égard, ils examineront en particulier les niveaux comparatifs des dépenses militaires et sociales du pays destinataire, en tenant également compte d'une éventuelle aide de l'UE ou d'une éventuelle aide bilatérale.*

D'autres états étudiés dans le cadre de cette analyse, particulièrement ceux qui sont en train de développer des réglementations sur les exportations d'armes, doivent encore faire le lien entre ces deux questions et reconnaître l'importance de l'intégration de tels critères dans leur politique d'attribution de licence d'armes. **Ceci est clairement inacceptable. Les pays exportateurs doivent prendre des engagements plus forts et évaluer plus attentivement l'impact des transferts d'armes sur le développement durable, en parallèle avec les besoins légitimes de sécurité et en excluant les questions de profit, en mettant en place une méthodologie d'évaluation sérieuse et transparente.**

Geoff Sayer/Oxfam

Nancy Musoke dans le service pédiatrique de l'hôpital Kagando, en Ouganda, où elle est soignée pour paludisme. Comme la mère de Nancy, de nombreux habitants des pays en développement luttent pour pouvoir payer des traitements pour eux-mêmes et pour leurs enfants. Chaque année dans le monde, 700.000 enfants de moins de cinq ans meurent du paludisme et 300 millions de personnes contractent la maladie.
Statistiques du Conseil mondial de la Santé

### Les donneurs reconnaissent le lien entre la gouvernance et le secteur de la sécurité

Les gouvernements occidentaux soutiennent de plus en plus la transformation des appareils de sécurité des pays en développement et des états en transition afin de prévenir l'apparition de conflits violents.

Selon les Directives **du Comité d'Assistance au Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques**, « la sécurité est une composante essentielle de la bonne gouvernance et des initiatives pour assurer la paix et le développement durable. Il est de plus en plus largement reconnu que ce qui se passe dans ce domaine a une influence significative sur l'ensemble des perspectives de développement d'un pays ainsi que sur l'efficacité de l'aide internationale fournie dans d'autres domaines. »

« … dans le cadre de la bonne gouvernance, l'approche des systèmes de sécurité reconnaît que les pays a des besoins de sécurité légitimes qui doivent être pris en compte de manière efficace et effective. Ceci nécessite un système de sécurité intégrant des forces de sécurité d'une taille adéquate, dont les tâches sont correctement définies et qui sont équipées de manière raisonnable en termes de coût. Ceci a des implications sur la gestion des ressources, y compris la planification du budget le processus d'exécution. »

« Les efforts visant à améliorer la gestion des dépenses de sécurité devraient être placés dans le contexte plus large du renforcement du cadre institutionnel dans lequel sont prises les décisions en matière de dépenses publiques et de sécurité, ceci afin d'assurer la transparence nécessaire et une attention particulière à la corruption. »[108]

Les lois et les procédures visant à garantir que les services de sécurité doivent rendre des comptes et sont correctement formés devraient être basées sur le droit international, particulièrement les droits de l'homme et le droit humanitaire.

## Absence d'une méthodologie forte, standardisée et accessible

Là où elles existent, les approches visant à évaluer l'impact des transferts d'armes sur le développement sont généralement faibles et centrées sur des cas spécifiques. Les évaluations ne sont dès lors ni complètes ni cohérentes.

### Clarté et étendue

Lorsque les gouvernements parlent de développement durable dans le contexte des exportations d'armes, c'est souvent de manière ambiguë, ce qui laisse trop de place à l'interprétation : **les politiques d'attribution de licences d'armement peuvent être définies de manière assez différente en fonction des régimes nationaux de contrôle des exportations – et même potentiellement au sein d'un même régime national de contrôle des exportations**. Des états peuvent tirer des conclusions différentes quant aux implications négatives potentielles d'une exportation d'armes pour le développement durable d'un pays destinataire. Dans les cas limite, les différences d'interprétation peuvent être cruciales.[109]

## La méthode d'évaluation du Royaume-Uni

Suite aux discussions interministérielles menées par le Ministère du Commerce et de l'Industrie après la controverse de l'exportation du système Watchman vers la Tanzanie en 2001, le Royaume-Uni a développé un processus en trois étapes afin d'identifier « les destinations pour lesquelles le développement durable tel que défini par le Huitième Critère (du Code de Conduite de l'UE, relatif au développement durable)risque de représenter un problème » et d'examiner de la manière la plus détaillée possible « l'impact potentiel des exportations proposées sur l'économie ou le développement durable du pays destinataire ».[110]

1 Définition d'une liste d'états identifiés comme des destinations où « les conditions macro-économiques et de développement en vigueur impliquent qu'une exportation pourrait entraîner des inquiétudes quant à l'impact économique ou au développement durable tel que défini par le Huitième Critère. »[111] Cette liste est tirée de l'Association pour le Développement international de la Banque mondiale, qui regroupe les pays les plus pauvres du monde – actuellement au nombre de 81.[112]

2 En se basant sur cette liste, le Ministère du Commerce et de l'Industrie identifie ensuite au cas par cas les demandes de licence d'exportation qu'il transmet au Ministère du Développement international – le ministère clé pour une analyse plus poussée de la conformité au Huitième Critère - ainsi qu'au Ministère des Affaires étrangères et au Ministère de la Défense. En outre, le Ministère du Développement international a la possibilité de demander à voir n'importe quel demande de licence s'il estime qu'elle peut s'avérer problématique.

3 Pour les demandes nécessitant une évaluation plus détaillée, le gouvernement a défini une série d'indicateurs :
- les niveaux relatifs des dépenses militaires et sociales et le niveau des dépenses militaires en pourcentage du PNB ;
- le niveau de dépendance de l'aide étrangère par rapport à la moyenne régionale ;[113]
- l'état des finances publiques ;
- la balance des paiements ;
- la gestion de la dette extérieure ;
- le développement économique et social : PNB par habitant et Index du Développement humain ;
- et le statut des éventuels programmes de réformes économiques soutenus par le FMI ou la Banque mondiale.

Ces indicateurs visent à prendre en compte tant la situation de développement dans le pays importateur que l'impact potentiel du transfert d'armes. Les informations relatives à ces indicateurs sont rassemblées par des économistes et mises à jour chaque année. Les experts spécialistes d'un pays et les économistes du Ministère du Développement international sont également impliqués dans le processus d'évaluation afin de fournir avis et analyse détaillée sur la situation dans le pays destinataire.

**Le gouvernement britannique n'explique pas comment ces indicateurs sont mesurés ou utilisés dans la pratique.** Le gouvernement britannique devrait être plus transparent sur la manière dont les pays de la liste sont évalués et publier les informations relatives aux recommandations transmises par le Ministère du Développement international au Ministère du Commerce et de l'Industrie sur les licences qui sont effectivement accordées, ceci afin de permettre une plus grande vérification publique d'une évaluation.

### Critère de choix des pays préoccupants : l'aide apportée

Les gouvernements britanniques et néerlandais utilisent une liste de destinations préoccupantes (différente) pour identifier les pays où l'impact d'une exportation d'armes sur le développement durable pourrait être problématique.[114] Les deux listes sont basées sur l'aide internationale : les pays entrant en ligne de compte pour une aide en fonction de leur pauvreté relative et de leur manque de capacité de crédit dans le cas du Royaume-Uni, et les pays recevant de l'aide dans le cadre de la 1ère Partie de la liste du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE dans le cas des Pays-Bas.

Cependant, **on peut s'inquiéter du risque que les exportations d'armes vers des pays non repris dans la liste, mais où un impact négatif potentiel est envisageable, soient négligées dans le processus d'attribution de licence**, et que de telles exportations reçoivent une licence par inadvertance. Pensons particulièrement aux pays qui ne dépendant peut-être pas énormément de l'aide extérieure, ou qui ne reçoivent pas d'aide, mais dans lesquels les transferts d'armes pourraient avoir un impact significatif sur le développement durable. C'est particulièrement le cas pour le bas du classement des pays à développement moyen, comme l'Afrique du Sud, où un transfert de grande valeur, ou une accumulation de tels transferts, pourrait avoir un impact considérable sur la capacité du pays à faire face à ses besoins de développement.

On dispose de très peu d'informations permettant de savoir comment *ou* si d'autres gouvernements identifient les pays préoccupants sur base d'une telle liste.

#### Identification des exportations préoccupantes : valeur du transfert

Même s'il n'est pas spécifiquement lié à des préoccupations de développement durable, le système américain de notification préalable donne au Congrès le droit d'examiner les projets de vente s'ils dépassent une certaine valeur. Selon le Arms Export Control Act (Loi sur le contrôle des exportations d'armes), le Congrès a le droit d'être informé des transferts dont la valeur dépasse 14 millions de dollars pour les principaux équipements de défense et 50 millions de dollars pour le matériel général de défense.[115]

Le Sénat a déjà essayé une fois d'augmenter ces montants, jusqu'à respectivement 50 et 100 millions, et il est probable qu'il tente encore de le faire.

Utiliser uniquement un critère financier a plusieurs inconvénients :

- l'impact du coût d'un transfert variera fortement en fonction du revenu national brut par habitant d'un pays destinataire ;
- les dépenses inférieures à cette limite seront ignorées, même si elles peuvent avoir un impact sur le développement durable ;
- une limite à valeur unique ne prendra pas en compte l'impact cumulatif de plusieurs transferts successifs sur le développement durable d'un pays importateur.

### L'identification et la définition des indicateurs et des objectifs

Certains états se réfèrent à un certain nombre de sources pour déterminer les indicateurs utilisés pour évaluer l'impact des transferts d'armes sur le développement durable. Il s'agit notamment du PNUD, du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE). Même si

on constate certain points communs dans les indicateurs utilisés dans certains cas, il n'y a pas de discussion sur la manière dont ces indicateurs sont liés entre eux ou par rapport aux objectifs et aux limites en matière de développement durable. D'autres états n'identifient même pas les sources de référence qu'ils utilisent. **Étant donné que différents pays peuvent utiliser des objectifs et des indicateurs différents et les combiner différemment, ces approches ne sont ni cohérentes ni comparables. Plus important encore, si des états mentionnent les rapports de l'OCDE, du PNUD et du FMI comme référence, il n'y a dans la majorité des cas aucune trace tangible de structure ou de méthodologie d'évaluation. La plupart des états n'ont tout simplement pas réfléchi au processus d'évaluation.**

## Une attention principalement centrée sur les facteurs économiques

Dans les 22 états qui ont répondu au questionnaire, les indicateurs utilisés sont presque uniquement centrés sur les capacités économiques et financières du pays destinataire ainsi que sur ses besoins légitimes de défense. Le second élément doit occuper une place centrale dans tout processus d'évaluation, mais doit être accompagné de toute une série d'autres indicateurs, économiques *et* autres, qui peuvent prendre en compte le développement, la sécurité et d'autres considérations de manière plus globale. **Les procédures actuelles d'évaluation de l'impact d'un transfert sur le développement durable d'un pays ignorent les éléments fondamentaux qu'elles sont supposées prendre en compte.**

La comparaison entre le niveau des dépenses militaires et celui des dépenses sociales – principalement les soins de santé et l'éducation –est souvent utilisée pour évaluer l'effet des dépenses militaires sur la capacité d'un pays à financer son « développement ». Cette comparaison fournit un élément de départ utile pour évaluer les effets négatifs potentiels. Néanmoins :

- La fixation sur les facteurs économiques fournit très peu d'informations sur d'autres éléments du développement durable, comme la sécurité humaine, les aspects sociaux, le développement, l'égalité des sexes et la gouvernance.
- Les indicateurs économiques ne mesurent que *l'input* en termes de dépenses (par exemple pour l'éducation ou la santé) par rapport aux dépenses militaires. Ils ne prennent pas en compte *l'output* de ces dépenses : les résultats obtenus et l'efficacité de l'utilisation des ressources accordées.

Dans le cas de l'Allemagne et du Royaume-Uni, on constate une certaine prise en compte d'indicateurs autres que les indicateurs purement économiques. L'Allemagne fait explicitement référence à la justice sociale, à l'égalité sociale et à la réduction de la pauvreté alors que les évaluations rédigées par le gouvernement britannique tournent autour de l'Indicateur de Développement humain. Cependant, pour toutes ces approches, y compris celles centrées uniquement sur des indicateurs économiques, aucune attention n'est accordée aux tendances à long terme permettant d'évaluer la direction qu'un pays prend en matière de dépenses et les résultats obtenus en matière de développement.

## Limites

En général, une limite est stipulée pour les dépenses militaires représentant une charge économique importante. Par exemple, le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) définit les états dont les dépenses militaires représentent une charge économique importante comme ceux dont les dépenses militaires représentent plus de 4 pourcent du PIB.[116] L'International Centre for Conversion de Bonn (Centre international de conversion) prend également en compte la tendance cumulative (voir ci-dessous[1]).

Tableau 3 : Pays à faible développement soumis à un processus significatif de militarisation selon l'Indice BIC3D

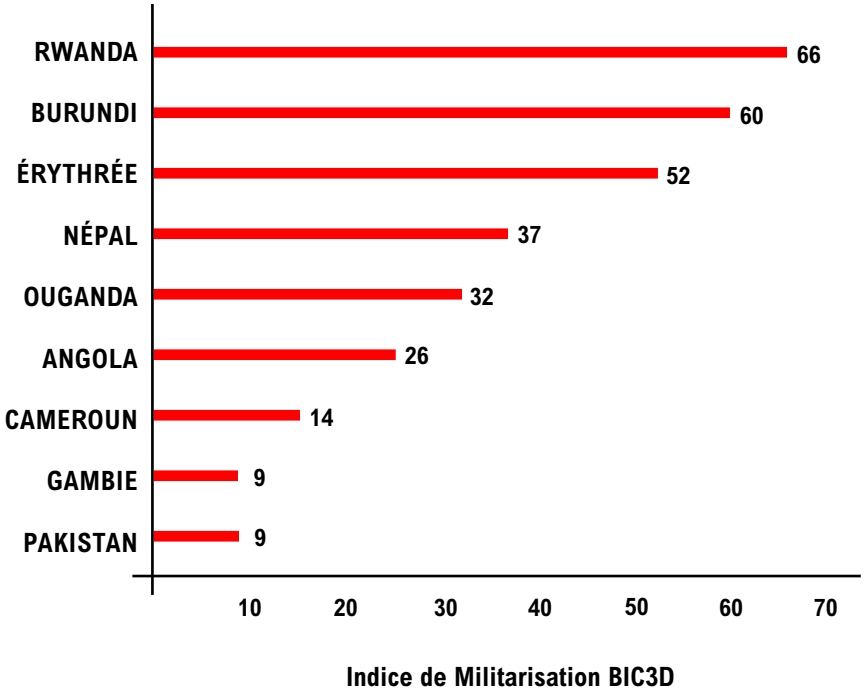


Source : Bonn International Centre for Conversion, Conversion Survey 2003, Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden, 2003.

[1]**Évaluation des niveaux de militarisation :** Le BIC3D est calculé en combinant quatre séries de données : les dépenses militaires, les réserves d'armes, le personnel des forces armées et le personnel employé pour la production d'armes. Les valeurs de l'indice BIC3D varient entre +100 pourcent et –100 pourcent et sont interprétées sur base de la différence entre le BIC3D actuel et la moyenne depuis la fin de la guerre froide. Source : Bonn International Centre for Conversion, Conversion Survey 2003, Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden, 2003.

Cependant, très peu d'informations sur les limites utilisées par les gouvernements sont publiées par les pays exportateurs, y compris la question de savoir si une telle directive interne fait partie des systèmes nationaux d'attribution de licences. Ceci empêche toute comparaison utile des pratiques des différents systèmes nationaux de contrôle des exportations.

Crispin Hughes/Oxfam

Huambo, en Angola, a été détruit par d'intenses tirs d'artillerie mais des gens sont toujours obligés de vivre parmi les ruines.

### La méthodologie recommandée par l'Accord de Wassenaar pour évaluer la situation/le statut politique/économique d'un pays

a. Quelles sont les dépenses militaires de ce pays ? Quel pourcentage du PIB est consacré aux dépenses militaires ? L'information fournie sur les dépenses militaires est-elle fiable et correcte ou le pays cherche-t-il à cacher les coûts véritables ?

b. L'accumulation d'armes conventionnelles fait-elle exploser un budget de la défense déjà impossible à assumer au niveau économique ? Cela risque-t-il d'entraîner une déstabilisation économique ou sociale, au niveau national ou régional ?

La méthodologie a été développée pour aider les états participants lors du processus de décision quant à l'autorisation ou le refus d'un transfert. Elle n'a pas de caractère contraignant ; les décisions d'accorder des licences d'importations restent sous le contrôle national de chaque état participant. D'autres éléments inclus dans la méthodologie, mais non abordés ici, sont : l'évaluation des motivations du pays en question, l'équilibre régional des forces et la situation générale dans la région, les capacités opérationnelles et les acquisitions de technologie militaire.[117]

## Manque de transparence

Ces faiblesses et incohérences dans la méthodologie sont combinées à un manque de transparence dans les processus de prise de décision. Ce manque d'ouverture domine les approches prises par les gouvernements nationaux pour évaluer l'impact des transferts d'armes sur le développement durable.

### Contrôle parlementaire

**Les parlements jouent actuellement un rôle limité dans le contrôle des attributions de licences pour des exportations d'armes.** Des 22 pays étudiés, seuls la Suède et les États-Unis autorisent un contrôle par le parlement ou le congrès avant l'attribution des licences.[118] Dans les autres cas, des auditions parlementaires n'ont lieu qu'après l'autorisation d'exportation. Si elles représentent un mécanisme utile pour évaluer les décisions passées et développer des politiques et des pratiques basées sur l'expérience, ces auditions ne permettent pas d'influencer les décisions ou de les modifier une fois prises.

Les rapports annuels de certains gouvernements incluent des informations sur le nombre de licences refusées en raison de leur impact potentiel sur le développement durable ? Néanmoins, dans la plupart des états, soit les informations relatives aux refus ne sont pas conservées ou ne sont pas déclassifiées, comme c'est apparemment le cas aux États-Unis et en Afrique du Sud, soit elles restent confidentielles, comme c'est le cas en France.

## Importance de la « collaboration interministérielle »

Afin que les gouvernements puissent évaluer avec efficacité et pragmatisme l'impact des transferts d'armes sur le développement durable, plusieurs ministères doivent travailler ensemble afin de décider qui est le mieux placé pour mener une évaluation et qui peut fournir un avis dans le cadre du processus de décision. En d'autres termes, une approche globale, coordonnée et unifiée est nécessaire, basée sur l'expertise d'un ensemble de personnes et de services gouvernementaux. Tous les gouvernements devraient au moins consulter leurs services chargés du développement, ou leurs équivalents, dans le processus de prise de décision sur une importation.

# 4 Le contexte est crucial : étude des relations entre la sécurité, la gouvernance, les importations d'armes et le développement durable

**Comprendre la relation entre la gouvernance et les importations d'armes est crucial et devrait occuper une place centrale dans l'évaluation de l'impact potentiel des transferts d'armes sur le développement durable.** Cela signifie dépasser les considérations économiques pour analyser les achats liés à la défense et les pratiques budgétaires, les objectifs annoncés du transfert, l'étendue de l'implication d'une série d'acteurs dans le processus de décision et le degré d'efforts menés pour évaluer tout impact potentiel sur le développement durable. Une compréhension de ces questions pourrait fournir l'information nécessaire permettant de décider d'accorder ou non une licence d'exportation.

### Méthodologie de recherche : études de cas

Afin d'examiner le côté « importation » du processus de transfert d'armes, une recherche par étude de cas primaire consacrée aux procédures décisionnelles pour l'importation d'armes et à leur impact sur le développement durable a été menée dans six pays (Croatie, Ghana, Inde, Tanzanie, Venezuela et Yémen) entre novembre 2003 et février 2004. Une recherche secondaire a également été menée pour les cas de l'Éthiopie, de l'Afrique du Sud et du Chili. Project Ploughshares a coordonné ce travail et a réalisé une analyse consolidée.[119]

La recherche a étudié :

- les processus de prise de décision et de budgétisation des gouvernements ;
- les arguments des gouvernements sur les décisions d'importations d'armes ;
- la participation et l'influence d'autres acteurs sur les décisions relatives aux importations d'armes et au développement durable ;
- et la mesure dans laquelle l'impact des importations d'armes sur le développement durable était examiné ou reconnu.

Dans certains cas, il était difficile de différencier la recherche sur les transferts d'armes des dépenses militaires en général. Les implications des deux éléments ont été intégrées dans la recherche et utilisées dans le présent rapport. Les conclusions relatives aux dépenses militaires fournissent des informations de contexte utiles pour l'évaluation de chaque transfert d'armes.

## Les décisions gouvernementales

**Une vue sur le processus de décision des gouvernements en matière d'importations d'armes peut être utile pour aider à se former une image détaillée de la légitimité de la proposition d'importation. La légitimité dépendra d'un certain nombre de facteurs, à part l'impact potentiel sur le développement durable.** Néanmoins, les recherches effectuées pour le présent rapport montrent que le degré d'ouverture des débats et des discussions relatives au transfert, à son réalisme et à son à-propos en fonction des besoins de développement du pays devrait être un élément clé pour les gouvernements exportateurs.

## Un processus décisionnel concentré et limité

La décision d'importer des armes est habituellement prise par un seul ministère ou par un groupe restreint de responsables. Il peut s'agir du Ministère de la Défense (comme pour le Ghana, l'Afrique du Sud et la Croatie), de hauts responsables militaires (comme au Venezuela), d'un organe nommé par ou proche de la présidence (le Conseil de Défense nationale au Yémen et le Commandement central en Éthiopie) ou du conseil des ministres (en Tanzanie).

Dans ces cas, l'approbation finale du budget nécessaire pour les importations d'armes est encore plus concentrée et repose d'habitude entre les mains du conseil des ministres ou du Président.

### Un instantané de la gouvernance et des dépenses militaires en Afrique du Sud et au Chili

Depuis 1994, le gouvernement **sud-africain** a effectué un certain nombre de modifications d'envergure à ses procédures de décision pour les achats d'armement afin d'encourager la participation civile et de garantir que le parlement et le gouvernement approuvent les projets clés. En outre, par le biais des Revues de la Défense, le Gouvernement d'Unité nationale a entamé un vaste débat public sur le rôle des exportations d'armes dans la politique étrangère ainsi que sur les principales décisions d'achat. Le gouvernement a également défini publiquement ses priorités en matière de défense dans un Livre blanc sur la Défense nationale.[120]

En comparaison, le cas du **Chili** illustre la tendance institutionnelle d'un puissant groupe de pression au sein d'un gouvernement démocratiquement élu à s'approprier une grande partie du budget national et des importations. Selon la constitution chilienne, les dépenses en matière de défense ne peuvent pas tomber en dessous des niveaux de 1989 en termes réels. Introduite par le régime de Pinochet, cette limitation – la « loi du cuivre » - sert en fait à protéger le budget de la défense des secousses économiques et des changements politiques, y compris la diminution des menaces pour la sécurité. De plus, 10 pourcent des revenus de la compagnie nationale de cuivre, la COLDECO, sont attribués aux forces armées pour des achats d'armes. En outre, les achats d'armes à partir de ces fonds ne sont pas soumis à l'approbation du parlement, ce qui empêche les citoyens, et même leurs représentants élus, de participer au processus de prise de décision quant à ses achats.[121]

## Degré d'implication des services chargés du « développement"

**Sur les neuf études de cas prises en compte, une seule montre qu'un service chargé du développement a été inclus dans le processus de prise de décision sur les importations.** Au Ghana, la récente importation de navires a été motivée par une décision du Congrès démocratique national de revitaliser l'industrie de la pêche prise en conjonction avec le Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture, et sous-traitée à la Navy.[122]

Il n'est donc pas surprenant que **la recherche par étude de cas montre qu'il y a peu d'évaluations identifiables et systématiques de l'impact des achats d'armes sur le développement par les gouvernements importateurs**. Les décisions des gouvernements d'importer des armes et leurs décisions de remplir leurs engagements de développement social et économique sont généralement prises de manière complètement distincte et

reflètent l'isolation croissante des programmes militaires par rapport aux autres tâches du gouvernement. Les gouvernements exportateurs sont bien positionnés non seulement pour commenter cette relation, mais également potentiellement pour rapprocher les aspects militaires et le développement.

## Processus de budgétisation et développement d'objectifs économiques

Les études de cas montrent que le coût des importations d'armes est intégré dans le budget de la défense, qui fait à son tour partie du budget national. C'est au niveau du budget national qu'on peut accorder la plus grande attention au développement ou aux objectifs économiques.

### Plans stratégiques de Réduction de la Pauvreté et dépenses militaires

Pour les pays à faible développement étudiés, les Plans stratégiques de Réduction de la Pauvreté (PRSP) font partie intégrante du processus national de budgétisation. Initié par la Banque mondiale, le processus PRSP encourage un processus national de budgétisation plus transparent et responsable afin de réduire la pauvreté.

#### Le processus PRSP

Lors des Réunions annuelles de la Banque mondiale et du FMI en septembre 1999, il a été décidé que les stratégies participatives nationales de réduction de la pauvreté devraient être à la base de tous les prêts concédés par la Banque mondiale et le FMI et des réductions de dette dans le cadre de l'Initiative pour les Pays pauvres fortement endettés (HIPC). Cette approche se reflète dans les Plans stratégiques de Réduction de la Pauvreté (PRSP) développés par les autorités de chaque pays. Au 23 avril 2003, 26 PRSP complets avaient été élaborés et 45 PRSP de transition.[123]

**Dans certains cas, les PRSP concernent également les dépenses militaires.**

- Le Plan stratégique de Réduction de la Pauvreté du Ghana reconnaît que « la protection publique doit être renforcée », fournissant ainsi aux Forces armées ghanéennes une occasion de présenter son budget et ses activités dans le contexte du développement.[124]
- En Tanzanie, le PRSP a été finalisé au moment même où le pays est devenu un Pays pauvre fortement endetté (HIPC) et négociait l'achat du système de contrôle du trafic aérien militaire Watchman. Le PRSP stipulait que : « … si les dépenses budgétaires continuent à être limitées en raison de considérations macro-économiques, des efforts particuliers seront faits pour orienter les ressources limitées du gouvernement vers le soutien aux programmes clé et aux services sociaux dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté ». La décision d'importer le système de radar et les débats qui ont suivi dans le pays ont été la première occasion pour le grand public de débattre d'une question liée à la défense, mais également de faire le lien entre les dépenses militaires et le bien-être social. Avant cet évènement, les décisions relatives aux dépenses militaires en Tanzanie étaient un sujet touchant à la sécurité nationale, excluant le public et même le débat parlementaire.[125]
- Le PRSP de l'Éthiopie a été finalisé en juillet 2002. Le gouvernement s'y engageait à réduire fortement ses dépenses en matière de défense. Ce

n'est qu'à la fin 2003 que le gouvernement a franchi pour la première fois le pas de publier sa « Politique des Affaires étrangères et de Sécurité nationale » qui stipulait : « Il est essentiel que nous trouvions un équilibre entre notre développement économique et nos besoins en matière de défense. »[126]

- Par contre, en mai 2002, le gouvernement du Yémen s'est engagé dans un Plan stratégique de Réduction de la Pauvreté pour 2003-2005 mais il est apparu qu'il n'avait pas lié la réduction de la pauvreté à une réduction des dépenses militaires.[127]

### Un pays sans PRSP : la Croatie

Même en l'absence de processus PRSP, un pays à développement moyen comme la Croatie a effectivement dirigé les dépenses nationales vers les besoins sociaux en réduisant ses dépenses militaires tout en augmentant son budget général. L'héritage du conflit armé en ex-Yougoslavie a entraîné des coûts de reconstruction et de transition élevés qui ont été financés par une réduction des dépenses militaires après 1997. L'augmentation des dépenses du gouvernement durant cette période était due au coût social élevé de la guerre et de la transition, et pas aux dépenses militaires.[128]

## Pratiques de budgétisation

**Alors que les parlements devraient jouer un rôle dans le contrôle des budgets nationaux et de la défense, les parlementaires ne possèdent pas nécessairement l'expertise ou la force politique pour mettre en cause les décisions du gouvernement dans le domaine militaire.** Par exemple, en théorie, le processus de budgétisation militaire au Ghana est soumis au débat parlementaire.[129] Dans la pratique, la discussion parlementaire est limitée par des questions de sécurité et par un manque d'expertise, et un débat récent a mis à jour des dépenses militaires « extrabudgétaires » qui n'avaient pas été inclues dans les chiffres présentés au Parlement. On considère également comme déloyal que des parlementaires posent trop de questions sur les budgets militaires.[130] Au Yémen, le gouvernement doit présenter un budget national à la Chambre des Représentants pour approbation.[131] Selon l'article 87 de la constitution, le parlement « ne peut pas changer le budget proposé sans l'accord du gouvernement. » En pratique, la concentration du pouvoir fiscal et politique dans les mains du Président a entraîné dans le meilleur des cas des activités d'importation d'armes fortement contrôlées de manière centralisée.[132] En Afrique du Sud, le gouvernement a amendé le processus de prise de décision relatif aux achats d'armes afin de promouvoir l'apport de la société civile et de garantir que le Parlement approuve les projets clé, même si les sceptiques maintiennent que les véritables décisions sont prises par un petit groupe de puissants dirigeants politiques.[133]

## Transparence

**Les degrés de transparence variables des politiques d'importation d'armes à tous niveaux affectent également profondément les possibilités d'identifier des traits communs dans les procédures de budgétisation.** Pendant la guerre avec l'Érythrée en 1999 et 2000, l'Éthiopie a transféré des ressources d'autres départements vers le Ministère de la Défense, probablement en partie afin de payer les substantielles importations d'armes en tant de guerre. Ces décisions ont été prises à *huis clos*.[134] Malgré une procédure en onze étapes, les processus de budgétisation des achats d'armes sont toujours en grande partie secrets en Inde. Un rapport soutenu par le gouvernement publié en février 2004 stipule : « le système d'achats pour la défense doit être amélioré et les accords sont secrets ».[135] Même dans le climat post-apartheid plus ouvert de l'Afrique du Sud, le contrôle public étendu et le débat sur les gros achats d'armes ont été précédés par le secret, et le gouvernement s'est toujours opposé à la publication des détails des contrats d'achat.[136] Au Yémen, les procédures d'importation d'armes et le processus de budgétisation sont connus pour leur opacité.[137]

Crispin Hughes/Oxfam

Des enfants déplacés jouent sur un vieux char russe en Erythrée.

### Corruption

Dans de nombreux pays en développement, la corruption a eu, et continue à avoir, des conséquences désastreuses sur le développement et la stabilité.[138] Il y a un vaste consensus quant à l'impact négatif de la corruption sur la croissance économique, la distribution des richesses, la légitimité et l'efficacité de l'état.[139] Couplée aux dépenses en armement, la corruption peut entraîner des décisions politiques irresponsables portant gravement atteinte à la démocratie. Dans les transferts d'armes, les pratiques de corruption sont fortement répandues et monnaie courante. **Selon un rapport de l'ONG Transparency International, l'industrie de l'armement occupe la deuxième place du « Classement des corrupteurs », rassemblant les secteurs les plus susceptibles d'impliquer des pots-de-vin.**[140] Même s'ils représentent moins d'un pourcent du commerce mondial en 1999, des estimations du Ministère américain du Commerce dérivées du General Accounting Office (une agence de contrôle financier soutenue par le Congrès) montrent que 50 pourcent de tous les pots-de-vin sont payés pour des contrats de l'industrie de la défense.[141] Le rapport suggère également qu'une estimation conservatrice de la valeur des pots-de-vin soit de 10 pourcent de la valeur totale du marché, soit des milliards de dollars chaque année.[142] Les négociations pour l'achat de l'avion Hawk de BAE par l'Inde ont été interrompues en 2001, en partie à cause de la démission du chef du parti au pouvoir Bangaru Laxman en raison d'un scandale lié à des allégations de corruption.[143]

#### Le coût de la corruption en Croatie

En Croatie, durant les années 90, les médias ont découvert de nombreux cas de fraude, de corruption d'abus et de détournement de fonds commis par les nouveaux « magnats », des protégés du parti au pouvoir, ce qui laissait entrevoir une interférence politique massive dans l'économie. Jusqu'à 1998, beaucoup de ces cas étaient liés aux opérations d'achat du Ministère de la Défense. Le niveau actuel de la Croatie sur l'Indicateur de Développement humain suggère que les revenus disponibles n'ont pas été utilisés de la meilleure manière pour susciter le développement. Même si l'Indice de la Croatie était de 0,809 en 2000, la comparaison avec d'autres pays en transition montre que la Croatie s'est montrée moins efficace que, par exemple, la Pologne pour utiliser ses revenus en faveur du développement humain. L'administration publique et les institutions gouvernementales ont apparemment été incapables de mettre en place des politiques de relance économique et sociale permettant d'atteindre un certain niveau d'efficacité économique en Croatie.[144]

## Arguments des gouvernements pour justifier les importations d'armes

Des informations sur la manière dont les gouvernements justifient les importations d'armes sont utiles pour évaluer les besoins affichés et les besoins réels. **Les recherches menées dans le cadre du présent rapport qu'il est nécessaire de dépasser l'analyse des besoins militaires en soi et de se pencher sur les arguments politiques, sociaux et économiques.** Il est dès lors important qu'une méthode d'évaluation soit à même de poser des questions sur une série d'objectifs possibles des gouvernements importateurs.

## Besoins légitimes de sécurité

On attend généralement des décisions d'importation d'armes qu'elles soient prises pour répondre à des besoins et objectifs militaires clairement définis respectant les législations nationales et internationales. C'est souvent le cas. Au Ghana, l'approbation par le parlement du budget pour l'achat d'hélicoptères était lié aux opérations des Nations Unies en République Démocratique du Congo. En Croatie, la décision de l'année 2001 de moderniser 12 avions MiG-21 a été prise pour conserver une capacité aérienne minimale exigée par la constitution croate.[145] Le processus chilien unique de budgétisation des achats militaires implique l'utilisation de fonds spécifiques générés par la « Loi du Cuivre », ce qui signifie que les objectifs des forces armées sont virtuellement les seuls facteurs entrant en ligne de compte dans les décisions d'importation d'armes.

Pour l'Inde, les importations d'armes ont été liées au sentiment de menace pour la sécurité et aux tensions actuelles avec le Pakistan à propos de la région du Cachemire.[146] En Éthiopie, l'importation d'importants systèmes d'armement entre 1998 et 2000 doit être vue dans le contexte du conflit frontalier avec l'Érythrée.

Dans des situations de conflit violent, les gouvernements exportateurs doivent peser avec précaution les coûts véritables des transferts d'armes.

- Quel est le niveau de réponse approprié en matière de sécurité, et quelles sont les autres possibilités pour trouver une solution au conflit ?
- La réponse qu'apporte le transfert aux besoins de sécurité légitimes est-elle plus importante que son impact sur le développement du pays ?
- Même si les besoins légitimes de sécurité d'un pays sont prioritaires, le gouvernement importateur respectera-t-il les droits de l'homme et le droit humanitaire international ?
- Des processus de réflexion plus vastes sont-ils en cours pour identifier les causes du conflit en cours, et le gouvernement s'est-il engagé à les prendre en compte ?

Les gouvernements exportateurs doivent tenir les importateurs responsables de l'utilisation qui est faite des armes et envisager de proposer des programmes de soutien pouvant inclure un soutien aux formations ou réformes militaires et aux processus de paix ainsi qu'un suivi des accords passés.

## Objectifs politiques

**Dans certains cas cependant, des armes sont importées plus pour atteindre des objectifs politiques que pour faire face à des menaces en matière de sécurité.** En Croatie, la décision prise par le gouvernement Tudjman en 1999 de moderniser sa flotte d'environ 30 chasseurs MiG-21 était, au moins en partie, une décision politique visant à améliorer les liens avec Israël et, par ce biais, avec l'Occident.

LTC Ivan « Divljak » Selak, Force aérienne croate

Deux MiG-21 croates et deux F-16 de l'US Air Force lors de manœuvres communes Croatie-Etats-Unis au-dessus de la côte adriatique croate en 2002.

### Ventes d'armes et isolement en Croatie

Relativement isolée sur la scène internationale, selon un rapport, la Croatie considérait Israël comme intermédiaire influent qui pourrait faciliter le rapprochement de la Croatie avec des organisations internationales comme l'OTAN et l'OMC. Le président Tudjman espérait apparemment que le contrat de modernisation de 24 chasseurs MiG-21 pousserait le gouvernement israélien à l'inviter en Israël, ce qui représenterait un succès majeur pour le président croate en matière de relations étrangères. Israël était également conscient de l'opportunité, et le contrat de modernisation a apparemment été le prix à payer pour l'extension de la reconnaissance diplomatique de la Croatie.[147] Les Israéliens pourraient citer leur coopération avec la Roumanie, qui a aidé le pays à se rapprocher de l'OTAN et d'autres alliances et institutions occidentales.[148]

Au Yémen, des éléments cités dans une étude récente tendent à montrer que l'administration présidentielle a utilisé des importations d'armes pour maintenir et renforcer la parenté et les liens tribaux dont elle est dépendante au niveau politique.[149] La décision tanzanienne d'acheter un onéreux système de contrôle du trafic aérien militaire pour sa flotte de 19 avions en état mitigé a été suivie, suite à des critiques internes et externes, par des « courbettes » visant à présenter le système comme une solution répondant aux besoins du trafic aérien tant militaire que civil. Ceci laisse à penser que l'achat du système aurait pu être destiné à répondre à d'autres objectifs, y compris les liens politiques avec le Royaume-Uni, le pays fournisseur.[150]

## Objectifs sociaux et économiques

Dans des pays à niveau moyen de développement comme la Croatie et l'Afrique du Sud, les objectifs des importations d'armes incluaient les bénéfices industriels destinés à donner un coup de fouet à l'emploi et à l'industrie nationale. En Afrique du Sud, les détails d'une « étude de faisabilité » révélés suite à une procédure en justice ont montré que le gouvernement avait examiné l'impact social et économique potentiel d'un important contrat d'armement et avait ensuite conclu le contrat malgré les résultats négatifs de l'étude.[151] Les « compensations » associées au programme d'acquisi-

tion d'armes incluaient des promesses d'un consortium de grandes entreprises françaises, allemande, suédoise et britannique d'acheter des produits sud-africains, d'investir dans l'industrie locale, y compris la construction de nouvelles usines, et de sous-traiter des parties de la production du matériel militaire importé. Les montants promis atteignaient 70 milliards de rands, soit plus de deux fois la valeur des armes importées.[152]

**L'intérêt des gouvernements pour les bénéfices économiques et industriels n'est pas limité aux nations à développement moyen.** En Inde, le processus d'importation d'armes accorde une attention importante aux bénéfices économiques, particulièrement ces dernières années depuis que le gouvernement a lancé un programme visant à relancer la production militaire nationale.[153] Par exemple, les négociations pour le contrat des Hawk de BAE ont inclus des accords stipulant que la plupart des avions seraient assemblés en Inde. Des navires ont été importés au Ghana pour protéger les eaux de pêche du Ghana, comme on l'a déjà expliqué, et du Bangladesh.[154]

# 5 Vers le développement d'une méthode d'évaluation

A partir de toutes les informations décrites dans ce rapport, il a été possible de développer de manière assez détaillée un projet de méthodologie visant à garantir la prise en compte correcte du développement durable dans le processus de décision d'exportation d'armes. Il est clair que ce projet pourrait être encore développé et adapté, mais l'approche décrite ci-dessous fournit un point de départ utile pour la discussion. Si la décision finale d'accorder ou non une licence d'exportation restera toujours une question de jugement, il est essentiel que ce jugement soit basé sur une méthode d'évaluation sérieuse et transparente. Pour l'établissement d'une telle méthodologie d'évaluation, les gouvernements devraient faire attention à un certain nombre d'éléments clé.

- Il y a une tension entre la complexité du problème et la nécessité d'identifier un cadre suffisamment clair et accessible pour être utilisé par les gouvernements exportateurs.
- Les gouvernements du monde entier ont ratifié les Objectifs du Millénaire pour le Développement.
- Une approche partant des Principes de l'OSCE, et du critère 4c d'un Traité relatif au Commerce des Armes légalement contraignant, fournirait une base générale claire et conséquente pour des évaluations et pour encourager tous les gouvernements à prendre sérieusement en compte la question du développement durable et d'autres critères importants en matière d'exportations.
- La méthodologie d'évaluation devrait être le plus possible basée sur les critères déjà établis et acceptés au niveau international en matière de développement, de droits humains, d'achats d'armes et de besoins légitimes de sécurité, ainsi que sur des indicateurs et des objectifs disponibles publiquement. Cette méthodologie devrait également tenir compte de l'expertise des gouvernements et de la société civile en matière de développement.

La méthodologie préliminaire décrite ci-dessous doit donc être considérée comme un guide tant pour l'application de l'Article 4c du Traité sur le Commerce des Armes proposé que pour la définition de critères analogues pour les procédures nationales, régionales et multilatérales de contrôle des exportations. Cette méthodologie est structurée autour de trois éléments de base :

- **des déclencheurs** – afin d'identifier les transferts potentiellement problématiques ;
- **des indicateurs** – afin de mesurer le niveau de développement et de sécurité humaine de ces pays ;
- **des facteurs** – afin de permettre une analyse détaillée centrée tant sur le contexte que sur les spécificités de chaque contrat et visant à évaluer les gouvernements responsables et les processus d'achats d'armement de manière à prendre une décision quant à une exportation d'armes.

Un diagramme récapitulatif de la méthodologie est repris dans l'Annexe 3 et un tableau récapitulatif dans l'Annexe 4.

## Les déclencheurs : identifier les transferts potentiellement problématiques

Aucun pays importateur ne devrait être montré du doigt de manière injuste, mais en utilisant deux séries de questions déclencheuses pour entamer l'analyse de l'impact d'un transfert d'armes, cette approche se veut la plus sérieuse possible pour identifier les cas problématiques. Les déclencheurs peuvent aider à identifier les transferts problématiques nécessitant une plus grande attention, mais sans préjugé sur les pays éventuellement impliqués.

La méthodologie nécessite en premier lieu une analyse du niveau de développement du pays et doit ensuite évaluer si la valeur du transfert est suffisamment importante pour déclencher des inquiétudes quant à son impact sur le développement durable.

### Déclencheur 1 : Quel est le niveau de développement ?

- **Mesure :** Valeur de l'Indicateur de Développement humain (IDH)

L'Indicateur de Développement humain est une mesure sommaire du développement humain. Il mesure les résultats moyens d'un pays dans trois dimensions de base du développement humain :

- La durée de vie et l'état de santé, mesurés par l'espérance de vie à la naissance ;
- La connaissance, mesurée par le taux d'alphabétisation (pour deux tiers du résultat) et le nombre moyen combiné d'années d'études primaires, secondaires et supérieures (pour un tiers du résultat) ;
- Un niveau de vie décent, mesuré par le PIB par habitant.

La valeur de l'IDH donne donc une image instantanée du niveau relatif de développement d'un pays. Le processus d'analyse devrait prendre en compte la valeur de l'IDH d'un pays sur une période de dix ans afin de se faire une idée sur la manière dont le niveau de développement d'un pays évolue ou n'évolue pas (Tendances de l'Indicateur de Développement humain). Toute forte diminution ou anomalie négative devrait être prise en compte.

**Limite :** Pour les pays avec un IDH inférieur à 0.65 – passer au Déclencheur 2a.

**Limite :** Pour les pays avec un IDH entre 0.65 et 0.85 – passer au Déclencheur 2b.

Pour les autres pays – une analyse plus poussée centrée sur le développement durable n'est pas nécessaire.

### Déclencheur 2a : Pour les pays à faible développement, le transfert est-il important au niveau financier ?

- **Mesure :** Valeur du transfert en pourcentage du PIB

**Limite :** Valeur du transfert en pourcentage du PIB = 0.002% ou plus

Cette mesure peut fournir une indication de l'augmentation du budget national qui serait nécessaire pour prendre en compte la valeur du transfert, et donc de la manière dont un gouvernement ferait face à une augmentation des demandes et gérerait l'attribution des ressources au développement.

Cette limite a été placée à un niveau volontairement bas afin de ne laisser de côté que les transferts les plus petits et les moins importants au niveau financier. Pour que cette méthodologie fonctionne, il n'est ni nécessaire ni pragmatique d'entreprendre une analyse complète de chaque transfert, aussi petit soit-il. Ce déclencheur ne sélectionnera donc que les transferts nécessitant une analyse.

Si cette limite est atteinte – c'est-à-dire si la valeur du transfert est supérieure à 0.002% du PIB – une analyse complète est nécessaire.

Si le transfert n'est pas défini comme important au niveau financier mais qu'il fait partie d'un contrat d'armement plus grand qui lui pourrait l'être, l'analyse devrait passer au déclencheur 2c.

### Déclencheur 2b : Le transfert est-il d'un niveau tel qu'il pourrait même avoir un impact sur les pays au développement relativement élevé ?

- **Mesure :** Valeur du transfert en pourcentage du PIB

**Limite :**[155] Valeur du transfert en pourcentage du PIB = 0.0275% ou plus

Une fois de plus, cette analyse est nécessaire pour évaluer s'il est nécessaire de prendre en compte la taille du transfert par rapport au PIB.

Cependant, dans ce cas, la limite est beaucoup plus élevée. L'objectif est d'identifier les transferts dépassant une certaine valeur financière qui pourraient quand même avoir un impact sur le niveau de développement du pays.

Si cette limite est atteinte – c'est à dire si la valeur du transfert est supérieure à 0.0275% du PIB – une analyse complète est nécessaire.

Si la limite n'est pas atteinte – si on estime que le transfert n'a pas de valeur financière significative – mais qu'il fait partie d'un contrat d'armement plus grand qui lui pourrait l'être, l'analyse devrait passer au déclencheur 2c.

### Déclencheur 2c : Le transfert fait-il partie d'un contrat plus grand ?

- Si c'est le cas, mesurer la valeur financière du total de l'accord ou du contrat en pourcentage du PIB

**Limite :** Idem que celle utilisée pour les déclencheurs 2a et 2b, en fonction du niveau de développement

Prendre cet élément en compte est crucial car beaucoup de grands contrats de vente d'armes sont divisés en éléments plus petits – l'Afrique du Sud est un bon exemple en la matière. Le contrat d'une valeur de 6 milliards de dollars était constitué de plusieurs éléments provenant de différents fournisseurs. Ce déclencheur devrait également permettre de prendre en compte les transferts de composants.

Si cette limite est atteinte, une analyse complète est requise. Si la limite n'est pas atteinte, aucune analyse complémentaire n'est nécessaire en matière de développement durable.

Tableau 2 : Simulation de la méthodologie proposée pour les déclencheurs

| Données relatives au transfert | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Importateur** | **Exportateur** | **Transfert** | **Année** | **Valeur du transfert en USD** | **PIB en milliards de USD** |
| Ethiopie | Russie | 2 hélicoptères de combat Mi-24V/Mi-35 Hind-E, un chasseur Su-27 et des hélicoptères Mi-8 | 1999 | 155 000 000 | 6,5 |
| Tanzanie | Royaume-Uni | Système radar «Watchman» | 2001 | 40 000 000 | 9,3 |
| Yemen | Pologne | 3 engins de débarquement Deba Class & 1 navire de débarquement Polnocny Class | 2002 | 50 000 000 | 10,4 |
| Ghana | Etats-Unis | Maintenance de 2 navires à 1 million de dollars par an pendant dix ans | 1999-2000 | 20 000 000 | 7,7 |
| Ghana | Etats-Unis | 4 hélicoptères MH7, dont 2 pour le maintien de la paix | 2002 | 19 500 000 | 6,0 |
| Inde | Russie | Porte-avions Amiral Gorshkov | 2004 | 1 500 000 000 | 515,0 |
| Afrique du Sud | Allemagne, Royaume-Uni, France, Suède | Contrat incluant frégates, sous-marins, avions et hélicoptères | 1999 | 6 000 000 000 | 131,0 |
| Venezuela | Brésil | 8 avions d'entraînement / de chasse AMX-T | 2001 | 150 000 000 | 126,0 |
| Venezuela | Italie | 12 avions d'entraînement SF-260M | 2000-2001 | 12 000 000 | 126,0 |
| Croatie | Israël | Modernisation de 24 MiG-21 | 1999 | 120 000 000 | 19,9 |
| Chili | Etats-Unis | 10 chasseurs F-16 | 2002 | 636 000 000 | 64,2 |
| Croatie | Roumanie | Modernisation de 12 MiG-21 | 2000-2001 | 8 500 000 | 19,5 |

Notes
Les valeurs du PIB et de l'IDH ont été tirées des données de l'année disponible la plus proche de celle du transfert

| Déclencheur 1 | Déclencheur 2a | | Déclencheur 2b | |
|---|---|---|---|---|
| **IDH** | **Valeur du transfert en % PIB supérieure à 0,002%** | **Analyse nécessaire ?** | **Valeur du transfert en % PIB supérieure à 0,0275%** | **Analyse nécessaire ?** |
| 0,321 | 2,40% | Oui | | |
| 0,400 | 0,43% | Oui | | |
| 0,470 | 0,48% | Oui | | |
| 0,542 | 0,26% | Oui | | |
| 0,567 | 0,32% | Oui | | |
| 0,590 | 0,29% | Oui | | |
| 0,702 | | | 4,58% | Oui |
| 0,775 | | | 0,12% | Oui |
| 0,775 | | | 0,01% | Non |
| 0,803 | | | 0,60% | Oui |
| 0,813 | | | 0,99% | Oui |
| 0,818 | | | 0,04% | Oui |

### Développement durable, armes de petit calibre et armes légères

Le Traité sur le Commerce des Armes proposé par Oxfam, Amnesty International, la Fondation Arias, Project Ploughshares, Saferworld, la Fédération des Scientifiques américains et d'autres ONG du Réseau d'Action International sur les Armes Légères, ainsi que la plupart des approches multilatérales définies jusqu'à aujourd'hui prennent en compte **la mauvaise utilisation** des armes légères selon des critères différents de ceux relatifs au développement durable. Si l'on suit la méthodologie décrite ici, la plupart des ventes d'armes légères et de petit calibre ne seraient pas considérées comme problématiques selon le déclencheur 2 relatif à la valeur du transfert, même si ça pourrait être le cas pour certaines ventes de plus grande importance. Cependant, leur impact – en termes des conséquences de leur mauvaise utilisation pour le développement durable – se fera probablement plus fortement sentir dans les pays avec un IDH peu élevé. Les transferts problématiques auront donc probablement été identifiés par le biais du filtre de l'IDH et des conséquences véritables des armes légères et de petit calibre sur le développement durable, et la probabilité de mauvaise utilisation des armes peut alors être évaluée au niveau des indicateurs et des facteurs.

## Les indicateurs : rassembler des informations

Lorsqu'on a identifié le caractère problématique d'une exportation potentielle vers un pays, la prochaine étape du processus d'évaluation est de rassembler des informations sur la situation de ce pays en matière de développement durable. Les indicateurs utilisés par les gouvernements et les institutions officielles jusqu'à présent se concentrent sur des aspects économiques. Il s'agit sans aucun doute d'un point de départ utile pour l'analyse : les implications les plus évidentes et les plus directes des dépenses en armement sont de caractère macro-économique. Néanmoins, il est possible d'atteindre un degré plus élevé de compréhension du contexte de développement durable du pays en question en utilisant des indicateurs reconnus internationalement qui fournissent une vue plus précise des secteurs du développement sur lesquels le transfert pourrait influer. Les indicateurs suivants devraient être pris en compte pour créer l'image la plus précise possible de la situation d'un pays en matière de développement. Ces indicateurs couvrent quatre domaines importants :

- **le contexte économique**, afin d'évaluer l'impact économique du transfert d'armes ;
- **les Objectifs du Millénaire pour le Développement**, afin d'évaluer l'impact possible de l'importation sur le processus visant à atteindre les OMD ;
- **la dimension du genre dans le développement**, afin d'évaluer l'impact possible sur les femmes du détournement de dépenses sociales ou la mauvaise utilisation d'armes ;
- **la sécurité**, afin d'évaluer la situation générale de sécurité du pays.

Le processus d'évaluation de ces indicateurs devraient être dirigé par les deux principes fondamentaux suivants :

- Une étude des **chiffres et tendances réels** : cette étude est nécessaire pour définir des valeurs absolues et pour définir si les performances du pays s'améliorent ou se détériorent. Le Bangladesh et le Congo Brazzaville sont de bons exemples en la matière : tous deux ont

été gratifiés d'un HDI de 0.502 en 2001. Cependant, en 1985, le Bangladesh atteignait 0.384 et a connu une forte augmentation. Par contre, le Congo Brazzaville atteignait 0.553 en 1985, ce qui montre une forte régression depuis lors.

- Une étude **des inputs et des outputs**. Il n'est pas suffisant d'uniquement analyser combien un pays a dépensé pour, par exemple, la santé et l'éducation. Il faudrait également évaluer les résultats atteints suite à ces dépenses en matière d'améliorations, d'efficacité et de performances. Quel a été l'impact réel de ces dépenses sur le processus d'acquisition des droits économiques et sociaux internationalement reconnus ? Un pays dépensant beaucoup d'argent pour la santé et l'éducation n'investit pas nécessairement d'une manière positive pour le développement durable. Par exemple, l'Inde dépense plus d'argent pour l'éducation que pour la défense, mais son taux d'analphabétisme est toujours le plus élevé du monde.

## Inputs

### 1 Le contexte économique

Il conviendrait de répondre aux questions suivantes en étudiant les indicateurs ci-dessous sur une période de dix ans, soit en prenant une moyenne de cette période soit en identifiant les tendances.

#### *1a. Les priorités de dépenses du gouvernement sont-elles équilibrées ?*

Une évaluation des montants attribués par un gouvernement aux différents secteurs de son budget illustre les priorités relatives des dépenses gouvernementales.

*Mesures :*

- Dépenses militaires en pourcentage du PIB
- Dépenses militaires en pourcentages des dépendes d'éducation et de santé

#### *1b. Quel est le degré de dépendance du pays à l'assistance extérieure ?*

Le degré de dépendance d'un pays à l'aide extérieure peut être un indicateur important quand on le compare au coût d'une importation.

*Mesures :*

- Aide au développement officiellement reçue en pourcentage du PIB
- Flux d'investissements directs étrangers nets en pourcentage du PIB
- Total du remboursement de la dette en pourcentage du PIB
- Le cas échéant, le statut de Pays pauvre fortement endetté – par lequel la Banque mondiale définit l'accès d'un pays à une réduction de sa dette et établit le niveau de cette réduction de dette

#### *1c. Quelle est la situation commerciale générale du pays ?*

Les informations relatives à la balance commerciale d'un pays fournissent un moyen d'évaluer l'impact de la valeur d'un transfert sur la situation commerciale générale du pays importateur.

*Mesures :*

- La balance du commerce des biens et des services

### *1d. Quel serait l'impact de l'importation sur la croissance économique du pays ?*

Les données ci-dessous fournissent les statistiques nécessaires pour analyser l'importance de l'impact potentiel d'une importation sur la croissance économique d'un pays.

*Mesures :*

- PIB par habitant
- Taux de croissance annuel du PIB par habitant en pourcentage
- Déficit fiscal

## Outputs

### 2 Les Objectifs du Millénaire pour le Développement

### *2a. Quelle est la situation du pays vis-à-vis des Objectifs du Millénaire pour le Développement ?*

### *2b. Comment le transfert d'armes pourrait-il influencer les progrès du pays pour atteindre les OMD ?*

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement représentent un supplément de valeur aux données décrites ci-dessus parce qu'ils mesurent les progrès réalisés au fil du temps par rapport aux objectifs de développement contenus au niveau international (voir chapitre 1). Ils donnent dès lors une indication de la situation générale de développement du pays par rapport à ces objectifs – une mesure intéressante lorsqu'on analyse l'impact potentiel d'un transfert d'armes sur le développement durable.

Annie Bungeroth/Oxfam

Pour gagner un maigre revenu, deux garçons afghans réfugiés de longue date, Allahwadin et Zahreen, trient des déchets dans la région de Quetta, au Pakistan. Ils gagnent deux roupilles, 0,045 dollars, par kilo de papier et 30 roupilles, environ 0,70 dollars, pour des bouteilles en plastique.

D'ici à 2015, les Objectifs du Millénaire pour le Développement visent à :

1 Réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim
2 Réaliser l'éducation primaire universelle
3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4 Réduire la mortalité infantile
5 Améliorer la santé maternelle
6 Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
7 Assurer un environnement durable
8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Les Rapports sur le développement humain du PNUD mesurent les progrès combinés de chaque pays en vue d'atteindre les objectifs spécifiques définis par les OMD. L'évaluation des résultats de chaque pays est basée sur les critères suivants :

- *Atteints :* le pays a déjà atteint l'objectif.
- *Dans les temps :* le pays a atteint le niveau de progrès nécessaire pour atteindre l'objectif d'ici à 2015 ou a atteint 90 pourcent de ce niveau de progrès.
- *En retard :* le pays a atteint entre 70 et 89 pourcent du niveau de progrès nécessaire pour atteindre l'objectif d'ici à 2015.
- *Loin derrière :* le pays a atteint moins de 70 pourcent du niveau de progrès nécessaire.
- *En recul :* les résultats du pays sont au moins 5 pourcent moins bons sur une période d'évaluation de 10 ans.

### Les rapports OMD par pays

Chaque pays réalise également son propre rapport OMD, qui est attendu pour la fin de 2004 et pourrait fournir un autre niveau de détail utilisable par les pays exportateurs pour une évaluation. Les informations et les analyses utilisées pour les Rapports par pays sont fournies par les équipes des Nations Unies dans chaque pays en collaboration étroite avec le gouvernement, sur base des statistiques officielles disponibles. Ces rapports ont plusieurs objectifs :

- fournir une mise à jour pratique sur les progrès réalisés par chaque pays en vue d'atteindre leurs objectifs spécifiques de développement et de réduction de la pauvreté ;
- décrire les défis rencontrés par chaque pays pour atteindre leurs objectifs en matière de développement ;
- décrire la nature de l'environnement politique en cours ;
- identifier les secteurs spécifiques dans lesquels une coopération au développement pourrait être utile ;
- mettre en évidence les modes de collecte d'information et les compétences statistiques dont le fonctionnement devrait être renforcé.

### 3 La problématique du genre dans le développement

Malgré l'évidence de l'impact des transferts d'armes sur les inégalités entre les sexes en termes de dépenses sociales et de mauvaise utilisation des armes, aucune évaluation ne prend actuellement cette dimension en compte. L'indicateur des OMD relatif au genre analyse le pourcentage de garçons et de filles dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ; le pourcentage d'hommes et de femmes sachant lire et écrire ; la part représentative des femmes dans le salariat non agricole et le pourcentage de sièges occupés par des femmes au parlement. En outre, la question et les *mesures* suivantes devraient être prises en compte, sur une période de dix ans :

***Quel est le statut des droits des femmes et le niveau de respect qui leur est accordé ?***

*Mesures:*

- Le nombre de femmes paysannes vivant dans des conditions de sous-développement économique et de marginalisation sociale
- Le degré d'accès aux soins de santé et aux services adjacents
- La prévalence des violences contre les femmes, y compris la violence armée contre les femmes

### 4 Sécurité

Les approches d'évaluation actuelles en disent très peu sur la sécurité, même si un certain nombre de données sont déjà disponibles et pourraient être utilisées pour déterminer le degré de vulnérabilité d'un pays.

***Quel est le degré de sécurité ressenti par les habitants d'un pays ?***

La répression interne systématique, les attaques sans distinction contre des civils pendant un conflit armé et les mouvements forcés de population à l'intérieur ou à l'extérieur d'un pays peuvent être considérés comme de clairs indicateurs d'insécurité. En outre, des niveaux élevés de criminalité violente et de tueries extrajudiciaires peuvent indiquer un contexte de forte insécurité.

*Mesures :*

- Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays
- Le nombre de réfugiés par pays d'asile et pays d'origine
- Le taux de criminalité violente et l'existence d'une tendance significative de tueries/blessures extrajudiciaires

L'évaluation devrait prendre en compte une période de dix ans.

Les informations dérivées d'une évaluation de ces quatre groupes d'indicateurs fournissent la base nécessaire pour commencer à poser des questions détaillées spécifiques aux armes et aux transferts d'armes.

## Les facteurs : parvenir à un jugement

La troisième et dernière étape de l'évaluation étudie les facteurs critiques autour desquels la décision d'accorder ou non une licence d'exportation sera prise. Ces facteurs devraient se concentrer sur le processus d'achat d'armes, les raisons avancées pour l'importation et les capacités de l'importateur. C'est à ce niveau de l'analyse que les compromis et l'évaluation des coûts devraient avoir lieu. Les informations obtenues suite à ces questions devraient être utilisées en conjonction avec les informations rassemblées

grâce aux indicateurs décrits ci-dessus. Même si les informations nécessaires pour répondre à ces questions ne sont pas toujours faciles à obtenir, le processus d'évaluation devrait faire le maximum pour rassembler le plus d'informations possibles à ce niveau de l'analyse.

## 1 Une gouvernance responsable

Les facteurs relatifs à la gouvernance sont cruciaux pour évaluer le niveau de responsabilité du gouvernement au niveau financier et en ce qui concerne l'utilisation faite des armes importées.

Il y a un rapport clair entre les normes de gouvernance et les dépenses militaires.[156] Lors d'une réunion en 1997[157], les donneurs ont formellement reconnu que le processus décisionnel relatif aux dépenses pour la défense suivi par un gouvernement influence ses priorités de dépenses. La recherche, ainsi que les déclarations des gouvernements, suggèrent que les processus transparents, responsables et participatifs de prise de décision pour les dépenses en matière de défense ont plus de chances de créer des politiques de défense « appropriées » qui prennent en compte les besoins en matière de développement.[158] De tels processus entraîneront également probablement des dépenses appropriées en matière de maintien de l'ordre.

### Des normes pour le secteur de la sécurité

Il est plus probable qu'un système de gouvernance efficace, légal et transparent puisse identifier les besoins légitimes de sécurité d'un pays s'il est basé sur des objectifs s'inscrivant dans le cadre du droit international, particulièrement les droits de l'homme et le droit humanitaire international. **Lorsque le processus décisionnel lié aux dépenses pour le secteur de la défense n'est pas transparent, responsable et participatif et basé sur des besoins légitimes de sécurité et des normes internationales, l'impact des transferts d'armes peut avoir des conséquences négatives significatives sur le développement durable du pays.**

- Les institutions du secteur de la sécurité sont-elles contrôlées par un système de gouvernance efficace, légal et transparent ?

Jenny Matthews/Oxfam

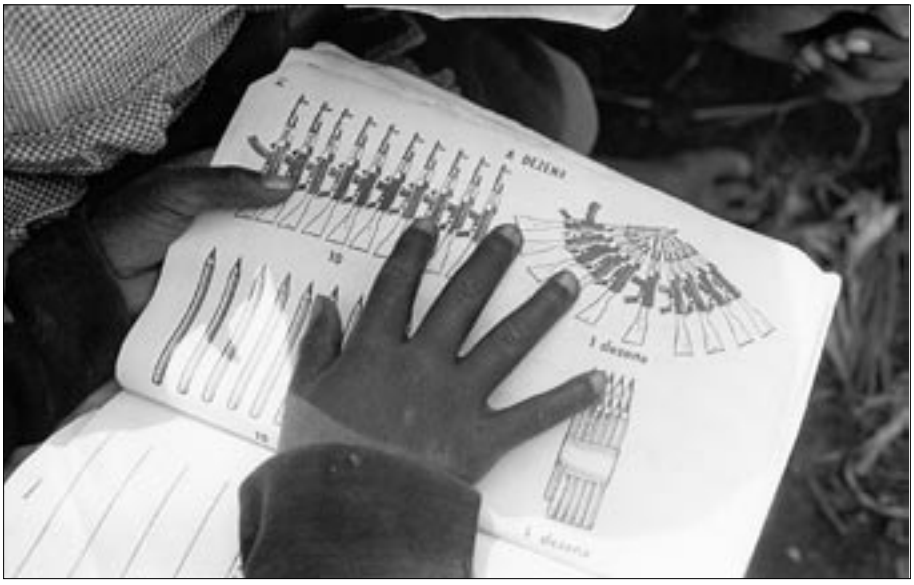

Les armes à feu font partie intégrante de la vie en Angola – elles sont même utilisées pour apprendre aux enfants à compter.

Une mesure possible des normes de gouvernance est **l'indicateur global de gouvernance** de la Banque mondiale, qui calcule la valeur moyenne de six composants liés à la gouvernance.

- La présentation des comptes
- La stabilité politique et l'absence de violence
- L'efficacité du gouvernement
- Les garanties procédurières
- L'autorité de la loi
- Le contrôle de la corruption[159]

Une autre série de normes pour évaluer la gouvernance, qui est enracinée dans le droit international existant et les traités légalement contraignants, est l'ensemble des traités, principes, règles, directives et lois coutumières internationales qui forment **les normes internationales des droits civils et politiques**.

- Le gouvernement respecte-t-il les droits civils et politiques tels qu'inscrits dans la Convention internationale sur les Droits civils et politiques ?

Cette Convention a été ratifiée par la plupart des états et constitue une référence légale importante pour les normes de gouvernance.

Pendant les conflits armés, un autre type de normes légalement contraignantes doit également être promue et respectée par les gouvernements, **le droit humanitaire international**.

Pour être crédible, l'évaluation devrait tenir compte de toute indication crédible de la violation de ces normes sur une période de dix ans.

- Ces violations sont-elles persistantes, ou même répandues et systématiques ? Le gouvernement condamne-t-il ces violations ? Les responsables de ces violations bénéficient-ils de l'impunité ?

### Un usage responsable des armes

- Le gouvernement a-t-il démontré de par le passé qu'il recourt aux armes
  - pour des besoins légaux ;
  - de manière responsable – dans le respect des droits de l'homme et du droit humanitaire international ;
  - sans permettre que celles-ci soient détournées ?
- Les services de sécurité sont-ils correctement qualifiés et formés pour agir et utiliser le matériel importé dans le respect des lois ?
- Y a-t-il des preuves de la destruction d'infrastructures économiques et sociales suite à l'utilisation d'armes qui ne correspondait pas aux objectifs militaires définis ?

Le droit d'acheter et de vendre des armes confèrent des responsabilités et des obligations légales. Les états n'ont pas le droit d'utiliser la force de manière illimitée, et les armes doivent être utilisées de manière à ne pas violer les droits de l'homme ou le droit humanitaire international.

## 2 Processus décisionnels pour l'achat d'armes

Les informations relatives au travail de budgétisation et de prise de décision d'un gouvernement à propos d'une importation d'armes peuvent représenter un point de départ utile pour se forger une image détaillée de la légitimité de l'importation en question. Les questions suivantes devraient être posées :

### Transparence et justification

- Quel est le degré de transparence des dépenses et achats d'armes de l'état ?[160] C'est-à-dire, quel est le degré d'ouverture du processus décisionnel pour les achats d'armes dans le pays importateur ?
- Le parlement supervise-t-il le processus des achats militaires et les parlementaires sont-ils correctement informés (par exemple, y a-t-il une commission ou des auditions, y a-t-il des revues de la défense et sont-elles ouvertes au débat public) ?
- Les forces armées et les institutions de maintien de l'ordre sont-elles suffisamment entraînées et responsables en ce qui concerne le respect du droit humanitaire international (par exemple la Convention de Genève) et les normes internationales des droits de l'homme (par exemple les Principes de base de l'ONU sur l'Usage de la Force par les Responsables du Maintien de l'Ordre) ?

### Corruption

- Y a-t-il des preuves ou des soupçons de corruption passée dans les pratiques d'achat du gouvernement ?

### Clarté

- Y a-t-il une approche claire et cohérente de la budgétisation des dépenses militaires et de maintien de l'ordre ?[161] En particulier, existe-t-il une politique bien définie de défense et de maintien de l'ordre et une articulation claire des besoins légitimes de sécurité du pays compatible avec le droit international ?

### Engagement en faveur du développement

- L'état a-t-il pris des engagements en faveur du développement tels que des objectifs de réduction de la pauvreté conformes à ses obligations internationales ?
- Quels sont les résultats obtenus par le gouvernement en vue d'atteindre ces objectifs, ou même en vue de tenter de faire face aux besoins de développement les plus critiques du pays ?

### Participation

L'étendue de la connaissance et du commentaire des sources derrière les responsables du gouvernement est une indication utile du degré de transparence du processus décisionnel et devrait être intégrée dans une méthodologie d'évaluation. Elle permet également de voir comment d'autres acteurs perçoivent le processus d'importation d'armes. **La recherche suggère que des organismes et acteurs externes au gouvernement en place peuvent influencer la formulation des budgets nationaux, même s'ils ont traditionnellement une influence limitée sur les budgets d'armement ou les décisions importantes.** Les questions suivantes devraient être posées :

- Existe-t-il un forum consacré à la défense nationale et au maintien de l'ordre permettant de discuter, d'analyser et de faire des propositions relatives aux priorités de la défense en général et aux achats d'armes en particulier ?
- Des informations relatives aux achats d'armes sont-elles accessibles pour des groupes de la sécurité publique et ces groupes peuvent-ils participer de manière correcte au processus décisionnel pour les achats d'armes ?
- Le processus de budgétisation des dépenses en armement permet-il un apport des services gouvernementaux responsables des objectifs de développement (par exemple le Ministère de l'Agriculture) ?

### 3 Caractère rationnel : à-propos et faisabilité

Comme expliqué au chapitre 4, des informations sur la manière dont les gouvernements justifient les importations d'armes sont utiles pour évaluer la nécessité et l'à-propos avancés et réels de ces importations par rapport à ce besoin. Les questions suivantes devraient être posées :

#### L'importation est-elle appropriée ?

- L'équipement importé répond-il directement à des nécessités de sécurité compatibles avec les objectifs de développement ?
- Si ce n'est pas le cas, comment l'importation est-elle justifiée en termes de sécurité, de politique ou d'autres besoins et ces justifications sont-elles légitimes ?

  **A moins que les *besoins légitimes de sécurité* ne représentent un élément central dans la décision d'effectuer une exportation d'armes, la méthodologie ne fonctionnera pas.** La série de questions ci-dessous consacrée aux besoins légitimes de sécurité a été développée par Malcolm Chalmers, de l'Université de Bradford, en référence aux Articles 51, 55 et 26 de la Charte de l'ONU :

  - Si l'importation est justifiée en termes de sécurité et de besoins politiques, la stratégie dans son ensemble est-elle compatible avec les normes générales minimales – par exemple le respect des résolutions de l'ONU, des normes internationales en matière de droits de l'homme, etc. ?
  - Même si c'est le cas, s'agit-il de la « bonne » stratégie de sécurité au niveau militaire et politique étant donné les objectifs stratégiques généraux du gouvernement ?
  - Le compromis entre la sécurité et les autres objectifs est-il « le bon » ?

  La réponse à ces questions sera toujours une affaire de jugement. Cependant, le point critique est que les indicateurs et les séries de questions les plus utiles ont été suivis afin que les besoins légitimes de sécurité d'un pays soient évalués par rapport à une analyse de sa situation de développement en conformité avec les normes internationales. De cette manière, la décision peut être prise de manière transparente et justifiée selon les principes établis du droit international.[162]

- Dans tous les cas, l'importation est-elle appropriée par rapport aux besoins identifiés ?

### L'importation est-elle réalisable ?

- Le pays importateur a-t-il mené une analyse étendue et complète des coûts et bénéfices des contrats d'armement en question ?
- Le gouvernement importateur a-t-il mené une « étude de faisabilité » ou équivalent qui évalue l'impact des importations d'armes sur d'autres programmes du gouvernement tant en termes de coûts immédiats qu'en termes de coûts à moyen et long terme ?[163]

Quoi qu'il en soit, l'exportateur doit également mener une évaluation des capacités financières du pays destinataire en posant les questions suivantes :

- L'importation représente-t-elle un fardeau supplémentaire par rapport au budget de dépenses convenu pour le secteur militaire ou du maintien de l'ordre ? Si c'est le cas, aux dépends de quels autres secteurs ?
- Le coût de l'importation est-il correct en fonction de l'équipement fourni et des besoins affirmés de l'état importateur ?
- L'importation affectera-t-elle les objectifs à moyen et à long terme du PRSP et/ou les OMD du pays concerné ?

### Quel est l'impact cumulatif ?

- L'impact est-il modifié lorsque le contexte cumulatif est pris en compte ?

Il est souvent difficile d'évaluer l'impact direct d'une importation d'armes *spécifique* sur le développement durable du pays destinataire. Inclure une évaluation cumulative dans la méthodologie générale pourrait être crucial pour une compréhension totale de l'impact du transfert spécifique en question sur le développement durable. En effet, cela permettrait d'apprécier l'importance du transfert par rapport à des tendances plus générales de dépenses en armement. Un indicateur montrant des dépenses cumulatives excessives est une augmentation de 10 pourcent ou plus des achats annuels d'armes, calculée sur une moyenne de cinq ans.[164]

## 4 Capacités de l'importateur

Une évaluation des capacités industrielles, technologiques et techniques du pays en matière de défense et de maintien de l'ordre est importante pour deux raisons. Tout d'abord, on affirme souvent que c'est dans ces deux premiers secteurs que les impacts positifs se font sentir, en termes de compensations, d'industrialisation et de transfert de technologie. Ensuite, si les capacités techniques du pays importateur au niveau militaire/ au niveau du maintien de l'ordre ne sont pas suffisantes pour utiliser et entretenir l'équipement importé de manière responsable, la vente d'armes peut s'avérer être un gaspillage ou un abus.

### Capacité industrielle et technologique

- Quel est le niveau d'industrialisation du pays en question ?
- Quel serait l'impact de l'importation sur les capacités technologiques du pays ? Par exemple :
  - Y a-t-il suffisamment de capital humain pour qu'un transfert de technologie soit autosuffisant ?
  - Le pays dispose-t-il d'un accès aux ressources matérielles nécessaires

pour entretenir et continuer à développer la technologie ?

- Obtenir un tel accès serait-il possible et à quel coût ?

- Quels seraient les conséquences immédiates et à long terme sur le marché de l'emploi et la croissance industrielle du pays ?

### Capacité technique

- Tous les niveaux des services de maintien de l'ordre disposent-ils des capacités nécessaires pour assurer que le transfert n'est pas détourné vers des utilisateurs finaux illégitimes ?
- Dispose-t-on de l'infrastructure appropriée pour utiliser l'équipement importé, par exemple en termes de pistes, de routes, etc. ?
- Dispose-t-on d'un personnel avec les compétences nécessaires et de systèmes de gestion corrects pour assurer la maintenance de l'équipement importé ?

## Une stratégie globale

L'utilisation de cette méthodologie par les gouvernements exportateurs permettrait de faire face à beaucoup de faiblesses et d'informations cruciales que les différentes étapes de la recherche décrite dans le présent rapport ont mises à jour. Cependant, afin d'assurer une efficacité maximale aux évaluations de l'impact des transferts d'armes sur le développement durable, une stratégie globale doit être mise en place. **En conjonction avec la méthodologie recommandée ici, les gouvernements exportateurs doivent également :**

- **définir pour leurs services chargés du développement un mandat et des responsabilités claires basés sur le droit international et sur des normes relatives à l'usage de la force et au développement durable**, et assurer que tous les services gouvernementaux impliqués se coordonnent et coopèrent dans le cadre du processus décisionnel relatif aux licences d'exportation ;
- **mettre en œuvre cette méthodologie basée sur des normes reconnues au niveau international et appliquées de manière cohérente et transparente**, afin que toutes les exportations problématiques reçoivent la même attention selon des procédures objectives et que les arguments et éléments utilisés pour prendre une décision soient ouverts au contrôle public ;
- **mener une évaluation sérieuse de tous les coûts pour l'importateur avant de prendre une décision**, y compris les coûts de maintenance et de transfert, la formation du personnel, l'infrastructure et les coûts de gestion à long terme. L'exportateur devrait aider l'importateur à réaliser cette évaluation ; et
- **soutenir la création du Traité sur le Commerce international des Armes tel que proposé**, afin que l'obligation de prendre en compte l'impact des transferts d'armes sur le développement durable devienne universelle et contraignante à tous les niveaux et que des licences refusées par un exportateur ne soient pas attribuées par un autre.

**Les organisations de développement internationales et non gouvernementales ont un rôle capital à jouer dans ce domaine.** Des bases solides existent dans de nombreux pays – en termes de législation relative aux droits de l'homme et au contrôle des exportations. Les organisations de développement pourraient se baser sur ces bases pour promouvoir une approche plus cohérente de la relation cruciale entre transferts d'armes et développement durable. Dans cette optique, ces organisations doivent :

- **s'adresser aux gouvernements exportateurs pour expliquer et démontrer l'importance de la relation transferts d'armes – développement**, en leur rappelant leurs engagements actuels en matière de législations régionales et multilatérales et de droits de l'homme ;
- **pousser les gouvernements exportateurs à faire tout leur possible pour améliorer leurs méthodes d'évaluation** conformément aux recommandations du présent rapport, et proposer leur soutien et leur expertise dans ce processus ;
- **travailler ensemble pour concrétiser la proposition de Traité sur le Commerce international des Armes** et faire pression en faveur de l'application à l'échelle mondiale des normes qu'il définit.

# Annexes

## Annexe 1 : Sélection de principes fondateurs pour le développement durable

- Les Articles 1(3), 55 et 56 de la Charte de l'ONU de 1945 sont contraignants pour les états membres et exigent qu'ils promeuvent et encouragent le respect des droits de l'homme afin d'atteindre, entre autres, « des niveaux de vie plus élevés, le plein emploi et des conditions de progrès et de développement économique et social."
- En 1976, le traité de base relatif aux droits économiques proclamant « la liberté de la crainte et de la misère » - la Convention internationale sur les Droits économiques, sociaux et culturels – est entrée en application et a été ratifiée par la majeure partie des pays, les poussant à contribuer à la réalisation progressive de ces droits par le biais de l'assistance et de la coopération internationale.
- En 1992, lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro organisé par l'ONU et rassemblant 152 dirigeants du monde, le développement durable a été inscrit dans l' « Agenda 21 », qui stipulait que « les êtres humains sont au centre des préoccupations pour le développement durable » et « ont le droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature ». L'agenda identifiait la « tâche essentielle d'éradiquer la pauvreté comme une nécessité indispensable pour le développement durable ».[165]
- La Déclaration de la Conférence mondiale de l'ONU sur les Droits de l'Homme affirmait que « le droit au développement est un droit universel et inaliénable qui fait partie intégrante des droits fondamentaux de la personne humaine".[166]
- En 1994, le Rapport sur le Développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a montré explicitement le lien entre le concept de développement durable et un nouveau concept de *sécurité humaine*. La sécurité humaine a été définie comme « la sécurité face à des menaces comme la faim, la maladie et la répression » et « la protection face aux disruptions soudaines et brutales de la vie quotidienne – à la maison, au travail ou au sein de la communauté ».[167] Le rapport a également identifié les secteurs de la sécurité concernés par la sécurité humaine : sécurité économique, alimentation, santé, environnement, vie privée, communauté et sécurité politique. **La sécurité humaine peut donc être considérée comme une description des conditions auxquelles le développement durable tente d'arriver. Lorsqu'on évalue l'impact potentiel des transferts d'armes sur le développement durable, ce sont ces secteurs qui doivent faire l'objet de toute l'attention.**[168]
- Lors de la Quatrième Conférence mondiale sur les Femmes en 1995, ces connections, et leurs implications spécifiques pour les femmes, ont été clairement évoqués. La Plate-Forme d'Action proclamait : « La pauvreté absolue et la féminisation de la pauvreté, le chômage, la fragilité croissante de l'environnement, la violence permanente contre les femmes et l'exclusion généralisée de la moitié de l'humanité des institutions de pouvoir et de gouvernance soulignent le besoin de

contribuer à la recherche du développement, de la paix et de la sécurité et de manières de garantir un développement durable centré sur la population ».[169]

**Des engagements régionaux visant à améliorer le développement durable** ont également été pris par des groupes de pays en développement, par exemple :

- L'Autorité intergouvernementale pour le Développement (IGAD), créée en 1996, vise à « étendre les zones de coopération régionale, augmenter la dépendance entre les pays et promouvoir des politiques de paix et de stabilité dans la région afin de parvenir à la sécurité alimentaire, à une gestion environnementale durable et au développement durable ».[170]
- Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), créé en 2001, « est basé sur une vision commune et une conviction ferme et partagée que ses membres ont un devoir pressant d'éradiquer la pauvreté et de placer leurs pays, tant individuellement que collectivement, sur la voie de la croissance et du développement durable, et en même temps de participer activement à l'économie et à la politique mondiale ».[171]

# Annexe 2 : Résumé des principes de la proposition de Traité sur le Commerce des Armes

Le projet de Traité sur le Commerce des Armes (également connu sous le nom de Convention Cadre sur les Transferts d'Armes internationaux) se concentre sur les engagements des Etats en matière de transferts d'armes internationaux. Il part du principe que des questions importantes telles que le courtage, la production sous licence et le contrôle de l'usage final seront traités dans des protocoles ultérieurs.

Le principe de base du Traité, décrit dans l'**Article 1**, est que tous les transferts d'armes internationaux doivent être soumis à l'autorisation des services gouvernementaux compétents en conformité avec la législation nationale. La législation nationale devrait contenir les conditions minimales à définir dans une annexe au Traité, comme le fait que chaque demande d'autorisation devrait être traitée individuellement. Les Principes du Traité doivent être appliqués comme des exigences minimales et ne pas être préjudiciables à toute autre règle, système ou obligation nationale, régionale ou internationale plus contraignante.

**Les Articles 2, 3, et 4** du Traité contiennent les obligations principales que les gouvernements doivent suivre lors du processus d'autorisation de transferts d'armes.

**L'Article 2** codifie les limitations existantes dans la législation internationale de la liberté d'un état de transférer des armes et d'en autoriser le transfert. Ces limitations incluent :

- les interdictions qui découlent de la **Charte des Nations Unies** (y compris les décisions du Conseil de Sécurité, par exemple les embargos sur les armes) ;
- tous les **traités internationaux** auquel un état est déjà lié, y compris les embargos adoptés par d'autres organes internationaux et régionaux établis suite à un traité (comme celui de l'UE) ainsi que les autres accords stipulant des interdictions d'armes, comme la Convention sur les Mines antipersonnel de 1997 ;
- les principes universellement acceptés du **droit humanitaire international**, y compris l'interdiction d'utiliser des armes incapables de faire la distinction entre des combattants et des civils ou de nature à causer des blessures ou des souffrances inutiles. L'interdiction des transferts découle de l'idée que le transfert de telles armes serait incompatible avec l'interdiction en soi d'utiliser ces armes selon le droit humanitaire international. Cette interdiction devrait également englober les armes dont l'utilisation est interdite par une convention spécifique qui ne prend pas en compte la question des transferts ;
- celles découlant du **droit international coutumier**. Dans certaines circonstances, des transferts d'armes d'un état à un autre ou à des personnes sur le territoire d'un état sans le consentement de ce dernier constitueront un manquement au droit international coutumier relatif, par exemple, à la menace ou à l'usage de la force. Des transferts vers des personnes autres que celles exerçant une autorité gouvernementale peuvent également constituer un manquement au principe de non-intervention dans les affaires intérieures d'un état.

**L'Article 3** contient les limitations basées sur l'usage ou sur l'usage potentiel de l'arme. Cet article englobe le principe largement accepté du droit international selon lequel un état ne participera pas aux agissements illégaux d'un autre état au niveau international, comme stipulé dans l'Article 16 des *Articles sur la Responsabilité des Etats dans les Actes illégaux au niveau international* de la Commission sur le Droit international de l'ONU. Pour cette raison, les gouvernements ont la responsabilité d'assurer que les armes qu'ils transfèrent ne sont pas utilisées de manière illégale. Le transfert ne doit pas avoir lieu si un état sait ou devrait savoir que les armes seront :

- utilisées pour des violations de la Charte des Nations Unies, en particulier l'interdiction de menacer ou d'utiliser la force reprise dans l'Article 2(4) et les principes s'y rapportant relatifs aux menaces contre la paix, aux violations de la paix et aux actes d'agression repris dans l'Article 39 de la Charte, dans la *Déclaration des Principes de Droit international* de l'Assemblée générale en 1970 (Résolution 2625 (XXV) de l'Assemblée générale en 1970) et dans d'autres résolutions des Nations Unies faisant référence ;
- utilisées pour des violations graves des droits de l'homme, y compris les violations des dispositions non dérogatoires de conventions internationales essentielles comme la Convention internationale sur les Droits civils et politiques de 1966, la Convention européenne pour la Protection des Droits et des Libertés fondamentales de 1950, la Convention américaine sur les Droits de l'Homme de 1969 et la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de 1980, et des conventions acceptées multilatéralement comme la Convention contre la Torture et les autres Traitements ou Punitions cruels, inhumains et dégradants de 1984 ;
- utilisées pour des violations graves du droit humanitaire international, y compris les violations graves des Conventions de Genève de 1949, ainsi que des violations de principes fondamentaux du droit humanitaire international contenus dans d'autres accords multilatéraux normatifs et du droit humanitaire international ;
- utilisées pour commettre un génocide ou des crimes contre l'humanité ; ou
- détournées et utilisées pour commettre un des éléments ci-dessus.

**L'Article 4** ne contient pas de clauses d'interdiction de transferts d'armes. Il se concentre plutôt sur trois autres facteurs que les gouvernements sont obligés de prendre en compte avant d'autoriser un transfert d'armes. Ces facteurs prennent en compte l'effet potentiel du transfert d'armes. En particulier, les gouvernements doivent évaluer si les armes pourraient :

- être utilisées pour commettre des crimes violents ou les faciliter ;
- affecter négativement la sécurité et la stabilité régionales ;
- affecter négativement le développement durable ; ou
- être détournées et utilisées pour commettre un des éléments ci-dessus.

Lorsque de telles circonstances sont apparentes, l'Article établit une présomption contre l'autorisation.

**L'Article 5** du Traité obligerait les Etats à introduire des mécanismes d'autorisation et de licence dans leur législation nationale afin d'appliquer concrètement la convention. Le système législatif de chaque état devrait donc servir de mécanisme primaire d'application du traité. Une Annexe (encore à développer) définira les normes minimales relatives à ces questions, comme le besoin d'un mécanisme d'attribution de licence, les obligations minimales de publication pour les candidats à l'attribution d'une licence, les mécanismes de contrôle parlementaire, etc.

**L'Article 6** du Traité créerait un Registre international des Transferts d'Armes internationaux auquel les parties contractantes seraient obligées de soumettre un rapport annuel de leurs transferts d'armes internationaux. Même si les Nations Unies ont déjà créé un Registre sur les Armes conventionnelles similaire, celui-ci n'inclut pas tous les types d'armes, comme les armes légères, et n'est pas lié à la mise en œuvre d'un ensemble de règles normatives.

# Annexe 3 : Présentation graphique de la proposition de méthodologie pour l'évaluation de l'impact des transferts d'armes sur le développement durable

**Proposition de méthodologie pour l'évaluation de l'impact des transferts d'armes sur le développement durable : une analyse est-elle nécessaire ?**

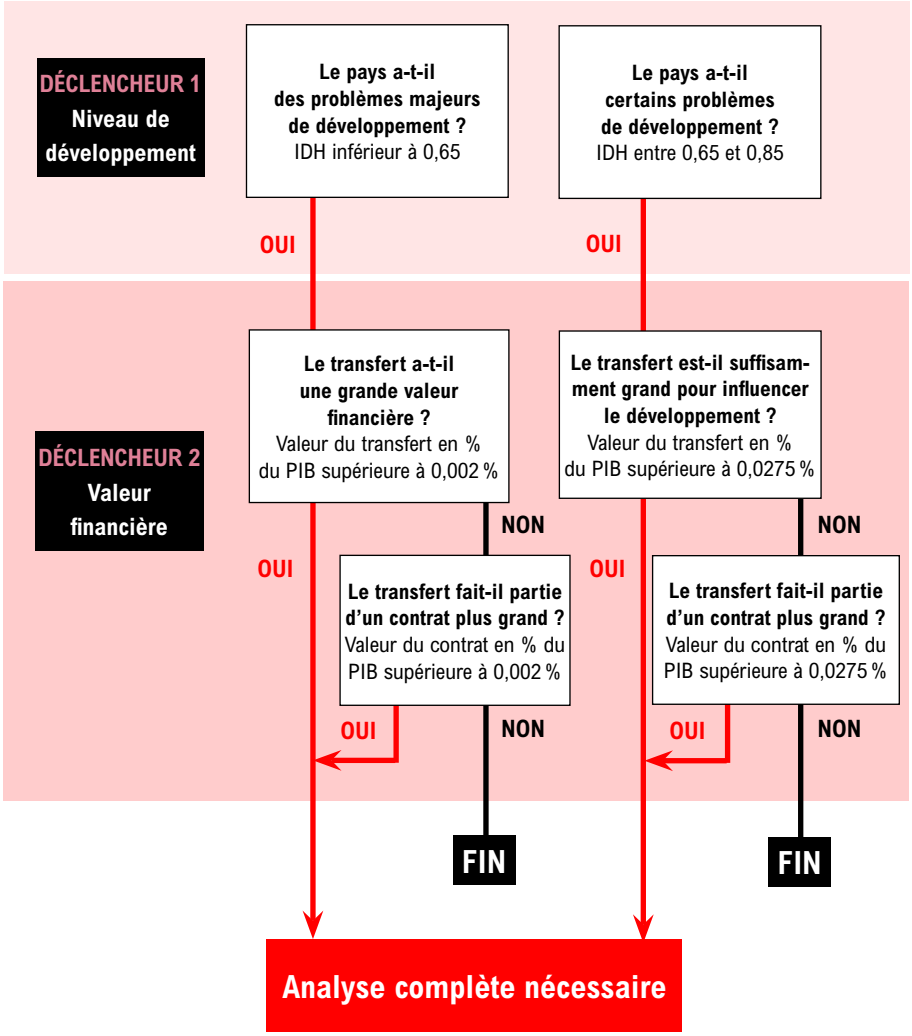

**Proposition de méthodologie pour l'évaluation de l'impact des transferts d'armes sur le développement durable : quelle type d'analyse est-il nécessaire ?**

**INDICATEURS Rassembler des informations**

| Contexte économique | OMD | Genre | Sécurité humaine |
|---|---|---|---|
| • Priorités de dépenses publiques<br>• Flux d'aide, de capital privé et de dette<br>• Structure du commerce<br>• Tendances économiques | • Pauvreté et faim<br>• Santé maternelle<br>• VIH/sida, paludisme et autres maladies<br>• Egalité des sexes<br>• Durabilité environnementale<br>• Partenariat global pour le développement | • Inclusion et fourniture de services<br>• Prévalence des violences contre les femmes, y compris les violences armées contre les femmes | • Nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays<br>• Nombre de réfugiés<br>• Taux de violence et existence d'une tendance de tueries/blessures extrajudiciaires |

**FACTEURS Parvenir à un jugement**

**GOUVERNANCE RESPONSABLE**

Se forger une image du type de système de gouvernance – questions liées :

**Aux normes du secteur de la sécurité** – existe-t-il un système de gouvernance efficace, légal et transparent qui contrôle les organes du secteur de la sécurité et le gouvernement respecte-t-il les droits civils et politiques et les normes définies dans le droit humanitaire international ?

**À l'usage responsable des armes** - le passé laisse-t-il à penser que les armes importées seront utilisées pour les besoins légitimes de l'état et de manière responsable par du personnel de sécurité qualifié et formé pour utiliser et gérer l'équipement importé, dans le respect des droits de l'homme et du droit humanitaire international et sans destructions sociales et économiques ?

**ACHATS**

Commencer à se forger une image détaillée de la légitimité de la décision d'importation – questions liées aux thèmes suivants :

**Transparence et justification** – quel est le degré d'ouverture et de transparence des dépenses militaires et des achats d'armes et de quelle manière les forces armées et les organes de maintien de l'ordre doivent-ils se justifier en matière de respect du droit humanitaire international et des normes internationales de droits humains ?

**Corruption** – la corruption est-elle un problème ?

**Clarté** – y a-t-il une approche claire du processus de budgétisation de la défense et du maintien de l'ordre et de définition des besoins légitimes de sécurité du pays ?

**Engagement de développement** – l'état se consacre-t-il aux besoins de développement par le biais de PRSP ou d'autres mécanismes cohérents avec ses obligations internationales ?

**Participation** – une vaste implication est-elle d'application, y compris de la part de la société civile et des services du gouvernement responsables du développement ?

**CARACTÈRE RATIONNEL**

Evaluer l'à-propos de l'importation en fonction des besoins affirmés et réels – questions liées aux thèmes suivants :

**Caractère approprié** - comment l'importation est-elle justifiée - sécurité, besoins politiques, ... - et ces justifications sont-elles légitimes ?

**Faisabilité** – l'importation affectera-t-elle d'autres programmes du gouvernement, en particulier les objectifs de développement (PRSP, OMD) ? L'importation vaut-elle son prix ?

**Impact cumulatif** – cette importation représente-t-elle une augmentation inquiétante des dépenses militaires ou de maintien de l'ordre ?

**CAPACITÉS**

Evaluer si l'importateur peut tirer bénéfice de l'importation – questions liées aux thèmes suivants :

**Capacité industrielle et technologique** – l'importateur peut-il réaliser des bénéfices positifs : compensations, industrialisation, transfert de technologie ?

**Capacité technique** – l'importateur dispose-t-il des compétences et de l'infrastructure requises pour gérer, utiliser et entretenir l'équipement importé ?

# Annexe 4 : Résumé de la proposition de méthodologie pour l'évaluation de l'impact des transferts d'armes sur le développement durable

| **Déclencheurs :** identifier les transferts problématiques | **Mesures** |
|---|---|
| 1 **Quel est le niveau de développement ?** | IDH inférieur à 0,65, passer au 2a<br>IDH entre 0,65 et 0,85, passer au 2b |
| 2a **Pour les pays à faible développement, s'agit-il d'un transfert important au niveau financier ?** | Valeur du transfert en % du PIB<br>**Limite :** 0,002% ou plus |
| 2b **De par son étendue, ce transfert pourrait-il même avoir un impact sur des pays au développement relativement élevé ?** | Valeur du transfert en % du PIB<br>**Limite :** 0,0275% ou plus |
| 2c **Ce transfert fait-il partie d'un contrat plus vaste ?** | Valeur financière totale du contrat, ou contrat en % du PIB<br>**Limite :** voir ci-dessus |
| **Indicateurs :** rassembler des informations | **Mesures** |
| **Input** | |
| 1 ***Le contexte économique :*** évaluer l'impact économique du transfert d'armes | |
| 1a **Priorités dans les dépenses publiques** | Dépenses militaires en % du PIB et dépenses militaires en % des dépenses (d'éducation et de santé) |
| 1b **Flux d'aide, de capital privé et de dette** | Aide au développement officielle reçue en % du PIB ; flux d'investissements étrangers directs en % du PIB ; statut de pays pauvre fortement endetté |
| 1c **La structure du commerce** | Balance commerciale des biens et des services |
| 1d **Performance économique au fil du temps** | PIB par habitant ; PIB annuel par habitant ; taux de croissance en %, déficit fiscal. |
| **Output** | |
| 2 **Les Objectifs du Millénaire pour le Développement :** évaluer l'impact possible du projet d'importation sur la capacité à atteindre les OMD | Atteints, dans les temps, en retard, loin derrière, en recul |
| 3 **Le genre dans le développement :** évaluer l'impact potentiel sur les femmes du détournement de dépenses sociales ou de la mauvaise utilisation des armes | le nombre de femmes paysannes vivant dans des conditions de sous-développement économique et de marginalisation sociale ; le degré d'accès aux soins de santé et aux services adjacents ; la prévalence des violences contre les femmes, y compris la violence armée contre les femmes. |
| 4 **Sécurité :** évaluer la situation générale de sécurité du pays | Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays ; le nombre de réfugiés par pays d'asile et par pays d'origine ; le taux de criminalité violente et l'existence d'une tendance significative de tueries/blessures extra-judiciaires |

## Facteurs :
## parvenir à un jugement

### *1. Une gouvernance responsable*

**Des normes pour le secteur de la sécurité**

Y a-t-il un système de gouvernance efficace, légal et transparent qui contrôle les organes du secteur de la sécurité ?

Le gouvernement respecte-t-il les droits civils et politiques tels qu'inscrits dans la Convention internationale sur les Droits civils et politiques ?

Dispose-t-on de preuves crédibles de violations de ces règles définies par le droit international humanitaire ces dix dernières années ? Ces violations sont-elles persistantes, ou même répandues et systématiques ? Le gouvernement condamne-t-il ces violations ? Les responsables de ces violations bénéficient-ils de l'impunité ?

**Un usage responsable des armes**

Le gouvernement a-t-il démontré de par le passé qu'il utilise ses armes pour des besoins légaux ; de manière responsable – dans le respect des droits de l'homme et du droit humanitaire international ; sans permettre que celles-ci soient détournées et sans destruction sociale et économique massive ?

Le personnel des services de sécurité est-il correctement qualifié et formé pour utiliser et gérer le matériel importé dans le respect des lois ?

Y a-t-il des preuves de la destruction d'infrastructures économiques et sociales suite à l'utilisation d'armes qui n'était pas proportionnelle aux objectifs militaires définis ?

### *2 Processus décisionnels pour l'achat d'armes*

**Transparence et justification**

Les dépenses et les achats militaires de l'état sont-ils transparents ? Dans ce cas, quel est le degré d'ouverture du processus décisionnel pour les achats d'armes dans le pays importateur ?

Le parlement supervise-t-il le processus des achats militaires et les parlementaires sont-ils correctement informés (par exemple, y a-t-il une commission ou des auditions, y a-t-il des revues de la défense et sont-elles ouvertes au débat public) ?

Les forces armées et les institutions de maintien de l'ordre sont-elles suffisamment entraînées et responsables en ce qui concerne le respect du droit humanitaire international (par exemple la Convention de Genève) et les normes internationales des droits de l'homme (par exemple les Principes de base de l'ONU sur l'Usage de la Force par les Responsables du Maintien de l'Ordre) ?

**Corruption**

Y a-t-il des preuves ou des soupçons de corruption passée dans les pratiques d'achat du gouvernement ? Y a-t-il des preuves ou des soupçons de corruption passée dans les pratiques d'achat du gouvernement ?

**Clarté**

Y a-t-il une approche claire et cohérente de la budgétisation des dépenses militaires et de maintien de l'ordre ? En particulier, existe-t-il une politique bien définie de défense et de maintien de l'ordre et une articulation claire des besoins légitimes de sécurité du pays compatible avec le droit international ?

**Engagement en faveur du développement**

L'état a-t-il pris des engagements en faveur du développement tels que des objectifs de réduction de la pauvreté conformes à ses obligations internationales ?

Quels sont les résultats obtenus par le gouvernement en vue d'atteindre ces objectifs, ou même en vue de tenter de faire face aux besoins de développement les plus critiques du pays ?

**Participation**

Existe-t-il un forum consacré à la défense nationale et au maintien de l'ordre permettant de discuter, d'analyser et de faire des propositions relatives aux priorités de la défense en général et aux achats d'armes en particulier ?

Des informations relatives aux achats d'armes sont-elles accessibles pour des groupes de la société publique et ces groupes peuvent-ils participer de manière correcte au processus décisionnel pour les achats d'armes ?

Le processus de budgétisation des dépenses en armement permet-il un apport des services gouvernementaux responsables des objectifs de développement (par exemple le Ministère de l'Agriculture) ?

### *3 Caractère rationnel : à-propos et faisabilité*

**L'importation est-elle appropriée ?**

L'équipement importé répond-il directement à des nécessités de sécurité compatibles avec les objectifs de développement ?

Si ce n'est pas le cas, comment l'importation est-elle justifiée en termes de sécurité, de politique ou d'autres besoins et ces justifications sont-elles légitimes ?

- Si l'importation est justifiée en termes de sécurité et de besoins politiques, la stratégie dans son ensemble est-elle compatible avec les normes générales minimales – par exemple le respect des résolutions de l'ONU, des normes internationales en matière de droits de l'homme, etc. ?
- Même si c'est le cas, s'agit-il de la « bonne » stratégie de sécurité au niveau militaire et politique étant donné les objectifs stratégiques généraux du gouvernement ? Ou est-ce au moins une situation « respectable » ?
- Le compromis entre la sécurité et les autres objectifs est-il « le bon » ?

Dans tous les cas, l'importation est-elle appropriée par rapport aux besoins identifiés ?

**L'importation est-elle réalisable ?**

Le pays importateur a-t-il mené une analyse étendue et complète des coûts et bénéfices des contrats d'armement en question ?

Le gouvernement importateur a-t-il mené une « étude de faisabilité » ou équivalent qui évalue l'impact des importations d'armes sur d'autres programmes du gouvernement tant en termes de coûts immédiats qu'en termes de coûts à moyen et long terme ?

L'importation représente-t-elle un fardeau supplémentaire par rapport au budget de dépenses convenu pour le secteur militaire ou du maintien de l'ordre ? Si c'est le cas, aux dépends de quels autres secteurs ?

Le coût de l'importation est-il correct en fonction de l'équipement fourni et des besoins affirmés de l'état importateur ?

L'importation affectera-t-elle les objectifs à moyen et à long terme du PRSP et/ou les OMD du pays concerné ?

**Quel est l'impact cumulatif ?**

Comment l'impact est-il modifié lorsque le contexte cumulatif est pris en compte ?

### *4 Capacité de l'importateur*

**Capacité industrielle et technologique**

Quel est le niveau d'industrialisation du pays en question ?

Quel serait l'impact de l'importation sur les capacités technologiques du pays ? Par exemple, y a-t-il suffisamment de capital humain pour qu'un transfert de technologie soit autosuffisant ? Le pays dispose-t-il d'un accès aux ressources matérielles nécessaires pour entretenir et continuer à développer la technologie ? Obtenir un tel accès serait-il possible et à quel coût ? Obtenir un tel accès serait-il possible et à quel coût ?

Quels seraient les conséquences immédiates et à long terme sur le marché de l'emploi et la croissance industrielle du pays ?

**Capacité du secteur militaire / du secteur du maintien de l'ordre**

Tous les niveaux des services de maintien de l'ordre disposent-ils des capacités nécessaires pour assurer que le transfert n'est pas détourné vers des utilisateurs finaux illégitimes ?

Dispose-t-on de l'infrastructure appropriée pour utiliser l'équipement importé, par exemple en termes de pistes, de routes, etc. ?

Dispose-t-on d'un personnel avec les compétences nécessaires et de systèmes de gestion corrects pour assurer la maintenance de l'équipement importé ?

# Notes

1 Voir 'Guns and Policing', Amnesty International, Oxfam International, et le Réseau d'Action international sur les Armes légères, février 2004.

2 Voir www.worldbank.org/poverty/voices

3 Cet article stipule également que « le Conseil de Sécurité sera responsable de la formulation de plans à soumettre aux membres des Nations Unies pour l'établissement d'un système de régulation des armements ».

4 'Bleeding the Poor: Arms Versus Development', International Broadcasting Trust, 1994.

5 M. Gilbert (2000) *Challenge to Civilization: a History of the 20th Century 1952–1999*, HarperCollins; *The World Guide 2003/2004*, Oxford: New Internationalist Publications, 2003.

6 'Bleeding the Poor: Arms Versus Development', *op. cit.*

7 PNUD, *Rapport sur le développement humain 2003*. Il faut noter que les années données pour comparaison ne sont pas les mêmes : les chiffres sont basés sur les dépenses publiques pour l'éducation entre 1998 et 2000 ou des estimations à partir de 1990 là où ces chiffres sont manquants alors que les dépenses militaires sont de 2001, le tout en pourcentage du PIB. Seuls les pays avec un développement faible ou moyen selon l'IDH sont listés.

8 R. F. Grimmett, spécialiste en matière de défense nationale, d'affaires étrangères, de défense et de division du commerce : *CRS Report to Congress*, ''Conventional Arms transfers to Developing Nations 1995–2002', 22 septembre 2003.

9 Cette définition est basée sur celle utilisée par la Commission mondiale de l'ONU sur l'Environnement et le Développement, Brundtland Report (1987) *Our Common Future*.

10 Pour la Déclaration universelle des droits de l'homme, voir : www.un.org/Overview/rights.html

Pour la Convention internationale sur les droits économiques, sociaux et culturels, voir www.unhchr.ch/html/menu3/b/a_cescr.htm

11 Adopté par la Résolution de l'Assemblée générale 41/128 du 4 décembre 1986. Cette vision a été confirmée lors des Conférences mondiales de l'ONU sur la population et le développement (Le Caire, 1994) et les femmes (Pékin, 1995) et lors du Sommet mondial sur le Développement social (Copenhague, 1995).

12 Voir 'Millennium Development Goals in Reach by 2015: Proposed « Compact » Charts Way Forward', PNUD 2003, www.undp.org/hdr2003

13 'Missing the Target: the Price of Empty Promises', Oxfam International Policy Paper, juin 2000.

14 PNUD, 'Millennium Development Goals: A Status Report', disponible sur www.undp.org, compilé en 2003, données tirées du Rapport sur le Développement humain 2003, à l'occasion du lancement du Rapport.

15 La majeure partie de ces statistiques sont tirées de : *BICC Conversion Survey 2003 – Global Disarmament, Demilitarisation and Demobilisation*, Bonn International Centre for Conversion, Nomos Berlagsgesellschaft, Baden Baden. Les informations relatives aux Objectifs du Millénaire pour le

Développement sont tirées de : Millennium Development Goals, Regions, www.developmentgoals.org/About_the_goals.htm

16 Kofi Annan a déclaré : « Nous n'avons plus besoin d'études techniques ou de faisabilité… Les états doivent plutôt montrer leur volonté politique de réaliser des engagements déjà pris et de mettre en œuvre des stratégies déjà définies. » UNGA (2001) 'Roadmap Towards the Implementation of the UN Millennium Declaration', Rapport du Secrétaire général, 6 septembre 2001, A/56/326.

17 'World 'failing poverty pledges'', site web de BBC news, vendredi 23 avril 2004, http://news.bbc.co.uk/2/hi/business/3651809.stm

18 Il faut noter qu'à certains endroits de ce rapport, la prévalence est donnée aux études de cas de l'Inde, de l'Afrique du Sud, du Ghana, de l'Éthiopie, de la Tanzanie, de la Croatie, du Chili, du Yémen et du Venezuela parce ces cas sont ceux pour lesquels il a été possible de mener des recherches directes ou de rassembler des sources secondaires.

19 Rapport sur le Développement humain, PNUD 1994, p50. Les RDH incluent un indicateur qui compare le pourcentage du PIB dépensé par un pays pour l'éducation et la santé au pourcentage utilisé pour les dépenses militaires.

20 Sources : Ray Marcelo (2004) 'India poised to seal aircraft carrier deal', New Delhi, Financial Times, publié le 19 janvier 2004 à 4h00 ; Amiral J. G. Nadkarni (en retraite), 'Does India need to invest Rs9000 on a Russian aircraft carrier?', www.rediff.com/news/2000/jul/13nad.htm. Les coûts des antirétroviraux sont basés sur 150 dollars par patient et par an et sont tirés de www.accessmed-msf.org/campaign/faq.shtm. Voir également : www.accessmed-msf.org/prod/publications.asp?scntid=22420041625454&contenttype=PARA&

21 Y.P. Rajesh, 'Government approves purchase of Russian aircraft carrier', Reuters, 18 janvier 2004 13h41, www.reuters.com/locales/newsArticle.jsp?type=topNews&locale=en_IN&storyID=4153442

22 'World Bank's Statement on Tanzania's Air Traffic Control (ATC)', 13 juin 2002, disponible sur http://web.worldbank.org

23 Mwesiga Baregu (2004) 'Military Procurement and Sustainable Development: The Case of the 'Watchman' Aircraft Control System in Tanzania', recherche effectuée pour le présent rapport, p3.

24 Source : Emanuel Kwesi Aning (2004) 'Military Imports and Sustainable Development: Case Study Analysis – Ghana', recherche effectuée pour le présent rapport, p18. (Interviews menées par Aning à l'ambassade du Danemark à Accra le 15 décembre 2003, à l'ambassade du Japon à Accra le 17 décembre 2003 et avec un responsable du Ministère du Développement international à Accra le 18 décembre 2003.)

25 'Chile Does the Right Thing: Government Postpones f-16 Tender', *Arms Trade Insider* #45, Arms Trade Oversight Project, 15 mai 2001.

26 C. Wrigley, (2003) *The South African Deal: A Case Study in the Arms Trade*, Campaign Against the Arms Trade. Il faut également noter que, en contraste, McMillan (1992) et Rouy (1994) estiment que les dépenses militaires en Afrique du Sud n'ont pas détourné de ressources des dépenses sociales, même si elles ont un effet négatif sur la croissance économique. Voir P. Batchelor (1996) 'The economics of South Africa's arms trade' dans J.Harker (ed.) *Collaborative Security in South Africa*, Aurora Papers 28, Ottawa : Canadian Council for International Peace and Security.

27 T. Crawford-Browne (2002) 'ECAAR: South Africa Challenges Arms Expenditures', dans *ECAAR News Network*, 14:1, mai 2002, p10.

28 B. Maclennan (2004) 'Arms deal challenge rejected', et 'ECAAR: SA to appeal

arms ruling', 4 mars 2004, Cape Town : iafrica.com, http://iafrica.com/news/sa/307387.htm

29 Quatrième Conférence mondiale de l'ONU sur les Femmes, Pékin, 1995, « Programme d'action ».

30 Ozren Žunec (2004) 'Croatia's Decision to Abandon the Upgrade of Mig-21 Aircraft with an Israeli Company', recherche effectuée pour le présent rapport, p22.

31 Stephen Cviic (2003) 'Brazil opts for butter before guns', site web de la BBC, www.bbc.co.uk, 4 janvier 2003, 01h50 GMT.

32 Déclaration sur le Droit au Développement, adoptée par l'Assemblée générale, Résolution 41/128 du 4 décembre 1986, Article 3 (3).

33 Le texte complet du Traité sur le Commerce des Armes peut être consulté sur : www.armslaw.org/documentos/armslaw/FrameworkConvention.english.pdf

34 Voir 'Project on Sustainable Development and the Arms Trade Treaty, Literature Review', préparé par Kristiana Powell pour Project Ploughshares, janvier 2004.

35 Cynthia Cockburn (1999) 'Gender, Armed Conflict and Political Violence', Washington DC : Banque mondiale, 10 et 11 juin 1999.

36 Des 12 pays présentant un budget de défense élevé, ave plus de cinq pourcent de leur PIB consacré aux dépenses militaires, cinq, y compris les deux premiers, sont définis par le PNUD comme ayant un développement humain faible selon les « Indicateurs du développement humain 2002", site web du PNUD, http://stone.undp.org/hdr/repots/global 2002/en/indictor/indicator.cfm?File=index_indicators.html

37 Chiffres de 2000 : dépenses militaires de 1686 millions de dollars. Ce chiffre relatif aux dépenses militaires est inférieur à la réalité car bon nombre de dépenses militaires ne sont pas incluses dans les chiffres nationaux. Même si on ne peut pas affirmer que l'Indonésie utilise l'aide étrangère pour payer directement des importations – l'Indonésie dispose d'une économie diversifiée et de nombreuses sources de revenus – il reste clair que le pays dépense en armes des montants équivalents à ceux que le pays reçoit en aide.

38 'Foreign Report', Jane's Information Group, publié le 13 août 2002 sur le site web www.janes.com

39 Voir O.F. Adeola (1996) 'Military expenditures, health and education: bedfellows or antagonists in development?', Armed Forces and Society 22: 3, (printemps 1996) pp441–67 ; S. Willet (1999) 'The Arms Trade, Debt and Development', paper for Campaign Against the Arms Trade, May 1999 ; M. Knight, N. Loayza, et D. Villaneuya (1996) 'The Peace Dividend: Military Spending Cuts and Economic Growth', *IMF Staff Papers*, 43:1 ; Oyinlola Olaniyi (1998) 'African economic integration and Nigeria's industrialisation: challenges for the defence sector', *Defence Studies*, volume 8 pp33–42.

40 D. Bockett (1999) 'Export or Expire: The Political Economy of the Post-Cold War Conventional Arms Trade', Occasional Paper No. 4, International Pacific College, Nouvelle-Zélande, juin 1999 ; S. Goose et F. Smyth (1994) 'Arming genocide in Rwanda', *Foreign Affairs* 73: 5, pp86–96.

41 'Security, Poverty Reduction and Sustainable Development: Challenges for the New Millennium', Banque mondiale et Ministère belge des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération internationale, septembre 1999.

42 'South Africa: Arms-deal chickens might be coming home to roost', Africa News, 31 juillet 2003 ; 'Judgement reserved in arms deal case', Le Cap : Afrique du Sud, article paru dans le *Mail and Guardian* en ligne le 18 février 2004 (www.mg.co.za).

43 En Afrique du Sud, une estimation réaliste du coût d'une thérapie générique combinée pour le VIH/sida est d'environ 600 dollars par an. Selon l'agence de l'ONU pour le sida en 2002, cinq millions de Sud-africains sont VIH-positifs.

44 Paul Watson (2003) 'Arms race leaves medicine behind; India and Pakistan spend billions on weapons while aid groups struggle for funds to fight polio and tuberculosis', *Los Angeles Times*, 12 novembre 2003.

44b Un rapport de l'Organisation internationale de l'aviation civile commandé par la Banque mondiale affirme qu'un système plus approprié aurait pu être acheté pour un dixième du coût. Information tirée de Mwesiga Baregu (2004), 'Military Procurement and Sustainable Development: the Case of the «Watchman» Aircraft Control System in Tanzania', recherche entreprise dans le cadre du présent rapport, p3.

45 Citation tirée de *Shattered Lives: the Case for Tough International Arms Control*, Oxfam International et Amnesty International 2003, p34. Voir également HM Treasury International Finance Facility proposal, janvier 2003, disponible sur www.hm-treasury.gov.uk/documents/international_issues/global_new_deal/int_gnd_iff2003.cfm

Le top dix des pays en développement acheteurs d'armes entre 1995 et 2002 selon le rapport du CRS au Congrès, 'Conventional Arms Transfers to Developing Nations, 1995–2002', 22 septembre 2003, regroupait l'Arabie saoudite, Taiwan, l'Égypte, la Chine, la Corée du Sud, les Émirats arabes unis, le Koweït, Israël, l'Inde et le Pakistan. Il faut noter que la catégorie « pays en développement » utilisée dans ce rapport inclut tous les pays sauf les États-Unis, la Russie, les pays européens, le Canada, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Selon le même rapport, durant la période précédente (1995–1998), la valeur des livraisons d'armes à l'Afrique dépassait les 2,7 milliards de dollars. Durant la période suivante (1999–2002), la valeur de toutes les livraisons d'armes à l'Afrique a diminué pour atteindre environ 800 millions de dollars (à la valeur actuelle du dollar).

46 Voir par exemple Rachel Naylor (2000) *Ghana: An Oxfam Country Profile*, Oxford : Oxfam GB, p41.

47 Source : 'Secretary-General's Note for the Multi-Stake Holder Dialogue Segment of the Second Preparatory Committee, Addendum No. 1: Dialogue Paper by Women, Commission on Sustainable Development, Economic and Social Council', 28 janvier 2002, E/CN.17/2002/PC.Add.1.

48 Source : Emanuel Kwesi Aning (2004) 'Military Imports and Sustainable Development: Case Study Analysis – Ghana', recherche entreprise pour le présent rapport et discussion avec l'auteur le 5 mars 2004.

49 Sources : 'International Affairs: FY 2004 Budget', US Department of State Fact Sheet, Office of the Spokesman, Washington DC, 3 février 2003, www.state.gov/r/pa/prs/ps/2003/17153.htm ; 'Military assistance proposed 2004' (http://fas.org/asmp/profiles/aid/aidindex.htm#FY05cbj) ; Emad Mekay (2003) 'Foreign Aid Budget spotlights « war on terror"', *Inter Press Service*, 3 février 2003 ; Jim Lobe (2004) 'Budget priorities reminiscent of Cold War', *Inter Press Service*, 4 février 2004.

50 Par exemple, le gouvernement britannique effectue des évaluations des « coûts sur la durée de vie » pour tous les équipements qu'il achète.

51 'Economic Cost of the Conflict in Northern Uganda', Civil Society Organisations for Peace in Northern Uganda, novembre 2002.

52 Il est important de noter que cette conclusion est basée sur l'hypothèse que la croissance économique est soutenue par les dépenses relatives au développement économique et social. Voir D. P. Hewitt (1991) 'Military expenditures in the developing world', *Finance and Development*, 28: 3.

53 N. Ball (1988) *Security and Economy in the Third World*, Princeton: Princeton University Press; L. J. Dumas (2002) 'The role of demilitarization in promoting democracy and prosperity in Africa' dans J. Brauer et J. P. Dunne (eds.) *Arming the South: The Economics of Military Expenditure, Arms Production and Arms Trade in Developing Countries*, New York: Palgrave.

54 Knight, Loayza et Villanueva (1996) *op. cit.*; P. Collier et A. Hoeffler (2002) 'Military Expenditure: Threats, Aid and Arms Races', World Bank Policy Research Working Paper 29, 27 novembre 2002 ; D. P. Hewitt (1991) *op. cit.* ; E. Lahera et M. Ortúzar (1998) 'Military Expenditure and Development in Latin America', CEPAL Review, No. 65, aoûtt 1998, p15–30 ; S. Willet (1999) *op. cit.*

55 A. Case (1994) 'Military Expenditure and Economic Development', Discussion Paper IPR86, Institute for Policy Reform, Université de Princeton, mars 1994; D. Landau (1994) 'The impact of mlitary expenditures on economic growth in less developed countries', *Defence and Peace Economics*, 5: 3 pp205–20.

56 Il faudrait également noter que, dans certains cas, une augmentation des dépenses militaires entraîne une hausse keynésienne de l'économie en augmentant le PIB. Cependant, de tels investissement sont un gaspillage parce qu'une telle « croissance » est à court terme et n'entraîne pas une croissance économique « durable". Pour une description plus détaillée de cet argument, voir : Amartya Sen, *Development As Freedom*, Oxford Paperbacks, 2001.

57 *Shattered Lives: the Case for Tough International Arms Control*, Oxfam International/Amnesty International 2003, p34.

58 'A Catalogue of Failures', Amnesty International, mai 2003 ; O.F. Adeola (1996), *op. cit.* ; S. L. Blanton (1999) 'Examining the impact of arms transfers on human development', *Journal of Third World Studies*, 16: 2, pp75–93 ; P. George (1998) 'Defense expenditures in the 1990s : budget and fiscal policy issues for developing countries: an overview', dans 'Report 12: Converting Defense Resources to Human Development', Bonn International Center for Conversion, octobre 1998 ; P. Collier et A. Hoeffler (2002), op.cit.

59 P.O. Agbese (1992) 'With fingers on the trigger: the military as custodian of democracy in Nigeria', *Journal of Third World Studies*, Vol. 9, pp220–53 ; S. Deger (1986) *Military Expenditure in Third World Countries : The Economic Effects*, London : Routledge and Kegan Paul. Voir également J. Sislin et F. Pearson (2001) *Arms and Ethnic Conflict*, Lanham, MD : Rowman et Littlefield ; et M. Wolpin (1986), 'Militarization, Repression and Social Welfare in the Third World', St. Martin's, New York.

60 Cité dans *Shattered Lives: the Case for Tough International Arms Control*, op.cit., p31. Voir également Amnesty International *et al.*, 'Guns and Policing', *op. cit.*

61 L. J. Dumas (2002), *op. cit.*, p17.

62 Source : 'Small Arms and Global Health', contribution de l'OMS à la Conférence de l'ONU sur le Commerce illicite des armes de petit calibre et des armes légères, 9-20 juillet 2001, WHO/NMH/VIP/01.1. Pour plus d'informations, voir également : www.who.int/violence_injury_prevention/violence/arms_landmines/arms/en/

63 'The Scorched Earth: Oil and Water in Sudan', Christian Aid, mars 2001.

64 *Shattered Lives: the Case for Tough International Arms Control*, *op. cit.*, p45.

65 'European timber trader linked with Liberian arms trafficking', 16 juillet 2001, www.greenpeace.org/~forests

66 V. A. Farr (forthcoming) 'Death is everywhere: small arms and feminist anti-violence activism', *Women's Review of Books*.

67 Cité dans Shattered Lives, *op. cit.*, p27. Référence originale : F. Pickup, S. Williams et C. Sweetman (2001) *Ending Violence Against Women: A Challenge for Development and Humanitarian Work*, Oxford : Oxfam GB.

68 Cité dans *Shattered Lives*, *op. cit.*, p27. Exemples tirés de Wendy Cukier, 'Gender and Small Arms', Small Arms Firearms Education and Research Network (SAFER-Net), www.ryerson.ca/SAFER-Net/

69 Cité dans *Shattered Lives*, *op. cit.* p27. Référence originale : F. Pickup, S. Williams et C. Sweetman (2001), *op. cit.*

70 'Secretary-General's Note for the Multi-Stake Holder Dialogue Segment of the Second Preparatory Committee, Addendum No. 1: Dialogue Paper by Women, Commission on Sustainable Development, Economic and Social Council', 28 Janvier 2002, E/CN.17/2002/PC.Add.1.

71 P. Dunne et S. Perlo-Freeman (2003) 'The demand for military spending in developing countries', *International Review of Applied Economics*, 17:1, pp23–48.

72 Jim Lobe (2002) 'Arms – Chile/US: concern over big F-16 sale', 'World News', *Inter Press Service*, 10 janvier 2002.

73 'Arms race provides a fabulous market opportunity', et 'Blowing the barn door open: advanced weapons sales to Latin America', Fédération des Scientifiques américains, respectivement dans *Arms Sales Monitor* 35 août 1997, et 48 août 2002.

74 P. Watson (2003) 'Arms race leaves medicine behind; India and Pakistan spend billions on weapons while aid groups struggle for funds to fight polio and tuberculosis', *Los Angeles Times*, 12 novembre 2003.

75 R. L. Sivard (1996) *World Military and Social Expenditures 1996*, Washington DC : World Priorities ; T. Scheetz (1998) 'Transparency, accountability and rational decision-making in defense expenditures : the case of Argentina', dans *Report 12: Converting Defense Resources to Human Development*, Bonn International Center for Conversion ; R. Williams (1998) 'Reallocating defense expenditures for development: the South African experience', dans *Report 12: Converting Defense Resources to Human Development*, Bonn International Center for Conversion, octobre 1998.

76 Cité dans M. Bourne, M. Chalmers, T. Heath, N. Hooper, M. Turner (2004) 'The Impact of Arms Tranfers on Poverty and development', Centre for International Cooperation and Security, Department of Peace Studies, Université de Bradford, p40.

77 Voir Amnesty International, *et al.*, 'Guns and Policing', *op. cit.*

78 J.P. Dunne (1996) 'Economic effects of military expenditure in developing countries: a survey,' dans N.P. Gleditsch, O. Bjerkholt, A. Cappelen, R.P. Smith, et J.P. Dunne (eds.) *The Peace Dividend*, Amsterdam: Elsevier, p452.

79 Ministère britannique du Développement international (DFID) (2000) 'Summary: Aims and Outcomes', tiré de *Security Sector Reform and the Management of Military Expenditure: High Risks for Donors, High Returns for Development*, rapport d'un symposium interntational sponsorisé par le Ministère britannique du Développement international, juin 2000. Rapport disponible sur : www.DFID.gov.uk/Pubs/files/ssrmes_report.pdf

80 Collier et Hoeffler (2002), *op. cit.*, pp12–13.

81 Emanuel Kwesi Aning (2004) *op. cit.*, p7.

82 Voir E. Hutchful (2002) *Ghana's Adjustment Experience: The Paradox of Reform*, Genève : UNRISD, pp71ff.

83 Alors que ces négociations étaient en cours, le gouvernement canadien et la Royal Navy (Royaume-Uni) ont également proposé de vendre des navires

usagés par le biais de leurs agents.

84 Voir 'Consideration of the Annual Estimates – Ministry of Defence', in *Parliamentary Debates* (Official Report) Fourth Series, 28: 41, col. 2946. Les besoins et activités des autres services, y compris la Force aérienne ghanéenne, l'hôpital militaire et les Forces armées ghanéennes, ont également profité de ce twist de développement, voir col. 2946ff.

85 *Ibid*.

86 Voir par exemple, P. Batchelor et P. Dunne (2000) 'Industrial Participation, Investment and Growth: the Case of South Africa's Defence Related Industry', Le Cap : Centre for Conflict Resolution; Yong-Sook Lee et A. Markusen (2001) 'The South Korean defense industry in the ost Cold War era', dans S. DiGiovanna and A. Markusen, (eds.) *From Defense to Development? Military Industrial Conversion in the Developing World*, à venir ; G. Hammond (1990) *Countertrade, Offsets and Barter in International Political Economy,* New York: St. Martin's Press; L. J. Dumas, (ed.) (1995) *The Socio-economics of Conversion from War to Peace*, Armonk, New York : M.E. Sharpe ; P. MacCorqudale, M. Gilliland, J. Kash, et J. et A. Jameton, (eds.) (1993) *Engineers and Economic Conversion*, New York, NY : Springer-Verlag ; L.J. Dumas (1982) 'The conversion of military economy', dans L.J. Dumas (ed.) *The Political Economy of Arms Reduction: Reversing Economic Decay*, Boulder, CO: American Association for the Advancement of Science and Westview Press ; T. Crawford-Browne (1998) 'The R30 Billion Defence Procurement Proposals and Industrial Participation Programme (Offsets)', Le Cap : Coalition for Defence Alternatives ; J. de Miramon (1985) 'Countertrade: an illusory solution', *The OECD Observer* Vol. 124, pp24–9 ; J. Sperling, D. Louscher, et M. Solomone (1995) 'A reconceptualization of the arms transfer problem', *Defense Analysis*, 11: 3, pp293–311.

87 Terry Crawford-Browne (ancien banquier international et président de la branche sud-africaine des Economists Allied For Arms Reduction), 'Taking on the scams of the arms bazaar', Global News Wire Copyright 2003, *Africa Analysis*, 5 septembre 2003.

88 C. Wrigley (2003) *The South African Deal: A Case Study in the Arms Trade*, Campaign Against the Arms Trade.

89 Voir : Controversial Radar a Success Story in Tanzania, *Fly South Aviation News*, www@flysouth.co.za

90 Voir par exemple Amnesty International, 'Catalogue of Failures', *op. cit*., et Oxfam GB, 'Lock, Stock, and Barrel', février 2004.

90b G. Cawthra (2000) 'South Africa', dans Ravinder Pal Singh (ed.) *Arms Procurement Decision Making Vol. II: Chile, Greece, Malaysia, Poland, South Africa and Taiwan*, New York, NY : Oxford University Press ; S. Martin (1996) 'Countertrade and offsets: an overview of the theory and evidence', dans S. Martin (ed.) *The Economics of Offsets: Defence Procurement and Counter Trade*, Amsterdam : Overseas Publishers Association ; W. Struys (2002) 'Offsets in Small Countries: Between Scylla and Charybdis?', draft de la conférence «Compensations et Développement économique» organisée par l'association ECAAR au Cap, 25-27 septembre 2002.

91 A. Markusen (2002) 'The Arms Trade as Illiberal Trade', document pour présentation et discussion à la Conférence sur « les Compensations et le Développement économique", Le Cap, 25-27 septembre 2002, novembre 2002.

92 J. Brauer 'Economic aspects of arms trade offsets', dans J. Brauer and P. Dunne, *Arms Trade and Economic Development: Theory, Policy, and Cases in Arms Trade Offsets*, London: Routledge (forthcoming 2004) ; K. Krause (1992) 'Arms

imports, arms production, and the quest for security in the Third World', in B. L. Job (ed.) *The Insecurity Dilemma: National Security of Third World States*, Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers ; M. Brozska (1989) 'The impact of arms production in the Third World', *Armed Forces and Society*, 15: 4, pp507–30 ; R. Matthews (2002) 'Saudi Arabia: defense offsets and development', dans J. Brauer et J. P. Dunne (2002) *op. cit.*

93 A. Markusen (2002) *op. cit.*

94 *Ibid*. Voir également A. Markusen (2001) 'Statement regarding offsets and US export controls', dans Presidential Commission on Offsets in International Trade 2001, *Status Report of the Presidential Commission on Offsets in International Trade*, Washington, DC: Office of Management and Budget, 18 janvier : Annexe H.

95 J. Brauer (forthcoming 2004) *op. cit.*

96 J. Brauer (1999); J. Brauer (forthcoming 2004);et Matthews (2002), *op. cit.*

97 N. Ball (1998) *Security and Economy in the Third World*, Princeton: Princeton University Press; Batchelor (1996) *op. cit.*

98 N. Ball (1988) *op. cit.*; L. Dumas (2002) *op. cit.*

99 Cawthra (2000) *op. cit.*

100 Batchelor (1996) *op. cit.*; Brauer (à paraître en 2004), *op. cit.*; Brzoska (1989) *op. cit.*

101 Voir Benoit (1973) and (1978); Frederiksen et Looney (1982) pour des arguments antérieurs; et J.P. Dunne (1996), et Scheetz (2002) pour des travaux plus récents sur les effets positifs des dépenses militaires.

102 S. Deger et R. Smith (1983) 'Military expenditure and growth in less developed countries', *Journal of Conflict Resolution*, Vol. 27, pp335–53 ; E. Lahera et M. Ortúzar (1998) *op. cit.* Voir également N. A. Graham (1994) 'Introduction', dans N. A. Graham (ed.) *Seeking Security and Development: The Impact of Military Spending and Arms Transfers*, Boulder, CO: Lynne Reinner Publishers, 1994.

103 Batchelor (1996) *op. cit.*, p114.

104 *Jane's Defence Weekly*, 30 mai 2001.

105 Source : Binalakshmi Nepram (2004) 'From Non-violence to an Armed Nation: An Analysis of India's Military Imports Since the Cold War and its Impact on Sustainable Development', recherche entreprise pour le présent rapport, p8.

106 Voir : H. Hughes, 'A Review of Current Practice on the Role of Sustainable Development in Arms Export Licensing Policy', Saferworld 2004.

107 Y compris les États-Unis, la Fédération de Russie et des pays d'Europe de l'Est comme la Bulgarie, la Roumanie, la République tchèque, la Pologne et la République slovaque.

108 'Development Assistance Committee Guidelines: Helping To Prevent Deadly Conflict', OCDE, 2001, pp38–9.

109 Il faudrait noter que, dans le contexte du Code de Conduite de l'Union européenne, l'obligation des pays de l'UE dans le cadre de la mesure opérationnelle trois est de diffuser « les détails des licences refusées... avec une explication de la raison du refus".

110 La Secrétaire au Commerce et à l'Industrie Patricia Hewitt annonçant les résultats du contrôle interdépartemental à la Chambre des Communes le 1er août 2002.

111 *Ibid.*

112 L'Association pour le Développement international (IDA) est l'agence de prêt de la Banque mondiale. Elle fournit des prêts à long terme sans intérêt aux plus

pauvres des pays en développement. Le gouvernement indique que cette liste sera constamment réévaluée pour prendre en compte toute modification par la Banque mondiale de la liste des états pouvant recevoir ces prêts. Les états entrent en ligne de compte pour l'IDA si leur revenu par habitant est inférieur à 875 dollars par an en 2002 et s'ils « méritent » ces crédits, c'est-à-dire s'il n'ont pas la capacité financière d'emprunter à la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement (BRD). La liste des pays pouvant bénéficier de prêts est révisée chaque année.

113 Données tirées du Rapport sur le Développement mondial de la Banque mondiale. Cependant, les analystes peuvent se baser sur d'autres données quand ils l'estiment nécessaire.

114 La liste hollandaise contient plus de pays que la liste britannique, y compris des pays à revenus moyens plus qu'elle se base sur les données CAD. (Le Comité d'Assistance au Développement (CAD) est le principal organe par le biais duquel l'OCDE traite les sujets liés à la coopération avec les pays en développement). Le Royaume-Uni ne prend en compte que certains pays à revenus moyens puisqu'il se base sur la liste IDA de la Banque mondiale. www.dti.gov.uk/export.control/policy/criterion8.htm

115 Au printemps 2003, le Sénat a tenté de faire passer les limites de notification à 50 millions de dollars pour les équipements de défense majeurs et à 100 millions de dollars pour les équipements de défense générale. Une ancienne version de la même loi aurait entraîné une augmentation beaucoup plus grande (respectivement de 14 à 100 millions et de 50 à 200 millions de dollars.) Cependant, la loi n'est jamais passée. Il est probable que le Sénat essayera à nouveau d'augmenter les limites de notification au printemps 2004.

116 Stockholm International Peace Research Institute, 'Military Expenditure as a Share of GDP', http://projects.sipri.org/milex/mex_share_gdp.html (footnote a).

117 Source : 'Elements for Objective Analysis and Advice Concerning Potentially Destabilising Accumulations of Conventional Weapons', approuvé par la Séance pléniaire de l'Accord de Wassenaar du 3 décembre 1998. www.wassenaar.org/docs/criteria.html

118 En Suède, avant de prendre une décision finale, l'autorité responsable de l'attribution des licences doit entendre les conclusions du conseil parlementaire de contrôle des exportations.

119 Voir Ken Epps, 'Project on Sustainable Development and the Arms Trade Treaty, Case Study Summary', Project Ploughshares, février 2004. Cette présentation de l'étude de cas a été adaptée par Jane Chanaa.

120 G. Cawthra (2000) *op. cit.*

121 G. Pattillo (2002) 'The allocation of resources to the armed forces in Chile: a case of limited transparency', dans J. Brauer and J. P. Dunne (eds.) (2002) *op. cit.* ; F. R. Aravena (2000) 'Chile', dans Ravinder Pal Singh (ed.) (2000) *op. cit.* ; S. Perlo-Freeman (2003) 'Survey of Military Expenditure in South America', document explicatif pour le *SIPRI Yearbook 2003*, disponible sur http://projects.sipri.se/milex/mex_s_america_bg_03.pdf

122 La Ghanaian Navy (GN) est un service de gardes-côte, et pas un service combattant. Ses rôles principaux sont la protection des zones de pêche, la lutte contre la contrebande et la drogue. Tout achat par la GN est donc destiné à faire avancer ces trois fonctions qui aident au développement national.

123 De nombreux pays ne sont actuellement pas à même d'achever complètement les étapes nécessaires pour développer un PRSP. Afin d'éviter les retards pour les pays qui tentent d'alléger leur dette par le biais de l'Initiative des Pays

pauvres fortement endettés, un PRSP de transition peut être formulé. Celui-ci est destiné à esquisser les grandes lignes d'une stratégie de réduction de la pauvreté pour le pays et à fournir un plan de route pour le développement d'un PRSP complet (un calendrier pour les diagnostics de pauvreté, la reconnaissance des secteurs politiques nécessitant évaluation et réforme, le processus participatif envisagé, etc.).

124 Emanuel Kwesi Aning (2004) *op. cit.*, p10.

125 Mwesiga Baregu (2004) *op. cit.*, p2.

126 IRIN, 2 octobre 2003, 'Ethiopia: Pledge to Slash Defence Spending'.

127 Derek B. Miller (2004) 'Country Study: Yemen', recherche entreprise pour le présent rapport.

128 Ozren Žunec (2004) 'Croatia's Decision to Abandon the Upgrade of Mig-21 Aircraft with an Israeli Company', recherche entreprise pour le présent rapport, p9.

129 Emanuel Kwesi Aning (2004) *op. cit.* pp13-14.

130 *Ibid.*

131 Derek B. Miller (2004) *op. cit.*

132 *Ibid.*

133 Cawthra (2000) *op. cit.*

134 Leenco Lata (2004) 'Arms Procurement and Ethiopia's Prospects for meeting PRSP and MDG Targets', recherche entreprise pour le présent rapport, p5.

135 Binalakshmi Nepram (2004) *op. cit.*, p6.

136 Ken Epps, Project Ploughshares (2004), 'Case Study Summary,' , p9.

137 Derek B. Miller (2004) *op. cit.*

138 M. Bourne, M. Chalmers, T. Heath, N. Hooper, M. Turner (2004) *op. cit.*, p44.

139 M. Robinson (2002) *Corruption and Development*, London: Frank Cass ; C. Heymans et B. Lipiez (1999) 'Corruption and Development, Some Perspectives', Monograph No 40.

140 C. Courtney (April 2002) 'Corruption in the Official Arms Trade', Transparency International (UK), Policy Research Paper 001.

141 *Ibid.*

142 Voir Courtney (2002), *op. cit.*.

143 Le portail d'information indien *Tehelka* affirmait sur son site web le 13 mars 2001 que le chef du parti indien au pouvoir (Bharatiya Janata), Bangaru Laxman, ,aurait accepté de l'argent de la part d'intermédiaires pour un contrat d'armement. Voir également 'Heads roll in Indian bribery scandal', BBC News 14 March 2001, http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/south_asia/1219434.stm

144 Voir Ozren Žunec (2004) *op. cit.*

145 Ozren Žunec (2004) *op. cit.*, p2.

146 Binalakshmi Nepram (2004) *op. cit.*, p5.

147 N. Erik (1997) 'Recognition exacts a high price in arms', *Jane's Intelligence Review Pointer*, novembre 1997.

148 Ozren Žunec (2004) *op. cit.*, p7.

149 Derek B. Miller (2004) *op. cit.*

150 Mwesiga Baregu (2004) *op. cit.*, pp4–6.

151 Dans un dossier de presse sur la procédure judiciaire entamée par ECAAR-SA contre le gouvernement sud-africain, l'étude de faisabilité du gouvernement est citée comme suit : « les dépenses de cet ordre impliqueront inévitablement

un recul par rapport aux objectifs fiscaux actuels du gouvernement et une restructuration significative du budget national vers plus de dépenses pour la défense ». Selon le dossier de presse, le document du gouvernement stipulait également que « l'élément le plus fondamental qui ressort de l'analyse des risques est que, si les dépenses augmentent, les probabilités d'achats augmentent considérablement... Par rapport à une situation où aucun achat n'a été effectué, d'ici à 2008, selon le « scénario inverse combiné », le PIB serait 1,6 pourcent moins élevé, le déficit budgétaire serait 0,8 pourcent plus élevé, il y aurait 115.000 emplois en moins, le gouvernement dépenserait 2,5 pourcent en plus de ses revenus pour le remboursement de sa dette et la dette totale du secteur public serait cinq pourcent plus élevée ». ('Finance Minister targeted in arms deal litigation', *South African Press Association*, 17 février 2004.)

152 'The South African Deal', *op. cit.*, p13.

153 Binalakshmi Nepram (2004) *op. cit.*, p8.

154 Royal Navy press release, 26 janvier, 2004.

155 Cette valeur a été calculée en estimant qu'un seul transfert d'armes ne devrait pas représenter plus de 1 pourcent des dépenses militaires annuelles et que la moyenne générale des dépenses militaires représente environ 2,75 pourcent du PIB. Un transfert ne devrait donc pas représenter plus de 1% de 2,75% du PIB, soit 0,0275% ou plus.

156 Il est intéressant de noter que le Stockholm International Peace Research Institue s'est intéressé à « l'approche de gouvernance » du processus de budgétisation militaire, qui insiste sur l'étude du processus plutôt que sur le niveau des dépenses militaires. Cette approche, qui provient de discussions soutenues par le Ministère du Développement international en 2000, « combine des pratiques de bonne gouvernance et des principes de gestion financière de base avec des considérations de sécurité et 'se concentre sur le cadre institutionnel tant pour la gestion des échanges entre différents secteurs que pour la gestion efficace des ressources attribuées au secteur de la défense.' » (Wuyi Omitoogun (2003) 'The processes of budgeting for the military sector in Africa', *SIPRI Yearbook 2003*, Oxford: Oxford University Press, p268.)

157 Organisation de la Coopération et du Développement économique 'OCDE), réunion du Comité d'Assistance au Développement (CAD) à Ottawa.

158 Wuyi Omitoogun (2003) *op. cit.*; DFID, 'Summary: Aims and Outcomes' tiré de 'Security Sector Reform and the Management of Military Expenditure: High Risks for Donors, High Returns for Development', rapport d'un symposium soutenu par le Ministère britannique du Développement international, juin 2000. Rapport disponible sur : www.DFID.gov.uk/Pubs/files/ssrmes_report.pdf. Voir également le Chapitre 2 du présent rapport.

159 Banque mondiale, GRICS II : Governance Research Indicator Country Snapshot at <http://info.worldbank.org/beeps/kkz/gov2001map.asp>

160 Le FMI a adopté en avril 1998 un « Code de Bonnes Pratiques pour la Transparence fiscale » qui est reconnu comme un cadre de normes internationales pour la conduite d'une politique fiscale. Le travail du FMI et d'ONG telle que Transparency International (TI) serait utile pour évaluer la transparence des budgets militaires. En particulier, TI (Royaume-Uni) a développé six recommandations pour « réformer les processus d'importation [d'armes] » incluant la responsabilisation du parlement et des donneurs, la publication de critères d'offre et interdisant les compensations. (Voir Courtney, *op. cit.*) L'Indicateur de Perception de la Corruption du Rapport sur la Corruption mondiale de Transparency International pourrait également être un indicateur de transparence (voir www.globalcorruptionreport.org/download.shtml).

161 Dans son chapitre pour le *SIPRI Yearbook*, Omitoogun identifient dix éléments fondamentaux pour un processus correct de budgétisation pour le secteur militaire. Il s'agit entre autres d'objectifs et de responsabilités fiscales claires,

d'objectifs clairement définis pour les forces armées et l'équipement requis, d'une comptabilité correcte pour les dépenses et d'un audit des outputs (Omitoogun (2003) *op. cit.*, p.270).

162 Chalmers décrit un principe fondamental : plus l'analyse évolue au vil des questions, plus l'analyste devient interventionniste d'une manière difficilement justifiable dans le cadre d'un dialogue avec les gouvernements de pays en développement – spécialement parce que les réponses aux dernière questions peuvent être influencées par les intérêts de sécurité des pays donateurs. Cependant, il peut y avoir des cas ou l'aide extérieure (ou l'allégement de la dette) représente une grande part du budget gouvernemental, comme en Ouganda. Dans ce cas, on peut affirmer avec plus de légitimité que cela donne un peu plus le droit au donneur de donner son avis sur la manière dont son argent est dépense. Mais dans le même temps, cela donne également aux donneurs plus de responsabilités pour prendre sérieusement en compte les dilemmes politiques auxquels le gouvernement receveur est confronté et pour partager avec le gouvernement receveur la responsabilité pour les conséquences de leurs actions.

163 Une telle étude pourrait être obligatoire si la valeur du transfert dépasse une certaine limite et devrait être à même de prouver que le gouvernement importateur à tenter de prendre en compte tous les problèmes importants.

164 Pour celà, il est nécessaire de calculer : a) le pourcentage annuel achats d'armes/PIB, b) le pourcentage moyen sur cinq ans achats d'armes/PIB. Le changement de pourcentage est donc : (a-b)/b exprimé en pourcent.

165 'Rio Declaration', 1992, A/CONF.151/26 (Vol. I), Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (Rio de Janeiro, 3–14 juin 1992) Annexe I. Il convient de noter que le développement de la législation environnementale internationale moderne a débuté dans les années 60, avec les principes de « ressources renouvelables » codifiés dans la Déclaration de Stockholm sur l'Environnement humain en 1972, incluant l'élimination des armes de destruction massive.

166 Déclaration de la Conférence mondiale de l'ONU sur les Droits de l'Homme en 1993.

167 Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), *Rapport sur le Développement humain 1994*, New York, NY: Oxford University Press, p23. www.undp.org/hdro/1994/94.htm

168 Le 1er mai 2003, Sadako Ogata, ancien Haut Commissaire aux Réfugiés de l'ONU, et Amartya Sen, Prix Nobel d'économie, ont présenté le rapport de la Commission indépendante au Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan. Le rapport de la Commission, « Human Security Now: Protecting and Empowering People », est consultable sur www.humansecurity-chs.org/index.html

169 Quatrième Conférence mondiale de l'ONU sur les Femmes, Pékin, 1995, Programme d'Action.

170 Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), octobre 2001. Ses membres sont la République du Congo, le Gabon, le Cameroun, le Kenya, l'Éthiopie, l'Ile Maurice, l'Égypte, la Libye, l'Algérie, la Tunisie, le Mozambique, le Botswana, l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Sénégal, le Mali et le Ghana.

171 Profil : Agence intergouvernementale sur le Développement, www.igad.org. Les états membres sont Djibouti, la Somalie, l'Érythrée, le Soudan, l'Éthiopie, l'Ouganda et le Kenya.

© Amnesty International, le Réseau d'Action international sur les Armes légères et Oxfam International, juin 2004.

Ce document a été écrit par Jane Chanaa, de Oxfam GB, avec un grand apport de Debbie Hillier de Oxfam GB, Kristiana Powell et Ken Epps de Project Ploughshares et Helen Hughes de Saferworld. Le projet de texte pour ce rapport a été largement commenté par Amnesty International et le Département d'Etudes pour la Paix de l'Université de Bradford, même si la version publiée de ce rapport est la seule responsabilité des auteurs. Le texte peut librement être utilisé à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source.

Oxfam souhaite remercier le DFID pour le financement partiel du travail des auteurs cités ci-dessus ; les opinions présentées dans le rapport ne représentent pas nécessairement l'opinion du DFID ou du gouvernement britannique.

Ce rapport est une contribution à l'initiative de promotion du projet de Traité sur le Commerce des Armes. Cette initiative inclut des juristes et de nombreuses autres ONG et est coordonnée par la Arias Foundation.

Des copies de ce rapport sont disponibles en téléchargement sur **www.controlarms.org**

Amnesty International est un mouvement mondial indépendant de plus de 1,5 millions de membres et sympathisants actifs qui œuvrent en faveur des droit s humains dans plus de 150 pays et territoires. L'organisation possède des sections nationales dans 54 pays dans chaque région du monde.

E-mail : info@amnesty.org.uk

Le Réseau d'Action internationale sur les Armes légères est le mouvement mondial contre la violence armée – plus de 500 organisations de la société civile dans 100 pays qui travaillent pour arrêter la prolifération et la mauvaise utilisation des armes de petit calibre et des armes légères. RAIAL cherche à réduite l'impact des armes légères par le biais d'un travail de lobbying, en promouvant le développement de réseaux régionaux et thématiques, en soutenant le développement de capacités et le travail de sensibilisation.

E-mail : contact@iansa.org

Oxfam International est une confédération de douze organisations de développement qui travaillent dans 120 pays en développement : Oxfam America, Oxfam-en-Belgique, Oxfam Canada, Oxfam Community Aid Abroad (Australie), Oxfam Allemagne, Oxfam Grande Bretagne, Oxfam Hong Kong, Intermón Oxfam (Espagne), Oxfam Irlande, Novib (Pays-Bas), Oxfam Nouvelle-Zélande, et Oxfam Québec.

E-mail : advocacy@oxfaminternational.org

## La prolifération anarchique des armes

Chaque année, les armes tuent en moyenne plus d'un demi-million d'hommes, de femmes et d'enfants. Des milliers d'autres personnes sont mutilées, torturées ou bien contraintes de fuir leur domicile. La prolifération anarchique des armes attise les violations des droits humains, exacerbe les conflits et intensifie la pauvreté. Il est temps que les dirigeants du monde agissent.

Face à cette crise, Oxfam, Amnesty International, et International Action Network on Small Arms (IANSA – le Réseau d'action international sur les armes légères) ont conjointement lancé une campagne pour demander un contrôle efficace des armes afin de véritablement libérer les populations de la menace de la violence armée.

Vous aussi, vous pouvez nous aider à mettre fin à ces violations terrifiantes. Cliquez sur www.controlarms.org et signez la pétition la plus graphique et la plus importante du monde.

www.controlarms.org

**contrôlez les armes**

ACT 30/011/2004